

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE



UNIVERSITE MOULOU D MAMMERI DE TIZI-OUZOU



FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES SCIENCES DE
GESTION

DEPARTEMENT DES SCIENCES ECONOMIQUES

Mémoire de Master 2 en Sciences Économiques

*Spécialité : Développement local, tourisme et
Valorisation du patrimoine*

THEME :

**La protection et la valorisation du patrimoine culturel dans
la wilaya de TIZI-OUZOU : Cas du tapis d'AIT HICHEM.**

Réalisé par :

M^{elle} OULD TALEB Numidia

Sous la direction de :

M. BERBAR Mouloud

Jury composé de :

- M. DAHMANI Mohamed, Professeur, UMMTO, président ;
- M. BERBAR Mouloud, MCB, rapporteur ;
- Mme. AKKACHE MAACHA Dahbia, MCB, UMMTO, examinatrice ;

Année universitaire : 2020/ 2021

I) Remerciements

Je tiens tout d'abord à exprimer mes sincères reconnaissances et vifs remerciements à M. BERBAR Mouloud, pour son encadrement, aide et sa disponibilité tout au long de ce travail.

J'aimerais présenter mes reconnaissances et gratitude à M. OUSSALEM Mohand Ouamar, M.ABRIKA Belaid, M. DAHMANI Mohamed et Mme AKKACHE MAACHA Dahbia pour leurs conseils et orientations qui m'ont servi de référence, ainsi que leur contribution précieuse dans l'élaboration de ce travail.

Mes remerciements sont aussi destinés aux membres du jury d'avoir accepté de lire et d'évaluer ce travail.

Je tiens également à remercier tous les enseignants de la faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion, en particulier tous ceux qui ont contribué de près ou de loin, à ma formation.

A Mlle GOUMAZIANE Nabila (Directrice de la culture de TIZI-OUZOU), à M. HACHOUR Mouloud (Chef de service du patrimoine à la direction de la culture de TIZI-OUZOU) et à Mme OUAHIOUNE Saliha (Chef du service animation et commissaire du festival culturel du tapis d'AIT HICHEM) qui m'ont fourni les documents nécessaires pour la réalisation de mon mémoire.

Mes sincères gratitude envers toutes les tisseuses d'AIT HICHEM qui ont répondu à mon questionnaire, à Mme AIT OUAZOU et à l'ensemble de l'association AZETTA des femmes tisseuses pour leur contribution à la réalisation de mon enquête.

Enfin, je souhaite dédier ce mémoire à ma famille, mes amis et à tous ceux qui m'ont encouragé durant les moments difficiles. Rien n'aurait été possible sans leur soutien, confiance et leur générosité.

Résumé

Le patrimoine culturel, aujourd'hui, prend une place de plus en plus importante dans les projets de développement locaux, considéré comme une ressource spécifique, le patrimoine culturel représente un atout pour les territoires et pour ces détenteurs qui s'y identifient. C'est dans cet axe là que nous sommes intéressés la notion de l'économie du patrimoine culturel, à l'activation de cette ressource territoriale, et donc à la valorisation et la protection du patrimoine culturel à travers le processus de patrimonialisation.

Notre mémoire se penche sur l'étude du patrimoine culturel, sa valorisation et sa protection dans la wilaya de Tizi-Ouzou. L'étude de cas s'est portée particulièrement sur le Village d'Ait Hichem dans lequel on a établi un questionnaire à plusieurs tisseuses de la région.

L'objectif de notre enquête de terrain porte d'une part, sur l'analyse de l'activité artisanale du tapis d'Ait Hichem et d'autre part sur l'engagement stratégique des acteurs publics à la promotion de ce savoir-faire, à travers la direction de la culture de Tizi-Ouzou qui est une institution décentralisée du ministère de la culture et des arts. Il s'agit ici de traiter une problématique autour de la protection et la valorisation du tapis d'Ait Hichem contre toutes formes de marginalisation et d'oubli.

Mots clés : Patrimoine culturel, économie du patrimoine, Savoir-faire, artisanat, tissage, ressource territoriale, tapis d'Ait Hichem, Tizi-Ouzou, patrimonialisation, valorisation, développement local.

ملخص

يحتل التراث الثقافي اليوم مكانة متزايدة الأهمية في مشاريع التنمية المحلية ، باعتباره مورداً محدداً ، ويمثل التراث الثقافي رصيماً للأقاليم ولأولئك الذين يتعاطفون معها. في هذا المجال نحن مهتمون بمفهوم اقتصاد التراث الثقافي، وتفعيل هذا المورد الإقليمي ، وبالتالي في تعزيز وحماية التراث الثقافي من خلال عملية التثمين.

تتناول أطروحتنا دراسة التراث الثقافي وتعزيزه وحمايته في ولاية تيزي وزو. ركزت دراسة الحالة بشكل خاص على قرية آيت هشام حيث تم وضع استبيان على العديد من النساجين في المنطقة.

يتعلق الهدف من مسحنا الميداني، من ناحية، بتحليل النشاط الحرفي لسجادة آيت هشام، ومن ناحية أخرى، بالالتزام الاستراتيجي للجهات الفاعلة العامة لتعزيز هذه المعرفة، من خلال دائرة الثقافة بتيزي وزو وهي مؤسسة لامركزية تابعة لوزارة الثقافة والفنون. هنا يتعلق الأمر بالتعامل مع قضية حماية وتعزيز سجادة آيت هشام ضد كل أشكال التهميش والنسيان.

الكلمات المفتاحية: تراث ثقافي ، اقتصاد تراثي ، معرفة ، حرفية ، نسج ، مورد إقليمي ، آيت هشام ، سجاد تيزي وزو ، تثمين التراث ، تثمين ، تنمية محلية.

Liste des abréviations

ANGEM: Agence Nationale de gestion du Micro-crédit en Algérie

ANSEJ: Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat

APC: Assemblée populaire communale

APW: Assemblée populaire de wilaya

AV J-C : Avant Jésus-Christ

c.-à-d. : c'est-à-dire

CAM : chambre de l'artisanat et des métiers

CASNOS : Caisse d'Assurance des Non-Salariés.

CFPA: Centre de Formation le Plaisir d'Apprendre

CNAC : Caisse Nationale d'Assurance de Chômage

CPA : Le Crédit populaire d'Algérie

DCA : Direction de la culture et des arts

DL : développement local

DTA : Direction de Tourisme et d'Artisanat

EPCI: Économie du patrimoine culturel immatériel

FNPAAT: Fonds National de Promotion des Activités de l'Artisanat Traditionnel

N°: Numéro

NTIC : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

TIC: Technologies de l'information et de la communication

ONG :organisation non gouvernementale

PC : patrimoine culturel

PCI : patrimoine culturel immatériel

TO : Tizi-Ouzou

UNESCO : organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture

Sommaire

Introduction générale.....	06
Chapitre 1 : Cadre conceptuel relatif à la notion du patrimoine culturel.....	09
Introduction.....	10
Section 1 : Introduction au concept du patrimoine	11
Section 2 : Le savoir-faire local artisanal en tant que PCI.....	18
Section 3 : L'économie politique du patrimoine culturel.....	21
Conclusion	31
Chapitre 2 : Le patrimoine culturel, un levier du développement local.....	32
Introduction.....	33
Section 1 : Généralités sur le développement local	34
Section 2 : Construction de la ressource et coordination des acteurs locaux	40
Section 3 : Le patrimoine culturel et le développement local	48
Conclusion	52
Chapitre 3 : Étude de la valorisation et la protection du tapis d'Ait Hichem : analyse et discussion des résultats de l'enquête	53
Introduction.....	54
Section 01 : Présentation de la zone et lieux d'étude : village d'Ait Hichem.....	54
Section 02 : Rôle des acteurs locaux dans la valorisation du tapis d'Ait Hichem.....	58
Section 03 : Analyse et discussion des résultats du questionnaire adressé aux tisseuses.....	69
Conclusion.....	83
Conclusion générale	84

Introduction générale

Introduction

Aujourd'hui, la notion du patrimoine occupe une place importante. Elle s'est progressivement enrichie, car de plus en plus de recherches se consacrent à cette notion autrefois négligée au détriment des autres domaines.

Au sens large, le patrimoine recouvre un ensemble de biens et savoirs représentatifs de valeurs, qui font l'objet d'une reconnaissance et d'une préservation dont la finalité est la transmission aux générations futures. Il est donc matériel et immatériel.

La Kabylie regorge d'une multitude et d'une diversité culturelle qui la rendent unique par rapport aux autres régions de l'Algérie. Elle dispose d'un patrimoine naturel riche au relief montagneux, d'une chaîne côtière, d'un massif central et de la fameuse chaîne de montagne du DJURDJURA, un grand territoire vêtu d'une diversité faunistique et florale.

La wilaya de Tizi-Ouzou est réputée par son patrimoine culturel notamment en savoir-faire artisanal concrétisé par des produits artisanaux finement décorés à la main tel que la poterie d'Ath kheir, les bijoux de Beni Yenni, les robes kabyles des Ouadhias, Djemaâ Saharidj et tapis d'Ait Hichem qui est notre objet de recherche. Ils sont à la fois un symbole fort et spécifique de la région et une culture bien ancienne.

À l'heure où l'Algérie souffre d'une crise politico-économique sans fin, le pays se retrouve face à un problème plus coriace. En effet, le pays subit une pandémie de coronavirus (COVID-19), une crise sanitaire qui vient superposer les crises déjà présentes et empirer la situation économique du pays. Depuis, le secteur culturel devient le secteur le plus touché par les crises engendrées par la COVID-19. Par conséquent, toute activité en lien avec le patrimoine culturel a été suspendue poussant les établissements concernés à concentrer leurs activités sur internet (Nabila GOUMEZIENE, Directrice de la culture TO).

Motivations et objectifs :

Il est nécessaire de choisir un sujet qui répond aux ambitions et motivations personnelles. La raison principale qui nous a poussés à choisir ce thème est l'importance cruciale à préserver le patrimoine culturel, un héritage légué qui représente une identité culturelle. Ayant une valeur économique, le patrimoine culturel est désormais perçu potentiellement par plusieurs économistes contemporains (GREFFE X, BENHAMOU.F, THESMAR. D,...ETC) comme un bien générateur de richesses, ainsi il est considéré comme vecteur de développement. On peut citer différents objectifs visés dans ce travail de recherche :

- **Vérification de l'engagement des pouvoirs publics à la sauvegarde et la maintenance des biens protégés ;**
- **La mise en valeur et la promotion du patrimoine culturel matériel et immatériel ;**
- **Clarifier l'importance que jouent les biens culturels dans le développement économique.**

Problématique :

En Algérie, chaque wilaya notamment à Tizi-Ouzou, dispose d'une institution décentralisée du ministère de la culture chargé des événements culturels qui est la Direction de la Culture (DC). Celle-ci s'occupe du patrimoine en question.

Chaque année, la DC manifeste sa participation dans la protection et la promotion du patrimoine en diverses façons, tel que l'organisation des fêtes et différents festivals.

Dans ce contexte, on a choisi l'étude du thème « La protection et la valorisation du patrimoine culturel dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Cas pratique : Le tapis d'Ait Hichem. ».

Nous posons donc notre question principale suivante :

- **Comment caractériser les efforts de valorisation et de sauvegarde du patrimoine culturel dans la wilaya de TIZI OUZOU ?**

Cette problématique est accompagnée de questions subsidiaires, qui s'énoncent ainsi :

- Pourquoi sauvegarder le patrimoine culturel ?
- Quelles sont les procédures et stratégies choisies par les pouvoirs publics Algériens en vue de la protection du patrimoine culturel ?
- Quels sont les enjeux socio-économiques de la protection du patrimoine ?
- Comment mobiliser ce patrimoine culturel comme ressource dans le cadre du développement local ?
- Dans un contexte de crise sanitaire liée à la COVID-19 comment la direction de la culture de Tizi-Ouzou s'y prend en matière de valorisation du savoir-faire artisanal local ?

Hypothèses :

Pour traiter cette problématique nous avons émis deux hypothèses :

Hypothèse 1 :

- La direction de la culture contribue à la valorisation et la protection du patrimoine culturel à travers l'organisation et le financement des fêtes, festivals locaux, salons...

Hypothèse 2 :

- L'accompagnement des artisans constitue un préalable à l'émergence d'une dynamique de valorisation du patrimoine culturel.

Plan de travail :

Afin de répondre à la problématique énoncée, notre mémoire de recherche sera construit autour de trois principaux chapitres. Le premier chapitre a pour objet de définir les concepts clés ainsi que les bases théoriques de notre recherche. Le second chapitre présente la relation existante entre la valorisation du patrimoine et le développement local. Enfin le troisième et dernier chapitre sera consacré à l'étude de la valorisation du patrimoine culturel dans la wilaya de TO et celle du Tapis d'Ait Hichem comme cas pratique.

Méthodologie de la recherche

Compte tenu des objectifs déjà fixés et de notre plan, la méthodologie de recherche se doit d'être cohérente, afin d'apporter une réponse à notre problématique. Pour cela, nous adopterons une approche d'avantage de terrain notamment une recherche documentaire, autrement dit, fondée sur deux parties principales.

➤ Recherche documentaire

C'est la partie théorique. Elle consiste en une recherche bibliographique, en consultant les principaux ouvrages, une série de mémoires, des articles et revues scientifiques en rapport avec le thème de recherche.

➤ Enquête de terrain

La seconde étape est une étude empirique qui consiste en des collectes d'informations sous forme d'entretien auprès des associations, les artisans, les coopératives, et de la direction de la culture. Nous profiterons également des informations récoltées durant le stage pratique effectué au niveau de la direction de la culture de la wilaya de TIZI OUZOU.

Chapitre 01

Cadre conceptuel relatif à la notion du patrimoine culturel

Introduction

Le patrimoine a toujours suscité l'intérêt des sociétés anciennes et modernes, car il raconte leur histoire qui évolue avec le temps. Il représente un bien collectif, une richesse de l'humanité, donc sa conservation et sa transmission sont d'une nécessité primordiale. L'intérêt accordé au patrimoine s'est développé en réaction aux risques de destruction de toutes sortes. Dans le cadre d'une meilleure sauvegarde des biens culturels et d'une protection accrue du patrimoine, des lois sont élaborées permettant d'identifier, de sauvegarder et de valoriser ces biens patrimoniaux.

Dans ce premier chapitre nous essayerons d'apporter quelques éclaircissements concernant la notion du patrimoine, Et de répondre à la question du pourquoi doit-on s'intéresser à la sauvegarde de ce patrimoine. Pour se faire, nous avons créé trois sections :

- Dans la première section, nous ferons le point sur la définition du patrimoine, tout en abordant son historique et ses différentes formes ;
- Dans la deuxième section, nous traiterons le concept du savoir-faire et de l'artisanat en tant que patrimoine culturel immatériel ;
- Dans la troisième section, nous présenterons la notion de l'économie politique du patrimoine culturel, en passant par ses caractéristiques et les valeurs fondatrices du patrimoine. Nous ferons ensuite appel à la notion de patrimonialisation pour étudier les différentes étapes de ce processus.

Section 01 : Introduction au concept du Patrimoine

Dans la première section, nous allons introduire et présenter la notion de patrimoine en passant par sa genèse et son évolution et délimiter ses composantes, par la suite nous présenterons ses différentes composantes et formes.

1.1. Définition du concept du Patrimoine

La notion du patrimoine est une notion complexe et évolutive. Elle se transforme de manière continue et elle tend à s'élargir au passage du temps.

L'origine du mot patrimoine selon le LITTRÉ vient du latin «*PATRIMONIUM*» signifiant «*Héritage du père* », en d'autres sens, il fait référence à l'héritage transmis dans le domaine familial, du père aux enfants. Il définit donc le patrimoine comme étant un «*bien d'héritage qui descend, suivant les lois, des pères et mères à leurs enfants* ».

Le PETIT LAROUSSE quant à lui, ajoute à cette définition la notion du «*groupe* » d'où il explique l'intérêt et/ou la richesse commune du patrimoine et donc «*le patrimoine est un bien, héritage commun d'une collectivité, d'un groupe humain* ».

Le patrimoine est une notion ambiguë. En effet, diverses définitions du terme patrimoine se rencontrent selon les connaissances scientifiques, méthodologiques et les points de vue des différents auteurs.

Au sens large, le patrimoine peut être défini comme un ensemble de biens et savoirs légués par le passé et transmissible aux générations futures. Il est donc issu d'un héritage, un produit de l'histoire et une richesse à protéger.

Selon GREFFE. X (1984, p. 146), «*ce sont des choses utiles pour connaître notre société, faites dans cet objectif et dans la sauvegarde est d'intérêt public pour des motifs artistiques scientifiques, techniques, historiques ou urbanistiques* ».

Pour DESVALLEES. A (1998, p. 24), «*le patrimoine est l'ensemble de tous les biens naturels ou créés par l'homme sans limite de temps ni de lieu. Il constitue l'objet de la culture. Cette notion dynamique et prospective, manifestée avec acuité dans le développement de notre civilisation, est essentielle à l'hygiène et à la survie de la Civilisation. Outre la mission de conserver et de transmettre, elle implique la protection et l'exploitation du patrimoine acquis et du patrimoine futur* ». Selon GADREY. J (1994, p. 32) «*le patrimoine c'est un ensemble d'objets et de produits auxquels cette collectivité ou une proportion suffisante de ses membres attache de la valeur par ce*

qu'il s'agit de réalités qui témoignent de l'identité de cette collectivité en établissant un lien temporel entre le passé et/ou entre son présent et ce qu'elle imagine de son avenir témoignage projeté ».

Selon VERNIÈRES. M (2015, p. 7), « *Le patrimoine peut être défini comme un ensemble de biens, matériels ou immatériels, dont l'une des caractéristiques est de permettre d'établir un lien entre les générations, tant passées qu'à venir. Il est donc issu d'un héritage, produit de l'histoire, plus ou moins ancienne, d'un territoire ou d'un groupe social* ».

Selon LAURENT. P (1997, p. 13) « *Le patrimoine culturel englobe l'ensemble des traces des activités humaines qu'une société considère comme essentielles pour son identité et sa mémoire collective et qu'elle souhaite préserver afin de les transmettre aux générations futures* ».

Le Conseil du patrimoine de Montréal (p. 04) a publié une définition de la notion du patrimoine, il écrit que le patrimoine désigne tout objet ou ensemble, naturel ou culturel, matériel ou immatériel, qu'une collectivité reconnaît pour ses valeurs de témoignage et de mémoire historique en faisant ressortir la nécessité de le protéger, de le conserver, de se l'approprier, de le mettre en valeur et de le transmettre.

1.2 Origine et évolution de la notion du patrimoine

Le terme patrimoine qui est étymologiquement « *PATRIMONIUM* » a fait sa première apparition au XII^{ème} siècle, d'où il prend le mot latin « pater » c'est-à-dire « père » comme origine, il représente l'ensemble des biens hérités du père.

Deux siècles après, au XIV^{ème} siècle on assiste à la naissance du terme « *PATRIMONIAL* » qui vient du bas latin juridique « *patrimonialis* ».

Même si on ne peut encore parler du patrimoine comme notion, au XIV^{ème} siècle durant la période de la renaissance, en Europe notamment en Italie se développent déjà des idées de préoccupation à la protection des vestiges, édifices et œuvres de l'Antiquité romaine. Cela signe la naissance du concept de monument historique.

Pendant ce temps-là, la France a également contribué à la protection du patrimoine. En effet, la sauvegarde et la préservation d'arts et de valeurs monarchiques et religieux deviennent d'une nécessité primordiale. Ces premiers objets sont les reliques des saints, les *regalia*, les collections des bibliothèques royales et princières, les archives d'institutions royales et religieuses (abbayes) et les édifices anciens (LE HEGARAT. T, 2015, p. 02)

Au XVIII^{ème} siècle, François Roger de Gaignières (1642-1715), un collectionneur d'objets de valeurs, parcourt toute la France à la recherche des traces du Moyen Âge, il finit par dresser l'inventaire du patrimoine français vers 1700 et crée un musée réputé dans lequel il expose ses découvertes en documents historiques, d'objets d'arts, de manuscrits, médailles,. Il espérait en vain pouvoir créer un jour un service public de protection des monuments.

La révolution française a marqué un grand point de départ à la construction de la notion de patrimoine, en effet au XVIII^{ème} siècle, la France a connu des réformes dans beaucoup de secteurs dans lesquelles on assiste à une nationalisation des objets de valeurs. Les biens culturels sont vendus au profit de l'État et deviennent des biens publics appartenant à la nation. L'Abbé Grégoire (1750-1831), juriste et homme politique révolutionnaire, affirme dans le rapport sur les destructions opérées par le vandalisme, et sur les moyens de le réprimer du 31 août 1794 que « *le respect public entoure particulièrement les objets nationaux qui, n'étant à personne, sont la propriété de tous [...] Tous les monuments de sciences et d'arts sont recommandés à la surveillance de tous les bons citoyens* ». Néanmoins, cette protection du patrimoine ne se fait que progressivement malgré l'extension de la notion du patrimoine, elle concerne uniquement les œuvres d'art créées par des artistes et dont la valeur culturelle est importante. À cet effet, on assiste à la naissance d'une institution culturelle à savoir le premier musée d'histoire en France, « le Musée des monuments français d'Alexandre Lenoir » en 1795 à Paris. Cette période marque l'institutionnalisation de la notion de patrimoine.

Au XIX^{ème} siècle, on assiste à la création de la commission des monuments historiques en 1837. L'écrivain Prosper Mérimée, premier inspecteur des monuments historiques a permis le sauvetage et la restauration d'innombrables monuments parmi lesquels les églises de Saint-Savin, Poitiers, Vézelay, Notre-Dame, la maison de Jacques Cœur et les remparts d'Avignon. Mérimée propose ensuite l'adoption d'une loi qui ne sera votée qu'en 1887. « *Elle prévoit la création d'une mesure de classement des monuments et objets d'intérêt national, et assortit ce statut de droits et de devoirs pour leurs propriétaires.* » (BENHAMOU. F, 2012)

Au XX^{ème} siècle, l'Etat poursuit son engagement pour la protection et la sauvegarde des héritages. En effet, le 31 décembre 1913, la loi relative aux monuments historiques a été promulguée par un mouvement d'intellects et de passionnés, l'un des piliers du code du patrimoine, synthèse de lois antérieures, elle constitue à ce jour le fondement du dispositif de la protection et de la conservation du patrimoine monumental et mobilier. Au fil des années, la notion du patrimoine s'élargit et devient complexe.

Elle comprend désormais une combinaison de biens tangibles et intangibles, Sa protection devient une urgence globale à ne pas négliger.

1.3 Les composantes du patrimoine :

Le patrimoine peut prendre plusieurs classifications selon différents auteurs. Mais en général, on distingue le patrimoine naturel, le patrimoine historique et le patrimoine culturel.

1.3.1 Le patrimoine naturel

La nature par définition correspond à tout ce qui échappe à l'influence de l'homme, « *elle englobe tout ce qui échappe plus ou moins à l'action de l'homme, non seulement les êtres vivants, mais aussi le règne minéral, l'eau, l'atmosphère, les astres...* ». (TRICAUD. P.M, 2010, p.45)

Le patrimoine naturel comprend l'ensemble des éléments d'origine naturel appartenant à l'environnement de l'homme, constitués par des formations physiques, biologiques, hydrographiques, géomorphologique, biogéographique et physiographique.

Le patrimoine naturel fait référence à la biodiversité naturelle, cette dernière est définie comme « *la variabilité des êtres vivants de toute origine y compris, entre autre, les écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont il fait partie : cela comprend la diversité au sein des espèces, ainsi que celle des écosystèmes* ». (DUTHION. B & WALKER. L, 2014, p. 68). Il est constitué de sites naturels, paysages, le sol, le sous-sol, la faune et la flore, fleuves, les chaînes de montagnes, les forêts, la plage...

Dans son article 2, la convention du 16 novembre 1972 de l'UNESCO relative à la protection du patrimoine mondial définit la notion de patrimoine naturel comme « *l'ensemble des monuments naturels constitués par des formations physiques ou biologiques (...) qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue esthétique ou scientifique ; les formations géologiques (...) qui ont une valeur exceptionnelle vis-à-vis du point de vue de la science ou de la conservation* »

Le patrimoine naturel est très fragile. En effet, il est de plus en plus menacé par la dégradation et la destruction, ce qui fait que l'être humain est le premier responsable de son environnement et c'est à lui d'en prendre soin ainsi de changer ses attitudes et comportements envers cet héritage naturel afin de préserver une planète en bonne santé aux générations à venir. Dans ce sens, des parcs nationaux et des réserves naturelles ont été créés, mais cela n'empêche qu'une grande partie des richesses naturelles demeure sans protection.

1.3.2 Le patrimoine historique

Le patrimoine historique représente tout élément ou objet apportant à un témoignage sur l'histoire d'un lieu ou d'une civilisation étrangère. Ce patrimoine raconte l'histoire d'un peuple ou d'un territoire. Par extension, ce type de patrimoine se présente et s'illustre sous diverses formes de ruines, de traces et des restes matériels des autres civilisations, des monuments ou sites archéologiques, des documents historiques qu'on nomme archives, qui témoignent d'événements historiques et donnent des détails sur la vie quotidienne de nos ancêtres...Etc.

Le patrimoine historique constitue une mémoire à ne pas oublier, un héritage important pour comprendre et connaître notre histoire et celle de nos ancêtres et il est crucial de s'engager à sa conservation en bon état pour le faire découvrir aux générations à venir.

1.3.3 Le patrimoine culturel

Dans le célèbre ouvrage intitulé « La gestion du patrimoine culturel », Xavier GREFFE définit le patrimoine culturel comme « *l'ensemble des sites, quartiers, collections ou pratiques qu'une société hérite de son passé et qu'elle entend préserver et transmettre aux générations futures.* » (GREFFE. X,1999, p. 01).

La convention de FARO (2005, p. 2) sur la valeur du patrimoine culturel pour la société a défini le patrimoine culturel comme étant, « *un ensemble de ressources héritées du passé que des personnes considèrent, par-delà le régime de propriété des biens, comme un reflet et une expression de leurs valeurs, croyances, savoirs et traditions en continuelle évolution. Cela inclut tous les aspects de l'environnement résultant de l'interaction dans le temps entre les personnes et les lieux.* »

Selon LAURENT P (1997, p. 13), « *Le patrimoine culturel englobe l'ensemble des traces des activités humaines qu'une société considère comme essentielles pour son identité et sa mémoire collective et qu'elle souhaite préserver afin de les transmettre aux générations futures.* »

L'économiste GUERZONI G (1997, p. 107) définit le patrimoine culturel comme un « *ensemble de biens hétérogènes, qui se transforme avec le temps, qui se trouve au cœur d'un processus d'historisation et qui apparaît comme le véhicule de traditions culturelles spécifiques* ».

En Algérie, l'article 02 de la loi 98-04 relative à la protection du patrimoine définit le patrimoine culturel comme « *tous les biens culturels immobiliers, immobiliers par destination et mobiliers existant sur et dans le sol des immeubles du domaine national, appartenant à des*

personnes physiques ou morales de droit privé, ainsi que dans le sous-sol des eaux intérieures et territoriales nationales légués par les différentes civilisations qui se sont succédées de la préhistoire à nos jours. Font également partie du patrimoine culturel de la nation les biens culturels immatériels produits de manifestations sociales et de créations individuelles et collectives qui s'expriment depuis des temps immémoriaux à nos jours. »

Le patrimoine culturel est le support de la mémoire et de l'identité de l'homme, il comprend une combinaison de biens matériels et immatériels. À cet effet, on distingue deux formes de patrimoine culturel, le patrimoine culturel matériel et le patrimoine culturel immatériel.

1.3.3.1 Le patrimoine culturel matériel

Articles 1 et 2 de la convention UNESCO pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel 1972, définissent le patrimoine culturel matériel. Selon cette convention, *« Sont considérés comme patrimoine culturel matériel, toutes les réalisations de l'homme incarnées à travers le milieu bâti rural ou urbain, plus particulièrement il concerne les œuvres architecturales anciennes ou nouvelles, les groupes de constructions isolées ou réunies, qui en raison de leur architecture, de leur unité ou de leur intégration dans le paysage ont une valeur culturelle exceptionnelle du point de vue de l'anthropologie, de la géographie, de l'histoire, de l'art ou de la science de l'ingénierie ».*

Le patrimoine culturel matériel comprend :

- Le patrimoine culturel mobilier (peintures, sculptures, monnaies, instruments de musiques, armes, manuscrits)
- Le patrimoine culturel immobilier (monuments, sites archéologiques)
- Le patrimoine culturel subaquatique (épaves de navires, ruines et cités enfouies sous les mers).

1.3.3.2 Le patrimoine culturel immatériel

L'évolution du concept du patrimoine a fait apparaître la notion de patrimoine culturel immatériel vers la fin du 20^e siècle dans la convention de l'UNESCO 2003 sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, qui ajoute l'aspect immatériel au patrimoine culturel.

Dans son Article 2, la convention de 2003 de l'UNESCO définit le patrimoine culturel immatériel étant : « Les pratiques, les représentations, expressions, connaissances et savoir-faire, ainsi que les instruments, objets, artefacts et espace culturel qui leur sont associés... Ce patrimoine culturel immatériel transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et leur histoire, et leur procure un

sentiment d'identité et de continuité, contribuant à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine.»

La convention précise également les éléments pouvant faire partie du patrimoine immatériel. Elle stipule que « *le “patrimoine culturel immatériel” tel qu'il est défini au paragraphe 1 ci-dessus, se manifeste notamment dans les domaines suivants :*

- (a) les traditions et expressions orales, y compris la langue comme vecteur du patrimoine culturel immatériel ;*
- (b) les arts du spectacle ;*
- (c) les pratiques sociales, rituels et événements festifs ;*
- (d) les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ;*
- (e) les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel »*

Le patrimoine culturel immatériel est l'ensemble des pratiques, représentations et symboles qui renvoient à des danses, aux manières de vivre, de s'habiller, de consommer, de cuisiner qui sont communément partagés et que les communautés se les approprient avec son apprentissage pour les transmettre aux générations futures. « *La particularité de ce patrimoine réside dans le fait qu'il est fondé sur les communautés. En effet, le patrimoine culturel immatériel n'a de valeur patrimoniale que lorsqu'il est reconnu comme tel par les communautés, groupes et individus qui le créent, l'entretiennent et le transmettent. Sans leur avis, personne ne peut décider à leur place si une expression ou pratique donnée fait partie de leur patrimoine.»* (KIANGUEBENI. U, 2016, p. 16)

En Algérie, l'article 67 de la loi 98-04 relative à la protection du patrimoine culturel, définit les biens culturels comme « *une somme de connaissances, de représentations sociales, de savoir, de savoir-faire, de compétences, de techniques, fondés sur la tradition dans différents domaines du patrimoine culturel représentant es véritables significations de rattachement à l'identité culturelle détenus par une personne ou un groupe de personnes. »*

Ce qui est protégé et conservé finalement dans le patrimoine immatériel c'est la manière de faire et non pas l'objet lui-même c'est ce qui différencie le patrimoine culturel immatériel du patrimoine culturel matériel. On illustre comme exemple le repas gastronomique des français qui est communément partagé et qui depuis des siècles se transmet de génération en génération. Il est inscrit en 2010 au patrimonial culturel immatériel mondial.

Section 02 : Le savoir-faire local artisanal en tant que PCI

L'artisanat est une activité primitive et très ancienne, car elle est l'un des premiers métiers que l'homme a pratiqué. En plus d'être une activité culturelle et ancestrale, l'artisanat est une source de revenus de beaucoup de foyers, une activité économique qui a grandement participé au développement et à l'expansion des civilisations, grâce à un savoir-faire traditionnel qui permet l'exploitation des diverses matières premières, afin de créer des objets utilitaires et décoratifs de différentes formes.

A travers cette section nous expliciterons d'abord la notion de l'artisanat et ses différentes caractéristiques, puis dans le deuxième point nous présenterons brièvement la notion de savoir-faire artisanal où nous mettrons en avant son lien avec le patrimoine culturel.

2.1 Définition de la notion de l'artisanat et caractéristiques

Par définition, l'artisanat représente une activité économique à dominance manuelle qui vise la transformation des matières premières naturelles, d'origine animale, végétale ou minérale dans le but de satisfaire des demandes en besoins primitifs (habillement, article de ménage, ameublement, produits à usage agricole...).

L'UNESCO (1997) définit l'artisanat ou produits de l'artisanat comme *« Produits fabriqués par des artisans, soit entièrement à la main, soit à l'aide d'outils à main ou même de moyens mécaniques, pourvu que la contribution manuelle directe de l'artisan demeure la composante la plus importante du produit fini. Ces produits sont fabriqués sans restriction en termes de quantité et en utilisant des matières premières prélevées sur des ressources durables. La nature spéciale des produits artisanaux se fonde sur leurs caractères distinctifs, lesquels peuvent être utilitaires, esthétiques, artistiques, créatifs, culturels, décoratifs, fonctionnels, traditionnels, symboliques et importants d'un point de vue religieux ou social. »*

En Algérie, on entend par artisanat « toute activité de production, de création, de transformation, de restauration d'art, d'entretien, de réparation ou de prestation de service, à dominante manuelle exercée, à titre principal et permanent, sous une forme sédentaire, ambulante ou foraine, dans l'un des domaines d'activités : artisanat d'art, artisanat de production de biens, artisanat de services. Tout en exerçant l'activité soit individuellement, soit dans le cadre d'une coopérative d'artisanat et des métiers, ou bien dans le cadre d'une entreprise d'artisanat et des métiers. » (Ordonnance n96-01, art 5, 1996).

On appelle la personne exerçant un métier artisanal, « l'artisan ». Ce dernier fait un travail manuel avec une technique traditionnelle spécifique (art), nécessitant parfois le recours à des outils modestes. L'artisan travaille soit à son propre compte, souvent aidé de sa famille et d'apprentis (bijoutier, vannier, potière, etc.), soit au compte d'une autre personne ou organisation / association.

Les caractéristiques de l'artisanat sont :

- Une production à dominance manuelle, les artisans travaillent soit manuellement (fabrication artisanale de biens) ou avec l'utilisation d'outils simples.
- Inexistence d'honoraires fixes : « *le salaire gagné par les artisans n'est pas fixé par l'Etat, il n'est pas fixe mais prend en considération le prix de revient, la durée du travail et le rendement.* » (MACHOINA.C, 2021, p.14) ;
- Horaires de travail indéterminés : En effet chaque artisan travaille à son rythme ;
- Le personnel d'une entreprise artisanale est généralement réduit au minimum à savoir le maîtreartisan et ses apprentis. Le nombre maximum d'artisans varie, il est déterminé par les lois d'un pays ;
- Absence de compétences managériales : Il se trouve que dans la plupart des cas, certains artisans manquent de compétences dans l'analyse du marché et la comptabilité ;
- « *Les produits artisanaux sont vendus dans des salons ou expositions, dans des points de vente au détail, sur des marchés, dans des foires, dans les lieux touristiques et sur les marchés d'exportation. Ils sont fréquemment vendus par le biais de chefs d'entreprises et d'intermédiaires, d'ONG, et d'associations de producteurs et d'exportateurs. Internet et les sites web sont aussi de plus en plus utilisés pour commercialiser ces produits.* » (KIROUANI S, 2015, p. 19) ;
- L'importance de l'aspect pratique dans la transmission du savoir-faire artisanal, Il n'y a aucun moyen théorique d'apprendre ces habiletés, mais tous doivent apprendre à les pratiquer ;
- Les produits artisanaux sont des objets commerciaux et utilitaires contrairement aux objets d'art qui sont une expression artistique d'un artiste dont la valeur économique est variable ;
- Les prix pratiqués par les artisans sont habituellement fonction du coût du matériel utilisé et de la main-d'œuvre, bien qu'un petit nombre d'artisans puissent exiger des surprix grâce à leur bonne réputation.

Les métiers de l'artisanat d'art sont l'héritage d'un savoir-faire unique acquis au fil des siècles. D'une grande variété, ils touchent tous les secteurs dont le verre, le bois, le cuir, les arts graphiques ou l'art du spectacle.

2.1 Le savoir-faire : Un patrimoine culturel immatériel

Plusieurs auteurs ont essayé de donner une définition complète au savoir-faire :

BERBAR Mouloud dans sa thèse portant sur les -Dynamiques territoriales et développement local par la valorisation des savoir-faire locaux artisanaux dans la wilaya de Tizi-Ouzou - définit le savoir-faire comme « *l'habilité à entreprendre une activité, il représente un ensemble de compétences informelles, tacites, acquises par l'expérience de la matière, dans l'exercice d'une profession. Il constitue un ensemble de dispositions liées aux spécificités de la production et sont indispensables à sa bonne exécution. L'apport du capital humain est essentiel. L'exercice fréquent de ce savoir-faire et sa transmission sont indispensables à son développement* » (BERBAR. M, 2018)

Pour RASSE P Le savoir-faire est « *Un ensemble de compétences informelles, tacites, acquises par l'expérience de la matière, dans l'exercice d'une profession. Ils constituent un ensemble de dispositions liées aux spécificités de la production et sont indispensables à sa bonne exécution* » (RASSE, 2001, p. 2).

Le savoir-faire d'un acteur peut être défini comme «*la capacité de l'acteur à mettre en œuvre des délimitant et interprétants usuels efficaces dans la planification de l'action, le raisonnement au niveau fonctionnel de la détermination, et la communication pour l'action*» (CHEVALLIER. D, 1991, p. 53).

On entend par savoir-faire, l'ensemble des connaissances, des valeurs complexes acquises et transmises via l'apprentissage ou bien l'expérience de la matière dans l'exercice d'une activité ou profession.

« *L'artisanat repose sur un savoir-faire qui, lorsqu'il se raréfie, devient patrimoine ...Le savoir-faire peut être assimilé à un patrimoine justement par cette qualité intrinsèque de créateur de lien. Le savoir-faire est une habileté manuelle communicable. Il correspond à des connaissances techniques, transmissibles non immédiatement accessibles au public et non brevetées et pour lesquelles quelqu'un serait disposé à payer pour en avoir connaissance.* » (DONSIMONI. M, KEMMAR. M & PERRET-KARNOT. C, 2014).

L'activité artisanale traduit un savoir-faire qui implique un caractère professionnel d'une précision du geste. Un savoir-faire artisanal renvoie à l'ensemble de réflexions, acquis cognitifs et différentes techniques de fabrication -plus ou moins- manuelle (en utilisant des outils traditionnels simples) acquises par expérience ou par des formations publiques. Dotés d'une créativité artistique, les artisans utilisent leurs talents dans la fabrication des produits artisanaux. Ainsi, l'activité artisanale est aussi créative. La création s'exprime dans l'objet créé. Derrière le travail manuel, il y a un travail intellectuel de réflexion imaginative qui va permettre à l'artisan de concevoir et d'élaborer des projets.

Les savoir-faire artisanaux se caractérisent par « *la lenteur dans la transmission et par des connaissances qui s'étalent sur l'ensemble du processus productif du produit artisanal* » (BERBAR,2018).

La Convention UNESCO de 2003 qualifie le savoir-faire de patrimoine immatériel en ce qu'il est un facteur important du maintien de la diversité culturelle face à la mondialisation croissante. L'UNESCO marque ainsi « l'importance du patrimoine culturel immatériel qui ne réside pas tant dans la manifestation culturelle elle-même que dans la richesse des connaissances et du savoir-faire qu'il transmet d'une génération à une autre. Il caractérise donc un patrimoine traditionnel, contemporain et vivant à la fois, car le patrimoine culturel immatériel ne comprend pas seulement les traditions héritées du passé, mais aussi les pratiques rurales et urbaines contemporaines, propres à divers groupes culturels. » (UNESCO, 2003).

Le savoir-faire artisanal est un patrimoine culturel immatériel, tandis que l'artisanat traditionnel représente la manifestation la plus matérielle de ce patrimoine culturel immatériel. Ce savoir-faire assure la pérennité des activités artisanales. Pour valoriser et sauvegarder ce patrimoine il faut que les artisans le transmettent aux générations futures.

Section 03 : L'économie politique du patrimoine culturel

Dans cette section, nous allons présenter le concept de l'économie politique du patrimoine, une discipline nouvelle qui a pris de l'essor suite à la prise de conscience des différentes potentialités économiques que peut apporter la bonne gestion et maîtrise du patrimoine culturel.

Cette section s'est inspirée des travaux de recherches scientifiques de certains économistes tel que GREFFE.X, BENHAMOU.F qui ont permis d'étendre cette approche économique du patrimoine à l'ensemble des secteurs concernés.

Ainsi, nous allons dans un premier temps définir l'économie du patrimoine culturel. Nous présenterons ensuite les différentes caractéristiques économiques du patrimoine ainsi que ses valeurs fondatrices. En dernier lieu, nous définirons la notion de patrimonialisation et nous présenterons les principales phases de ce processus.

3.1 Définition de l'économie politique du patrimoine culturel

Pour GREEFFE Xavier « *L'économie du patrimoine culturel est une discipline qui est censée éclairer les conditions dans lesquelles le patrimoine culturel doit être distingué, conservé, géré et valorisé. Elle est complexe car les ressources dont la plupart sont héritées d'un passé lointain sont souvent d'une grande fragilité* » (GREEFFE. X, 2011, p. 928)

3.2 Les caractéristiques économiques du patrimoine culturel (BENHAMOU. F, 2012)

3.2.1 Des biens uniques

BENHAMOU.F (2012) considère que « *Le patrimoine est pour l'essentiel constitué de biens uniques. Les administrations en charge du patrimoine tendent toutefois à intégrer parmi les biens protégés des biens qui ne sont pas uniques, mais rares et typiques d'une époque ou d'une catégorie* ». (BENHAMOU.F, 2012, p. 20)

Dans le cas de biens uniques, la non-préservation constitue une perte irréversible.

3.2.2 Des biens publics

On distingue en économie les biens privés qui sont rivaux et excusables, et les biens collectifs ou publics, non rivaux et non excluables. « *Dans le cas des biens privés, deux agents ne peuvent pas bénéficier simultanément de l'usage d'un même bien, les biens publics sont consommés à part égale par plusieurs agents simultanément* » (BENHAMOU. F, 2012, p. 22)

Quelques exemples permettent d'illustrer ces différents cas de figure. Les tickets qu'on achète pour accéder à un concert de musique andalouse avec les avantages qu'on peut en tirer représentent des biens privés. Alors que les façades d'un monument historique visibles depuis une petite route de campagne par exemple est un bien public.

3.2.3 Des biens générateurs d'externalités

Les biens patrimoniaux génèrent des externalités positives publiques et privées qui ne sont pas rémunératrices. Ceci est illustré par l'exemple du monument classé qui crée une valeur de

sensation de bien-être pour les habitations qui l'entourent. « *Les bénéfices non marchands du classement consistent en la satisfaction obtenue par certains grâce à l'amélioration de l'environnement urbain ou paysager* » (BENHAMOU. F, 2012, p. 23)

D'autres formes d'externalités s'ajoutent, elles sont intergénérationnelles : Chaque génération se charge de la transmission de l'héritage hérité de celle qui la précède, elle crée un nouveau

patrimoine pour les générations futures. Ces dernières le font également pour d'autres générations et ainsi de suite. Le patrimoine dans ce cas constitue un legs destiné aux générations à venir.

3.2.4 Des droits de propriétés partagées

John Ruskin évoque dans *The Seven Lamps of Architecture* la question des droits de propriété du bien patrimonial : « *La conservation des monuments n'est pas une question de convenance ou de sentiment. Nous n'avons pas le droit d'y toucher. Ils ne nous appartiennent pas. Ils appartiennent en partie à ceux qui les ont construits et en partie aux générations suivantes* » (RUSKIN. J, 1849, p. 206)

En Droit, un bien patrimonial peut avoir un seul propriétaire alors qu'il peut en avoir plusieurs du point de vue économique qu'il soit public appartenant à une collectivité ou privé appartenant à une propriété privée. Victor Hugo en parle : « *Il y a deux choses dans un édifice : son usage et sa beauté. Son usage appartient au propriétaire, sa beauté à tout le monde ; c'est donc dépasser son droit que de le détruire* » (HUGO. V, 1834)

3.3 Les valeurs fondatrices du patrimoine :

La publication de la commission des biens culturels du Québec a défini la notion de valeur du patrimoine comme : « *un ensemble de caractéristiques ou qualités positives perçues dans des objets ou sites culturels par des individus ou groupes d'individus.* » (2004)

Tout patrimoine culturel a une valeur en soi. On constate généralement la valeur esthétique et historique liée au patrimoine culturel car elles sont les plus simples à percevoir. « *Ce sont elles qui ont présidé à l'adoption de la loi de 1913 qui a fait école dans plus d'un pays* » (BENHAMOU.F & THESMAR.D, 2012, p. 33). D'autres valeurs s'ajoutent à celles-ci qu'elles soient culturelles, sociales, économiques ou éducatives. GREFFE .X, (2011) professeur de sciences économiques et sociales à la Sorbonne, les regroupe en trois catégories, ainsi l'économie du patrimoine culturel est fondée essentiellement par la valeur d'existence et la valeur d'usage du PC auxquelles il ajoute une valeur de développement.

3.3.1 L'économie de la valeur d'existence :

La valeur du patrimoine naît de l'existence de celui-ci. En d'autres termes, le patrimoine existe, donc il a une valeur. RIEGL a souligné l'importance que pouvaient représenter les monuments pour les communautés : le monument exprime une valeur d'ancienneté. RIEGL y voyait une source d'histoire donnant une information aux peuples sur leurs passés, en d'autres termes un témoignage du temps écoulé. La création artistique, elle-même exprime une évolution et progression dans l'expression des matériaux, formes et couleurs.

Le patrimoine affiche une valeur d'existence et une valeur collective, cette dernière s'impose sans nécessairement une participation des citoyens. Donc, elle a un rôle politique. (LENIAUD, 1994). Dans ce sens, le patrimoine bénéficie des efforts fournis par la nation à travers les politiques d'inventaires, de reconnaissances et de conservation. Par contre, il reste mis à l'écart (au nom de la réalisation des valeurs d'ancienneté.) par rapport à d'autres politiques qui sont considérées comme des besoins immédiats tels que l'emploi, la santé ou la lutte contre la pauvreté.

3.3.2 L'économie de la valeur d'usage :

Pour Xavier Greffe, le développement massif du tourisme contemporain a stimulé l'apparition d'une nouvelle valeur économique liée aux monuments visités par les touristes.

En plus de sa valeur existentielle, le monument est utilisé pour l'attraction des visiteurs, à cette occasion leurs dépenses engendreront des flux d'emplois et d'activités. Ces flux permettront un retour financier garantissant la conservation du patrimoine culturel. Ces dépenses de cette conservation sont aussi productives que tout autre investissement. C'est le nombre de touristes et la quantité de leurs dépenses qui deviennent les fondements de cette économie politique du patrimoine culturel.

Le domaine du patrimoine s'élargit de plus en plus de même que sa conservation. Il attire des touristes qui grâce à leurs dépenses deviennent les fondements de cette économie politique du patrimoine culturel.

Une extension phénoménale de production et d'introduction de nouveaux produits nationaux et locaux tel que le patrimoine industriel et vernaculaire d'objets de la culture font l'objet d'études et de recherches de valeurs monétaires.

Dans la valeur d'usage, la certification d'un patrimoine donne l'information ou signe de quelque chose qui mérite l'attention. Cette certification devient une technique de marketing qui garantit le consommateur qu'il trouvera quelque chose d'intéressant afin de réduire son incertitude sur l'objet

de ses dépenses. Ils garantissent des investisseurs variés de ce que des rendements suivront leurs efforts.

La valeur d'usage met l'accent sur la valeur et l'argumentation économique en faveur du patrimoine culturel ou plutôt en faveur des retombées économiques que l'on peut en attendre. Cependant la valeur d'usage reste imparfaite et peut laisser des résultats négatifs contrairement aux anticipations positives prévues, le patrimoine culturel peut vite perdre de sa profondeur, au minimum sa valeur mémorielle.

3.3.3 L'économie de la valeur de développement :

Les différents actifs du patrimoine contribuent au développement de plusieurs domaines (économique, social, environnemental ou territorial) qui constituent un élément essentiel pour toute stratégie du développement durable.

Le patrimoine culturel contribue et participe au développement d'une économie caractérisée par la globalisation et le rôle stratégique des connaissances. L'économie de la connaissance permet aux facteurs immatériels de jouer un rôle déterminant dans la définition et la production des nouveaux biens. D'un autre côté, l'économie globale offre une possibilité aux biens marchands de s'étendre et de bien exprimer leurs cultures spécifiques dans des marchés plus étendus.

Bien que le patrimoine culturel puisse conduire à l'apparition des valeurs intrinsèques, il peut aussi donner vie à des valeurs extrinsèques qui constituent l'inclusion et l'intégration sociale en offrant une meilleure connaissance du capital culturel et social, nécessaire à la cohésion des actions collectives.

« Aussi impressionnante soit la liste des bénéfices extrinsèques, elle ne vaut pas preuve en soi. Pour qu'un bénéfice apparaisse, le dialogue ou l'échange de langage inhérent à toute activité artistique doit bien avoir lieu, et les activités doivent être régulières. » (BENHAMOU.F & THESMAR.D, 2012,p. 33).

3.4 La patrimonialisation : Un outil de valorisation du patrimoine culturel

3.4.1 Définition de la notion de patrimonialisation

Selon LAROUSSE, la patrimonialisation est l'opération qui consiste à « Rendre quelque chose patrimoniale et de lui donner une valeur économique. »

AMOUGOU. E (2003), définit la patrimonialisation comme : « *un processus social par lequel les agents sociaux légitimes entendent, par leurs actions réciproques, (c'est-à-dire interdépendantes,*

conférer à un objet ou à un espace architectural, urbanistique, paysager ou à une pratique sociale (langue, mythe,...), un ensemble de propriétés ou de valeurs reconnues et partagées d'abord par les agents légitimés et, ensuite, transmises à l'ensemble des individus au travers des mécanismes d'institutionnalisation, individuels ou collectifs nécessaires à leur préservation, c'est à dire à leur légitimation durable dans une configuration sociale spécifique. » (AMOUGOU.E Cité par FOURCADE. M.B, 2003, p.17).

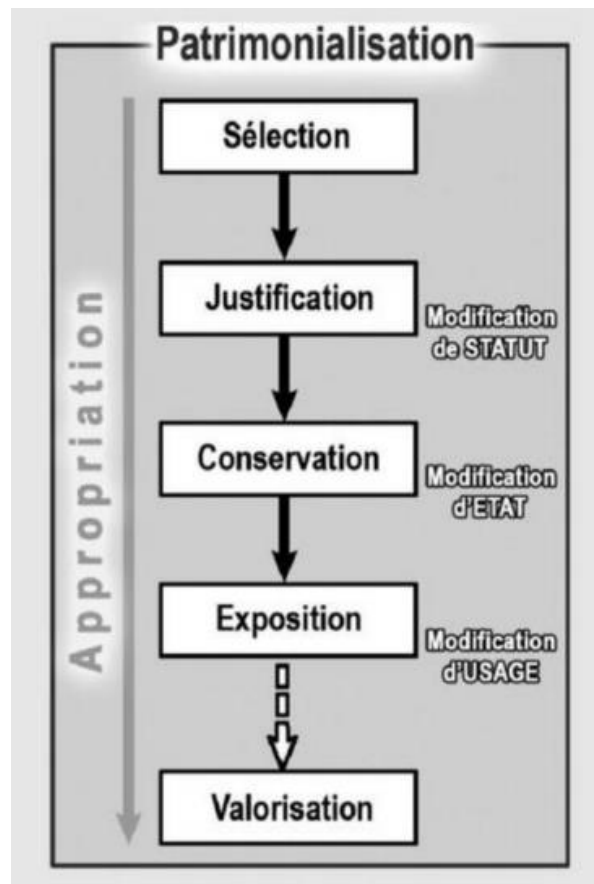
« La patrimonialisation est donc le processus par lequel une communauté reconnaît en tant que patrimoine des productions de sa culture héritées des générations passées ou produites par les générations actuelles et jugées dignes d'être transmises aux générations futures, elle suscite l'identification de la transmission » (IBAROUDENE. T, SOUDED. N, 2018, p. 62).

La patrimonialisation vise la conservation, la sauvegarde et la préservation d'un bien, afin de le transmettre aux générations à venir. Elle reflète la volonté d'une communauté ou d'un groupe d'individus à désigner et, sélectionner un élément/objet en tant que patrimoine sur la base d'un ensemble de valeur qu'il lui attribue (les valeurs fondatrices du patrimoine). Aucun élément n'a, à priori, le statut de patrimoine, il devient patrimoine si certains acteurs le sélectionnent sur la base d'un ensemble de valeurs autour desquelles il y a eu consensus.

3.4.2. Le processus de la patrimonialisation

Selon DI MÉO. G (2007), « *le processus de la patrimonialisation peut être ramené à six étapes successives et enchaînées les unes aux autres* ». Elles vont de la prise de conscience patrimoniale à la valorisation du patrimoine, en passant par les phases essentielles de sa sélection et de sa justification, de sa conservation et de son exposition (FRANÇOIS, HIRCZAK ET SENIL, 2006).

Figure N 01 : Les étapes de la patrimonialisation



Source : FRANÇOIS H., HIRCZAK M., SENIL N (2006, p. 683)

3.4.2.1 La prise de conscience patrimoniale

Selon DI MÉO (2007), la construction patrimoniale est souvent le fruit des crises sociales intenses, qu'il soit d'ordre politique, idéologique ou environnemental, au cours desquelles elle se dessine, s'accélère et se diversifie. Les éléments ne requièrent de l'intérêt qu'au moment de leur disparition causée par une guerre, catastrophe naturelle, changement de mode de vie...

3.4.2.2 La sélection

Après l'identification du sujet de patrimonialisation, vient l'étape de la sélection, elle revoit aux choix et à l'engagement des communautés à choisir un élément qu'il soit un objet concret ou une réalité idéale et abstraite (événements et manifestations sociales, traditions plus ou moins renouvelées, chansons, recettes culinaires et produits de pays, techniques et savoirs et savoir-faire variés).

Durant cette seconde phase, les éléments ,objet de processus de patrimonialisation ,doivent se soumettre à un consensus tacite et/ou formel accepté par les différents acteurs. La désignation d'un patrimoine, qu'il soit un objet, bâtiment, lieu, fait ou autre, qui fait constituer l'héritage plus ou moins ancien des groupes sociaux, ne peut avoir lieu sans une sélection qui reflète en réalité les choix de la société. En outre, la sélection des éléments patrimoniaux dépend étroitement du jeu de ces acteurs variés.

3.4.2.3 La justification (changement de statut)

La justification vient accompagner le processus de la sélection. Elle se base sur un mode de discours sur les raisons présidant au choix de tel ou tel objet patrimonial. Concrètement, La patrimonialisation s'inscrit toujours dans un principe narratif. Elle raconte une histoire, mythique ou historique, parfois les deux. Elle vise la justification d'une cause, le maintien d'une mémoire, la valorisation d'une époque passée de la vie sociale dans un but d'édification. Il s'agit souvent de montrer la grandeur des générations passées et leur sens du sacrifice qui les habitait (G. Di Méo, 2007).

3.4.2.4 La conservation (changement d'état)

La conservation autrement appelée la sauvegarde est, sans doute le fondement de toute action patrimoniale.

L'architecte richard FEILDEN (2003, p 8-9) classe les différentes actions de conservation par ordre d'importance croissante d'atteinte à l'objet patrimonial :

3.4.2.4.1 La conservation indirecte (FEILDEN cité par DORMAELS. M, p. 68)

- « *Prévention des détériorations : action sur l'environnement de l'objet.*
- *Préservation : conservation de l'objet/œuvre en l'état pouvant nécessiter sa soustraction à son milieu d'origine. »*

3.4.2.4.2 La conservation directe (FEILDEN cité par DORMAELS. M, p. 68)

- « *Consolidation : renforcement de l'objet/œuvre pour assurer sa longévité ou son intégrité physique.*
- *Restauration : raviver l'idée originale de l'objet et/œuvre et sa compréhension.*
- *Revalorisation : entretenir l'objet/œuvre, et particulièrement les édifices, en usage avec les modifications nécessaires à l'évolution de leur utilisation.*
- *Reproduction : faire des copies en vue de protéger les originaux.*

Reconstruction : dans des cas exceptionnels, on peut aller jusqu'à la reconstruction avec des matériaux anciens et nouveaux »

3.4.2.5 L'exposition (changement d'usage)

C'est une opération essentielle dans le processus de la patrimonialisation. La mise en exposition est la manière la plus courante pour transmission d'un héritage au plus large public possible. Ainsi, la création d'un musée est une initiative à la valorisation à travers l'exposition des objets patrimoniaux. Ces lieux permettent la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine mais ils exposent aussi une dimension ethnologique avec des représentations identitaires concrètes.

3.4.2.6 la valorisation

IDIR Mohamed Sofiane, docteur en science économiques à l'université de Grenoble, a traité le sujet de la patrimonialisation dans sa thèse et considère la valorisation comme « *l'ultime phase du processus de patrimonialisation. Elle représente une sorte de consécration économique pour les efforts fournis lors des étapes précédentes. Son déclenchement n'est pas automatique ; parfois, le mouvement patrimonial qui la précède ne suffit pas à son déclin. Cependant, plusieurs questions peuvent être posées sur les conditions de la mise en marché des objets patrimoniaux. Les activités qui découlent de la valorisation marchande sont multiples et variées ; P-A. Landel (2004) les a classées en quatre catégories : les activités de restauration, de réaffectation, de mise en réseau et de location ou de vente* » (IDIR M.S, 2013, p. 62).

3.4.6.1 La valorisation du patrimoine culturel immatériel

La valorisation et la sauvegarde du patrimoine culturel, immatériel, prend des mesures différentes de celles prises pour la conservation des monuments, sites et espaces naturels. On entend par la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel le transfert « *des connaissances, des savoir-faire et du sens. Autrement dit, la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel met l'accent sur les processus en jeu dans la transmission ou la communication de génération en génération, plutôt que sur la production de ses manifestations concrètes, telles qu'un spectacle de danse, un chant, un instrument de musique ou une œuvre d'artisanat.* » (BECHA. Z, YEZLI. L, 2014, p. 28)

Parmi les initiatives possibles de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel ,on citera :

- l'identification et la documentation de ce patrimoine ;
- la recherche ;
- la préservation du PCI le renforcera et le maintiendra en vie tout en lui permettant d'évoluer et de s'adapter.

- la communication et promotion : Avec la mondialisation et l'évolution des TIC, le E-MARKETING (marketing numérique) devient un outil indispensable aux stratégies des entreprises. Le patrimoine en ses deux dimensions (matériel et immatériel), ne peut rester à l'écart de l'évolution des technologies. Dans ce sens, l'utilisation de l'internet reste un excellent outil de promotion du PCI, il permet de communiquer des projections d'images ou des postes automatiques affichant des informations sur le PCI en question.
- la mise en valeur ;
- la transmission : En effet, il faut s'assurer qu'il est transmis aux générations de demain et cela essentiellement par l'éducation formelle et non formelle, ainsi que la revitalisation de ses différents aspects.

La patrimonialisation est l'occasion de sauvegarder des biens matériels ou abstraits et de leur assurer et une pérennité une transmission aux générations futures. La sauvegarde du patrimoine culturel immatériel est également une source importante de développement économique, l'objectif devrait être de valoriser les fonctions du patrimoine culturel immatériel dans la société et de promouvoir son intégration dans les politiques de planification de l'économie.

Conclusion

La notion de patrimoine culturel concerne aujourd'hui des objets hétérogènes : on parle, en effet, non seulement du patrimoine culturel matériel (Monuments, objets d'art,...), mais également immatériel (Savoir-faire, musique, poésie, folklore, art culinaire...). Cette évolution de la notion de patrimoine illustre l'évolution des critères d'identification et des valeurs qui varient dans le temps et selon les contextes. A cet effet, nous assistons à la naissance de l'économie du patrimoine culturel, une discipline qui a tant interpellé des chercheurs et économistes tel que GREFFE X (2011) et BENHAMOU F (2012), et qui consiste à éclairer les conditions dans lesquelles un patrimoine culturel doit être distingué, conservé, géré et valorisé. En effet, l'héritage devient patrimoine lorsqu'il est perçu comme une ressource ayant des valeurs qui justifient sa sauvegarde par un processus nommé la patrimonialisation.

Tout patrimoine culturel a une valeur en soi. On constate généralement la valeur esthétique et historique liée au patrimoine culturel, car elles sont les plus simples à percevoir. D'autres valeurs s'ajoutent à celles-ci qu'elles soient culturelles, sociales, économiques ou éducatives. Cependant, ce qui nous intéresse le plus, c'est la valeur économique du patrimoine culturel, car ce dernier constitue un atout pour les territoires et pour les sociétés qui se l'approprient. Les différents actifs du patrimoine contribuent au développement de plusieurs domaines à savoir : économique, social, environnemental ou territorial. Ils constituent un élément essentiel pour toute stratégie de développement local. Nous consacrerons notre deuxième chapitre à l'étude du lien entre le patrimoine culturel et le développement local.

Chapitre II

Le patrimoine culturel, un levier du développement local

Introduction

L'économie du patrimoine permet de comprendre les contraintes et les attentes liées à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine. Elle est un champ de recherche reconnu et nourri par un grand nombre d'études et de travaux académiques. L'approche économique du patrimoine montre l'importance de ce stock de richesses et des possibilités de le valoriser et de l'enrichir. (BENHAMOU. F, 2012)

Dans le cadre de la patrimonialisation, les actions de protection, de conservation et de valorisations des biens patrimoniaux, assurent le rayonnement du patrimoine et contribue au développement local tout en responsabilisant les acteurs qu'il appelle à l'action .En effet, La valorisation du patrimoine culturel devient un levier important, force motrice de la croissance économique dans la société de la connaissance. Elles sont au centre de la compétitivité globale et façonnent les territoires et les économies locales d'une nouvelle manière plus créative.

Ce chapitre est organisé en trois sections, dans la première nous effectuerons un retour sur les fondements conceptuels concernant le développement local, dans la seconde section nous présenterons la notion des ressources territoriales et des acteurs locaux, dans laquelle on abordera l'importance de la coordination des acteurs autour de la construction des ressources territoriales. Enfin, la troisième section sera consacrée à montrer la contribution du patrimoine culturel au développement local.

Section 1 : Généralités sur le développement local

Le développement local, apparu à partir des années soixante-dix, vient remplacer le développement centralisé ou du développement par le haut, qui peut se résumer en toute « *action privilégiant les données économiques d'ordre national, réagissant aux impulsions de l'économie du marché, dont l'Etat joue un rôle dominant* » (S. PUISSANT, C. LACOUR, 1987, P.04). Le développement local constituant un développement par le bas décentralisé, ne s'agit pas d'une alternative, mais d'accompagnement d'un processus de développement qui aide l'adaptation des sociétés et populations en valorisant les ressources cachées d'un territoire.

Dans cette première section nous allons faire un rappel sur le plan théorique concernant le concept du développement local à savoir : définitions, genèse, caractéristiques et objectifs.

1.1 Définition du développement local

Le développement local, également connu sous le nom de développement par le bas ou le développement endogène, est un cadre conceptuel qui a été utilisé dans les années 1970 pour décrire et analyser diverses interventions.

Avant de donner une définition concrète au concept du développement local, nous allons d'abord définir les différents aspects qui le constituent. On trouve donc la notion de développement et la notion du local.

1.1.1 La notion de développement

Souvent la définition retenue du développement est celle de F. PERROUX : « *Le développement est la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître, cumulativement et durablement, son produit réel global* » (1991, P. 155). Mais également d'autres auteurs célèbres ont participé à la définition du concept de développement à l'instar de PECQUEUR, qu'il le décrit comme « *un processus de mobilisation d'acteurs en vue d'élaborer une stratégie d'adaptation aux contraintes externes (ou internes), sur la base d'une identification culturelle et territoriale* ». (Équipe de recherche CIRUS-CIEU CNRS, 2004, p.320)

Il ne faut surtout pas confondre le développement à la croissance que les économistes ont été amenés à bien les distinguer. Nous trouverons F.PERROUX, pour qui la croissance est « *l'augmentation soutenue pendant une ou plusieurs périodes longues d'un indicateur de dimension*

: *pour une nation, le produit global net en termes réels*» (Dictionnaire Economique et social, 1990,p. 115). Par contre, « *le développement est la combinaison des changements mentaux et sociaux qui rendent la nation apte à faire croître, cumulativement et durablement son produit réel global*». (PERROUX. F, 1964, p. 155)

En effet la croissance est un indicateur purement économique, il est d'ordre quantitatif. Alors que le développement en plus des indicateurs économiques, prend en considération tous les aspects mentaux et sociaux tels que l'amélioration du niveau de vie ou du bien-être social.... Le développement implique la croissance il se résume à combiner simultanément tous les aspects quantitatif et qualitatif d'un territoire donné.

1.1.2 La notion de « local »

Le mot «local » vient du latin *locus* c'est-à-dire lieu, ou espace plus petit qu'une région. Il est très difficile de le définir car il est souvent confondu avec la notion du territoire.

Pour mieux cerner la notion de local, on peut citer plusieurs définitions :

- Pour le Petit Larousse illustré, édition 1998, local c'est tout ce qui est particulier à un lieu ou à une région ;
- L'encyclopédie Encarta 2007, définit local comme tout ce qui appartient ou qui est propre à une région ou à un lieu particulier ;

1.1.3 Le développement local

Pour sa part, la notion de développement est susceptible de définitions multiples :

Selon GREFFE Xavier (1984), «*Le développement local est un processus de diversification et d'enrichissement des activités économique et sociales sur un territoire, à partir de la mobilisation et la coordination des ressources et de ses énergies.*» (GREFFE. X, 1984, P. 146)

Le développement local, aussi appelé développement à la base, est un processus utilisant les initiatives locales au niveau des petites collectivités, comme moteur du développement économique.

Pour HOUÉE Paul: « *le développement local est une démarche globale de mise en mouvement et en synergie des acteurs locaux pour la mise en valeur des ressources humaines et matérielles d'un territoire donné, en relation négociée avec les centres de décision des ensembles économiques, sociaux et politiques dans lesquels ils s'intègrent.* ». (HOUÉE. P, 1996, p. 213)

Pour PECQUEUR Bernard (1989, p.18) «*le développement local est l'expression d'une solidarité d'individus désireux de mettre en valeur leurs ressources humaines, physiques et financières. Ces actions ont pour effet de permettre aux populations de satisfaire leurs besoins tout en exerçant un certain contrôle sur leur devenir...ni mode, ni modèle, le développement local est une dynamique qui met en évidence l'efficacité de relations non exclusivement marchandes entre les hommes pour valoriser les richesses dont ils disposent.*» (PECQUEUR. B, 1989, p.18)

GUIGOU et WEAVER proposent ces définitions suivantes :

- « *Le développement local signifie simplement l'utilisation des ressources d'une région pour ses résidents pour satisfaire leurs propres besoins. Les composantes principales de ces besoins sont la culture régionale, le pouvoir politique et les ressources économiques.* »
- « *Le développement local est l'expression de la solidarité locale créatrice de nouvelles relations sociales et manifeste la volonté des habitants d'une microrégion de valoriser les richesses locales, ce qui est créateur de développement économique.* » (GUIGOU, 1984)

Ces deux définitions insistent sur la combinaison des facteurs économiques et sociaux :

- La valorisation des ressources locales ;
- L'importance des acteurs locaux (communauté et solidarité) ;
- Objectif de satisfaction des besoins locaux...

De manière générale, on s'accorde à dire que le développement local représente la mise en place d'initiatives et actions cohérentes des différents acteurs locaux (privés et publics) à volonté forte de mettre en valeur les richesses locales. Le développement local vise essentiellement à améliorer la situation d'un territoire d'un point de vue économique, social, culturel et environnemental.

Le développement local prend en considération les spécificités locales dont les problèmes et besoins changent selon les composantes sociales, les richesses territoriales et le mode de répartition du pouvoir.

1.2 Genèse et évolution de la notion de développement local

Les origines du développement local remontent aux mouvements communaux et régionaux d'avant-guerre. Xavier GREFFE note que cette idée « *perdit beaucoup de son impact lorsqu'au lendemain de la dernière guerre, on identifia le progrès économique de la Nation au seul*

développement de logiques sectorielles qui, formulées d'en haut, devaient entraîner toute l'économie sur le chemin de la croissance ». (GREFFE .X, 1984, p. 146)

Marcel JOLLIVET Sociologue spécialiste du monde rural et de l'environnement également fait remonter les origines du DL au mouvement du développement régional qui a explosé dans les années soixante : « *Ce mouvement s'est exprimé à travers la création de très nombreux «comités d'expansion» ou «d'étude et d'action» qui s'identifiaient à un espace précis et qui se donnaient comme objectif d'impulser et de coordonner les initiatives par la concertation entre tous les partenaires concernés par la vie économique et sociale locale ».* (JOLLIVET, 1985, p. 14-15)

Le développement local est apparu au début des années soixante-dix suite aux échecs successifs du développement centralisé *top-down* dans le cadre des industries «industrialisantes» des années 1960. Il est né en réaction aux risques de désertification économique, démographique et sociale de régions défavorisées par les mutations économiques et le développement des pôles industriels et urbains choisis par la plus part des Etats.

Face aux limites des pôles de croissances choisis comme la politique de développement économique par les gouvernements qui favorisait certaines régions par rapport à d'autres, les territoires marginalisés ont été amenés à s'auto-suffire et de se prendre en charge à travers l'utilisation des ressources locales avec l'aide des acteurs locaux notamment la société civile.

Ce modèle de développement participatif, suivant une démarche *Bottom-up* à l'échelle locale, va conduire à la mise en œuvre des stratégies de développement endogène (interne) qui implique les agents concernés. (JOLLIVET, 1985, p.57)

L'objectif assigné au concept du développement local consiste à initier des démarches de développement par le bas en se basant sur les ressources locales et les acteurs locaux c'est-à-dire les acteurs qui sont directement concernés.

1.3 Spécificités du développement local

Au-delà de la diversité et des divergences entre les auteurs, l'étude épistémologique de la notion de développement local fait ressortir les caractéristiques suivantes :

- Le développement local est une notion évolutive et complexe ;
- Le développement local est une réaction individuelle, communautaire et territoriale ;

Le développement local est un développement par le bas, il émerge dans un contexte de crise du modèle économique dominant par le haut ;

- Le développement local est daté, il est lié à une période de l'histoire (crise des annéessoixante-dix et à la mondialisation) ;
- Le développement local est un modèle de développement économique latin (France, Espagne, Portugal, Italie) ;
- Le développement local est basé sur les ressources et les forces endogènes d'un territoire ;
- Le développement local est ancré sur un territoire ;
- Le développement local repose sur la dynamique territoriale et procède d'un mode degouvernance partenariale ;
- Le développement local est multidimensionnel, Il possède des dimensions culturelles,économiques et sociales :
 - « *La dimension économique vise le déploiement d'un ensemble d'activités de production et de vente de biens et services ;*
 - *La dimension locale touche la mise en valeur des ressources locales d'un territoire donné, dans le cadre d'une démarche partenariale où s'engagent toutes les composantes d'une communauté ;*
 - *La dimension se veut sociale, car elle vise la revitalisation économique et sociale d'un territoire en intervenant au niveau de l'emploi, du logement, de la formation, de la santé et des services sociaux. Elle cherche à favoriser la réappropriation de lapopulation résidante de son devenir économique et social ;*
 - *La dimension communautaire où la communauté est le centre d'intérêt de l'intervention » (IGHEROUSSENE. H, 2011, p. 73)*

Ceci nous amène à évoquer la question du contenu d'une politique de développement local etla question qui se pose est : Quels sont les objectifs du développement local ?

1.4 Objectifs du développement local

Le développement local doit atteindre des objectifs précis :

1.4.1 Sur le plan économique

- Créer des marchés locaux et internationaux de biens et de services capables de répondre auxbesoins des marchés locaux et lointains.
- Développer des ressources et des capacités locales et régionales pour produire des biens et des services qui peuvent répondre aux besoins des marchés locaux et internationaux. (Qui est une stratégie qui peut aider les producteurs et les commerçants à atteindre leurs objectifs.)

- Diversifier les activités en cherchant la meilleure combinaison des compétences et potentialités des différents opérateurs permettant la réalisation de revenus conséquents élevés qui vont permettre la programmation et la réalisation de nouveaux investissements économiques et sociaux créateurs d'emploi nouveaux.
- Créer un environnement propice à l'échange d'idées et d'unités de production pour promouvoir et enrichir les activités. En effet, il permet de « *Favoriser l'enrichissement des activités par une multiplication des échanges entre les unités de production en vue de rechercher une intégration économique capable de soutenir la création d'un tissu d'activités interactives.* » (SMATI. A, 2008, p. 86)

1.4.2 Sur le plan social

Le développement local est une stratégie qui s'attaque aux tendances négatives qui menacent la stabilité et le bien-être d'une communauté. Il s'appuie sur des propositions concrètes et vise à traiter les différents facteurs qui affectent la population locale :

- Le développement local est un processus visant à améliorer les conditions de vie des habitants d'une communauté. Il implique l'intégration de diverses activités et secteurs de la communauté. Il propose une approche globale, intégrée, communautaire et horizontale du développement des collectivités (WILLIAM. A, NINACS. B, 1997, p. 65)
- Le développement local contribue à améliorer les conditions de vie des populations locales en soutenant leurs structures sanitaires, éducatives et culturelles. La question est d'établir les conditions qui permettent de sortir de la pauvreté et de se remettre progressivement de la misère. Il s'agit de créer des conditions qui soient à la fois équitables et justes ;
- Le développement local permet aux communautés de développer leurs propres services sociaux, et les rend plus accessibles à tous.

Cette dynamique nécessite la mobilisation de diverses mesures politiques et administratives. A ce niveau, la volonté politique doit être inébranlable et les compétences nécessaires doivent être mobilisées dans toutes les directions. A savoir :

- « *Le droit de s'associer et la liberté d'expression pour que chacun exprime son point de vue et participe à la définition et la réalisation des objectifs de développement.*
- *Le droit de regard plus important dans la conduite et la gestion des affaires concernant ces populations notamment leur développement et ceci dans le cadre de la « gouvernance participative » pour lutter contre leur désaffection qui pourrait constituer un obstacle majeur à toute opération de changement d'envergure.*

- *Et, en dernier ressort cela permettra la réconciliation des citoyens avec leurs élus ce qui pourrait consacrer un renouveau de la démocratie et montrer une autre image de l'imaginaire politique.* » (SMATI. A, 2008, p. 87)

Le développement local tient à réunir les acteurs autour d'un projet commun dans un territoire, il met en évidence l'efficacité des relations entre ces agents pour valoriser ressources dont ils disposent, qui constituent des richesses pour le développement local.

Section 2 : Construction de la ressource et coordination des acteurs locaux

Le développement local est un processus qui consiste à travailler ensemble pour valoriser les ressources humaines et matérielles des communautés locales. Ce processus est caractérisé par une volonté commune et une participation coordonnée de divers acteurs en vue d'impulser la dynamique de développement.

Une ressource n'existe que par la valeur que les acteurs lui reconnaissent. Elle résulte des stratégies d'acteurs qui choisissent son mode d'exploitation . Dans cette présente section, nous allons d'abord présenter le concept de la ressource territoriale, sa typologie et ses caractéristiques. Puis on abordera l'importance de la coordination des acteurs au tour des ressources territoriales.

2.1 Définition et typologie de la notion de ressource territoriale

La ressource territoriale est l'un des piliers de la construction territoriale, elle permet au territoire de se différencier par rapport à un autre. De manière générale la ressource est un moyen qui peut être de nature matérielle ou immatérielle, ayant une valeur qui permet de satisfaire un quelconque besoin. Autrement dit un bien ou service rare.

L'adjectif « territorial » est utilisé dans le sens où la ressource est issue des liens entre le bassin de production et le territoire. GUMUCHIAN. H et PECQUEUR. B, définissent le territoire comme «une portion de l'espace terrestre relativement bien délimitée par des habitants ou des usagers qui ont une certaine conscience et qui se l'approprient.» (2007, p.13). Le territoire est un espace qui inclue l'activité humaine dans lequel et grâce auquel un individu ou un groupe se reproduit. Joindre le qualificatif territorial à la notion de ressources renvoie aux caractéristiques d'un territoire qui sont des moyens mobilisables pour le développement de ses ressources.

Pour CORRADO 2004 *«la ressource territoriale représente la découverte et l'actualisation d'une valeur latente du territoire par une partie de la société humaine qui la reconnaît et l'interprète comme telle, à l'intérieur d'un projet de développement local »* . (CORRADO, 2004, p.23)

Selon GUMUCHIAN et PECQUEUR, les ressources territoriales sont considérées étant « *une caractéristique construite d'un territoire spécifique et ce, dans une optique de développement.* » (GUMUCHIAN. &.PECQUEUR, 2007, p.5)

2.1.1 Typologie des ressources territoriales

Les ressources sont définies comme « *les actifs tangibles ou intangibles rattachés à l'entreprise* » (WERNERFELT, 1984). Les ressources territoriales existent sous deux formes à savoir : matérielle/ tangible ou immatérielle/intangible.

- **Ressources tangibles (matérielles)** : Les ressources tangibles sont l'ensemble des caractéristiques agro-géo-climatiques qui peuvent être utilisées pour limiter ou restreindre les zones ou les exploitations d'une culture ou d'une industrie donnée qui sont sous leur contrôle. Telles que les caractéristiques agricoles, géologiques, climatiques, les ressources en eaux, ressources physiques, ressources humaines, ressources financières... (POLGE. M, 2003)
- **Ressources intangibles (immatérielles)** : Parmi ces ressources intangibles Nelson et Winter (1982) , distinguent le savoir-faire individuel et les routines organisationnelles qui sont les produits des interactions entre savoirs individuels. S'ajoutant la culture, les costumes et les traditions, ressources technologiques, marque, nom commercial, réputation del'entreprise ...

En ce qui concerne les types de ressources, notre classification se basera sur la typologie proposée par COLLETIS.G et PECQUEUR.B (1993, 2005) cité par BERBAR.M (2018), dans l'analyse du rôle de la ressource dans la construction des territoires. Dans leur étude, les auteurs ont identifié deux critères de classification : la capacité de transférer ou non les inputs et la possibilité de créer un avantage comparatif. A cet effet, Il est nécessaire de distinguer les actifs des ressources et le générique du spécifique.

« *Les ressources sont des facteurs en stade de latence, non révélées et non exploitées Par contre, l'actif renvoi à des facteurs révélés, exploités ou en cours d'exploitation. Ils émanent de l'activité intentionnelle des acteurs, ils sont disponibles sur le marché de biens et de services, accessibles moyennant un prix. On peut déduire qu'un actif est le résultat de l'activation d'une ressource* » (BERBAR. M, 2018, 23).

Selon BERBAR. M (2018), un qualificatif spécifique fait référence à une action ou une technique spécifique qu'un acteur utilise pour insérer un usage ou une action particulière et rare.

Tandis que tandis qu'un facteur est dit générique lorsqu'il est donné et utilisé pour un usage régulier. Le croisement de ces critères dans le cadre d'une matrice débouchera sur quatre types de facteurs :

Tableau n°01 : La typologie de ressources de COLLETIS et PECQUEUR (1995, 2004)

	Générique	Spécifique
Ressources	Ressources génériques	Ressources spécifiques
Actifs	Actifs génériques	Actifs spécifiques

Source : BERBAR. M, 2018, p.24

2.1.1.1 Ressources génériques :

Le terme générique désigne les différents facteurs qui déterminent un emplacement géographique ou une activité économique. Selon DONSIMONI. M (2014) « *les ressources sont génériques quand leur valeur d'existence ou de marché ne dépend pas de leur participation à un processus précis de production* ». Les ressources génériques ne sont pas identifiées comme ayant un usage spécifique ou appartenant à un groupe particulier ou à un territoire donné et n'existent pas encore sur le marché. Une fois révélées et activées, ces ressources deviennent des actifs ayant une valeur d'échange. Après leur révélation puis leur activation, ces ressources deviendront des actifs ayant une valeur d'échange. Exemple : La main d'œuvre, le capital, la matière première et l'information ;

2.1.1.2 Ressources spécifiques :

Elles Recouvrent l'ensemble de facteurs propres à un territoire donné tels que le savoir-faire, la formation, la matière première... ce qualificatif spécifique il reproduit le terroir dans sa nature, son climat et son savoir-faire propres à un territoire donné. Ils sont caractérisés par : une valeur potentielle est dépendante de leur participation à un processus de production. Elles se caractérisent par une valeur d'usage dans le cadre d'un usage particulier.

La délocalisation des actifs qui découlent des ressources spécifiques engendrent un coût d'irréversibilité que l'on pourrait appeler aussi « *coût de réaffectation* ». Exemple de ressource spécifique : le savoir-faire des femmes tisseuses du village d'Ait Hichem qui se traduit par une ressource spécifique à ce territoire.

2.1.1.3 Actif générique :

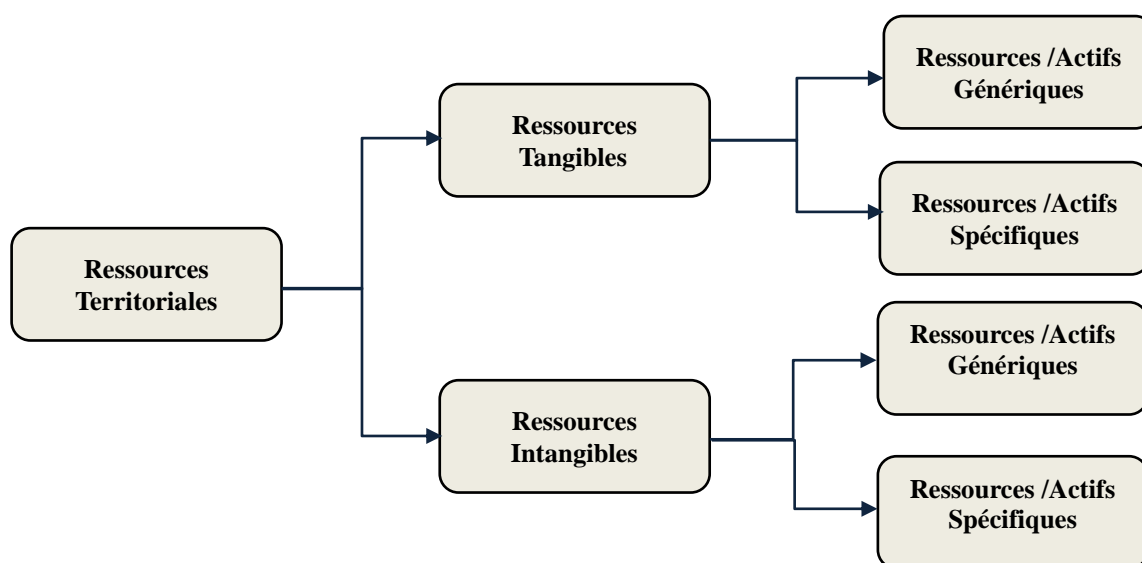
« cette ressource est activée sur le marché, la spécifiée n'est pas « donnée » : elle résulte-au moins en partie d'une démarche de spécification, définition et reconnaissance de modes de production en lien ou moins étroit à un territoire elles sont dites spécifiques s'ils s'attachent à un processus de production particulier » (IBAROUDENE. T & SOUDED. N, 2018, p. 12)

2.1.1.4 Actifs spécifiques :

Les actifs spécifiques « sont construits par les acteurs et valorisés par le marché ; » (PECQUER 2005).

La figure N°2 ci-dessous, représente une synthétisation des typologies de ressources qu'on a établie suite à notre lecture.

Figure N° 2 : Typologie des ressources



Source : établie par nous-même suite à notre synthèse de lecture

2.1.2 Caractéristiques des ressources territoriales

Une ressource comporte une double dimension économique et morale, la première s'inscrit dans un système de valeurs d'usage ou d'échange alors que la seconde et relative à l'éthique, la culture et l'histoire collective. La ressource territoriale est donc différente de la

ressource économique générique (matière première, travail et capital) et présente des caractéristiques intrinsèques. (DESCROIX. L et collab, 2004, p. 119)

GUMUCHIAN et PECQUEUR (2007, p. 08) distinguent quatre caractéristiques de la ressource territoriale, que nous allons présenter comme suit :

2.1.2.1 La position

Une ressource est située. On distingue alors les ressources endogènes, qui sont spécifiques et peuvent par leur exploitation et leur valorisation devenir territoriales, des ressources génériques, qui sont exogènes au territoire et qui entrent dans le processus de production.

2.1.2.2 La constructibilité

Les stratégies des acteurs sont très cruciales pour la constitution d'une ressource, dans la mesure où elles sont à l'origine de son apparition et son activation. Elles jouent un rôle important dans le développement d'une ressource et son exploitation. Ils peuvent choisir différents modes d'exploitation, tels que l'exploitation physique ou psychologique.

2.1.2.3 La complexité systémique

Après sa révélation et son activation, la ressource ne peut être prise en compte seule dans un processus territorial de production spécifique, elle doit être combinée avec d'autres ressources dans un processus de production global.

2.1.2.4 Le sens et la temporalité

Le concept de ressource est défini par deux niveaux : le premier est le sens donné à la ressource, et le second est le processus de préservation et la durabilité de la ressource. On distingue alors les ressources matérielles et les ressources immatérielles ou idéelles. Le deuxième niveau est relatif à la durabilité de la ressource et sous-entend un processus complexe qui inclut la volonté des acteurs à préserver cette ressource.

L'activation et l'exploitation des ressources territoriales figurent parmi les enjeux du développement local (TRABELSI. S, 2016). Ainsi, chaque territoire doit mener sa propre expérience de développement à travers une mobilisation d'un groupe d'acteurs de développement impliqués dans un processus d'action collective et dynamique.

2.2 Les acteurs du développement local

Le développement local est un processus qui vise à renforcer la capacité des communautés locales à maintenir et à développer leurs ressources humaines et matérielles. Il implique la mobilisation de différents acteurs afin de stimuler la dynamique de développement.

« Les acteurs ont des rôles différents suivant leur posture, leur mode d'organisation. Il s'agit ainsi de distinguer :

- *Les acteurs individuels, qui interviennent par leur « expertise d'usage » et la mise en œuvre de leurs pratiques (ex. : agriculteurs, restaurateurs, commerçants, artisans, entreprises).*
- *Les acteurs organisés, comme les associations de producteurs, les associations culturelles, etc. qui interviennent par l'expertise de leurs membres mais aussi par leur capacité à mettre en œuvre des réflexions ou actions collectives.*
- *Les acteurs institutionnels sectoriels, comme les Chambres consulaires, porteurs d'expertise et de capacités d'actions collectives, et qui ont aussi une légitimité légale de représentation de leurs membres.*
- *Les acteurs institutionnels transversaux, comme les Collectivités Locales, qui en plus des capacités d'organisation et d'actions collectives, ont la légitimité de coordination des ressources et des acteurs de natures diverses à l'échelle du territoire. » (JANIN. C et collab, 2014, p. 49)*

J.P.GILLY (2000) a établi une classification des acteurs de développement local, et il les a divisé en trois catégories, à savoir : les acteurs économiques, les acteurs institutionnels, les acteurs sociaux.

2.2.1 Les acteurs économiques

Les acteurs économiques sont ceux qui ont un poids important dans l'économie locale et son développement. Ils jouent un rôle essentiel dans le financement des projets et la création d'emplois. Ce sont des acteurs liés aux organismes productifs comme les entreprises, les opérateurs économiques, l'ensemble des banques, des bailleurs de fonds qui participent au financement des investissements, à la création des projets et contribuent, de ce fait, à la création d'emplois et à la valorisation des ressources locales.

2.2.2 Les acteurs institutionnels

Les acteurs institutionnels jouent un rôle essentiel dans la construction de l'organisation d'un territoire. Ce sont ceux dont les pouvoirs sont issus de la légitimité démocratique tels que l'Etat et les

structures déconcentrées. Ces acteurs comprennent les collectivités locales, les institutions publiques et semi-publiques les chambres consulaires (artisanat, etc.).

2.2.3 Les acteurs sociaux

Représente l'ensemble des acteurs regroupant la société civile considérée comme population économiquement active organisée et territorialisée, capable de faire des choix de développement ; les groupements de solidarité ; les coopératives ; les mutuelles ; les syndicats ; les associations et d'autres organisations intermédiaires comme les organisations privées à but non lucratif (ONG) , qui se caractérisent par une cohérence économique et sociale participant, selon leurs statuts, orientations et moyens, au développement socio-économique des territoires .

2.3 Jeu des acteurs locaux et valorisation des ressources territoriales

Le territoire est un lieu où se concentrent les ressources. La création et la valorisation de ces ressources constitue un enjeu majeur pour un territoire. Cette stratégie vise à se différencier et à créer un avantage concurrentiel.

Selon BERBAR.M (2018, p.40), « *la valorisation territoriale d'une ressource consiste à capitaliser les spécificités du territoire et mettre en valeur les liens territoriaux qui existent entre la ressource et son territoire.* » (BERBAR.M, 2018, p.40),

La valorisation d'une ressource est une étape de son développement. Le mode de valorisation de ces ressources diffère d'une ressource à une autre, selon le type de production concernée et de stratégies de développement assignés. Son objectif consiste à diffuser ou générer une valeur ajoutée à partir de l'exploitation d'une ressource. Peut également s'agir d'une sauvegarde pour des fins de patrimonialisation. (BERBAR.M, 2018, p.40)

Un projet de valorisation de ressources se met en œuvre sur plusieurs années, selon plusieurs temps de développement :

- **L'émergence, ou la « révélation » de la ressource :**

Cette étape est marquée par une évolution des représentations et des valeurs attachées à une ressource, qui est encore potentiels à ce stade. Un état de fragilité, voire une catastrophe ou crise, peut souvent être à l'origine de nouveaux besoins, de recherches et nouveaux potentiels de valorisation. Les ajustements qui entraînent les modifications sont souvent des "signaux faibles" initiés par quelques acteurs.

- **L'élargissement des acteurs et la légitimation territoriale de la ressource :**

C'est une étape de mise en relation des acteurs et de construction de connaissances partagées sur la ressource. Il s'agit de définir la ressource, sa valeur pour les acteurs, ses modes de production et de valorisation, etc. Cette étape constitue le "projet collectif" d'une ressource.

- **Le développement – spatial, qualitatif et quantitatif – des actions de valorisation,**

« La ressource est ici largement reconnue et valorisée par une diversité d'acteurs du territoire. L'enjeu d'accompagnement est organisationnel : il s'agit de consolider les outils, le mode d'organisation, la répartition des rôles et des compétences, etc. permettant le développement pluriannuel des actions de valorisation. La légitimité d'un acteur public coordinateur est ici déterminante. » (JANIN. C et collab, 2014, p. 88)

- **Le renouvellement et la transmission de la ressource**

« Cette étape survient à l'occasion de nouveaux enjeux de changement dans les modes d'activation de la ressource :

- *Opportunité de valorisation combinée avec une ou plusieurs autres ressources ;*
- *Fragilité constatée – ou anticipée - nécessitant un repositionnement (renouvellement) du mode d'activation de la ressource : par exemple essoufflement des collectifs, perte de valeur économique, dégradation des composantes de la ressource (par exemple dégradation du paysage, perte d'un savoir-faire...).*

L'enjeu est alors de relancer une réflexion stratégique collective pour redéfinir les conditions de renouvellement ou de transmission de la ressource (dans ses modes de production, dans ses champs de valorisation entre usagers, etc.) » (JANIN. C et collab, 2014, p. 89)

Le processus de valorisation des ressources est conceptualisé comme la participation des acteurs à un processus de coopération. Ce processus peut être initié si un certain nombre d'acteurs sont impliqués dans un processus d'action collective et dynamique.

La coordination des acteurs contribue à la gouvernance territoriale. Celle-ci apparaît comme un mode d'organisation territoriale alternatif au mode gestion descendant et centralisé. La gouvernance se définit comme : *« Un processus de coordination d'acteurs, de groupes sociaux, d'institutions pour atteindre des buts propre discutés et définis collectivement dans des environnements fragmentés et incertains »* (BAGNASCO.A & Le GALES.P, 1997, p.38). Ce concept montre que les acteurs locaux jouent un rôle important dans l'élaboration des décisions qui les concernent et dans le développement

de leurs communautés locales. La valorisation territoriale d'une ressource dépend de la coordination de différents acteurs locaux. (BERBAR.M, 2018, p.40)

Section 3 : Le patrimoine culturel et le développement local

Aujourd'hui de plus en plus d'économistes sont interpellés par la notion du patrimoine culturel et d'avantages qu'elle peut procurer au développement et dans la perspective d'un développement local.

Dans cette section nous allons développer deux points qui nous semblent essentiels pour comprendre la relation qui lie le patrimoine culturel au développement local territoriales. À savoir : Dans un premier point, la relation entre patrimoine et ressources territoriales. Dans le second, le patrimoine culturel qui constitue un levier potentiel de développement local.

3.1 Le patrimoine culturel en tant que ressource territoriale

Les études concernant la ressource territoriale se raisonnent en 3 façons, la première prend en considération la construction de la ressource (c'est-à-dire activer une ressource et l'employer qu'elle soit de nature spécifique ou de nature générique), la seconde constitue sa valorisation et la dernière est une étude qui se focalise sur la relation qui lie la ressource au développement.

Autrefois, le patrimoine culturel apparaissait comme une charge du fait de sa liaison avec sa sauvegarde et sa conservation et depuis quelques années déjà, depuis la naissance du concept de l'économie du patrimoine, les économistes le voient comme une ressource à fort potentiel. Selon GREFFE X « *Le patrimoine culturel est considéré comme une ressource latente, un actif à fructifier substituant l'idée de charge du patrimoine culturel.* ». (GREFFE. X, 2011, p. 928)

Le patrimoine culturel représente les biens collectifs qui ont une valeur en tant que ressource susceptible de contribuer au développement du territoire qui l'a engendré. Cette ressource est considérée par un groupe de communauté d'un territoire comme un reflet et une expression de leurs valeurs, croyances, savoirs et traditions en continuelle évolution.

« Il y a une relation étroite entre ressource territoriale et patrimoine, dans la mesure où les ressources, suivant un processus de patrimonialisation, deviendront patrimoine . Le processus de patrimonialisation consiste en la conversion d'une ressource en un patrimoine reconnu comme telle par les acteurs du territoire. Le patrimoine est vu alors comme un processus général qui englobe la mise en valeur et la spécification d'une qualité ou d'une ressource. Le patrimoine

exprime ainsi la spécificité de la ressource territoriale. Un patrimoine particulier donne une ressource territoriale particulière » (GRENOUILLET, 2015, p.213)

Le patrimoine culturel étant une ressource présentant des caractères spécifiques propres à chaque territoire, est considéré comme un atout important pour leur développement. C'est ce qu'on va voir dans le point suivant.

3.2 Le patrimoine culturel : un outil de développement local

Le patrimoine culturel est désormais considéré comme une ressource spécifique pour les différents acteurs qui l'ont désigné. Il représente une richesse réelle et incontournable d'un pays. Il peut être considéré comme une composante cruciale de la culture nationale qui identifie des lieux. Etant une composante essentielle du patrimoine culturel, il apparaît nécessaire de souligner le rôle de la culture dans l'économie local et nationale. En effet, la culture constitue une source d'emplois, d'exportations et de revenus au niveau local et national ; la culture est une composante essentielle du cadre de vie (dans les villes, les métropoles et les régions), une source de revenus liés au tourisme culturel (qui inclut la visite du patrimoine culturel comme les monuments historiques, les sites et paysages culturels, les événements culturels tels que les fêtes et festivals...).

Selon BENHAMOU et THESMAR (2011), la ressource patrimoniale peut être employée à des fins économiques et touristiques. Le patrimoine culturel est considéré à la fois comme un outil de la croissance, mais également comme une résultante de la croissance ; il implique des coûts importants mais il constitue un formidable levier pour le redressement d'une image et l'attractivité d'un lieu ou d'une région. En effet, le PC crée une image de marque dans lequel il constitue un label important dans l'attractivité des territoires. (GREFFE.X, « la gestion du patrimoine culturel », 1999, p. 23)

En économie de la culture, les œuvres d'art sont considérées comme faisant partie du patrimoine culturel et historique d'un pays. En raison de leurs caractéristiques spécifiques, elles peuvent être intégrées dans le système de production local et national. A travers leurs ventes, les frais touristiques et les taxes liées aux métiers de la culture et des arts, y compris les frais d'exportation. (BENHAMOU. F, 1996)

Généralement le patrimoine se capitalise comme étant nid de plusieurs composantes sociales et culturelles, qui regroupent des moments de joie et de malheur, des moments de partage d'évènements importants et de célébration des traditions du passé lointain (TRABELSI. S, 2016, p.61-62). Julien ALDHUY soutient que « *le territoire se construit à partir de l'espace vécu sur une logique complémentaire d'identification (je suis de là / nous sommes de là), d'appartenance (c'est chez*

moi/chez nous) et d'appropriation (c'est à moi/à nous) » (ALDHUY, 2008, p.6). Dans ce point de vue, le patrimoine culturel apparaît alors comme une chaîne de liaison qui rapproche les individus à leurs origines et leur espace d'appartenance, tout en ayant la capacité d'accompagner le temps dans son déroulement.

Le patrimoine constitue le parraineur de l'identité territoriale qui pourrait être menacé par la destruction et le changement des sociétés et les effets de la mondialisation. Par la suite, le patrimoine culturel suppose la mobilisation d'une volonté collective déterminée pour sa reconnaissance et la création d'une dynamique entre elle et sa population qui se manifestera par des activités de régénération des éléments culturels et de la sauvegarde de l'héritage légué aux générations suivantes par plusieurs décennies en arrière. (TRABELSI, S, 2016, p. 62)

Le patrimoine est une affaire de transmission. Selon Mathias FAURIE, « *La patrimonialisation prend le rôle [...] d'une matrice structurante sur la transformation de la société, des territoires, des pratiques et des sensations. La patrimonialisation n'est pas une dynamique si récente sur ce territoire, mais un certain nombre d'indicateurs témoignent de son évolution et de son adaptation à de nouveaux changements comme l'émergence d'une nouvelle « culture du patrimoine » qui se traduit dans l'évolution des pratiques et des représentations* » (FAURIE, 2014, pp.141-142). Sur un plan local, l'activité de patrimonialisation fait partie essentiellement des préoccupations des instituts et des communes. Certains villageois cherchent à moderniser leur mode d'exploitation au quotidien, et notamment, de produire de la valeur sociale, économique et culturelle. Pour eux, la protection et la transmission des objets patrimoniaux semble être des activités essentielles dans la mesure où le patrimoine culturel sera utilisé comme une ressource économique (les projets de développement agricole et des métiers et activités d'artisanat), et touristique (dans le cadre du tourisme rural, alternatif et de l'écotourisme).

Dans une approche économique, un patrimoine est un bien susceptible, moyennant une gestion adéquate, pour conserver dans le futur des potentialités d'adaptation à des usages non prévisibles dans le présent (JEUDY, 1990). Cela suppose que l'atteinte de ces objectifs va conduire à une réappropriation de l'espace culturel et une revitalisation des activités traditionnelles locales, dont la démarche globale est d'inscrire le patrimoine culturel dans un registre de protection nationale, et parfois mondiale. En conséquence, l'évolution des pratiques de valorisation des patrimoines est le résultat d'une nouvelle vision partagée et porteuse de développement, d'une gestion efficace des priorités et d'une mise en place des politiques de mise en valeur du patrimoine culturel. La suite logique d'un processus de patrimonialisation conduit les décideurs à s'interroger sur les moyens à mettre en œuvre pour protéger ce patrimoine mais aussi le valoriser (MOPPERT et al., 2014).

Certes, le tourisme culturel revêt d'une grande importance, et a incidence conséquente sur le développement durable et la valorisation des territoires, mais l'interaction entre les différents acteurs est aussi importante pour un diagnostic adéquat permettant une préservation des ressources patrimoniales et un développement d'activités diverses. (ABICHOU et al., 2008)

Conclusion

Le concept de développement local est considéré comme le processus de diversification et d'enrichissement de toutes les activités économiques et sociales sur un territoire donné, tout en s'appuyant sur la coordination et la valorisation de ses ressources matérielles ou immatérielles. Ces ressources territoriales de type génériques ou spécifiques peuvent découler de différents domaines à savoir : naturel, économique, culturel, historique...).

La ressource territoriale ne peut s'enrichir, se construire et être mise en valeur sans la mobilisation et l'interaction d'une dynamique collective, une coordination et une entente de certains acteurs, du coup, le territoire sera sous l'égérie d'une gouvernance.

Chaque territoire est spécifié par des caractères propre à lui-même, il est doté des ressources spécifiques, qui représentent un patrimoine culturel. Ce dernier est considéré comme un atout important pour son développement local, il l'enrichit culturellement, il inscrit le pays dans une dynamique d'échange tout en lui donnant une identité, une particularité exclusive.

Le patrimoine culturel joue le rôle du témoin matériel de l'histoire des sociétés et des hommes, il sert à regarder le passé et mieux comprendre le présent à apprendre de belles choses et à les admirer.

La valorisation des éléments patrimoniaux, matériels ou immatériels, contribue à renforcer l'identité de l'espace social, à lui donner un sens, et donc à créer des territoires, qui à leur tour renforcent les bases culturelles de ceux qui y vivent et leur attribuent une identité qui s'enracine et se renforce dans le temps, à mesure que persiste la valorisation de ce qui fait cette identité. De ce fait, le patrimoine constitue un atout important pour le développement local.

Chapitre 03

Étude de la valorisation et la protection du tapis d'Ait Hichem : Analyse et discussion des résultats de l'enquête

Introduction

Dans le but d'étudier le rôle des pouvoirs publics par le biais de ses institutions décentralisées dans la valorisation et la protection du patrimoine culturel, nous avons pris le Tapis du village d'Ait Hichem comme exemple d'étude. Étant un patrimoine culturel spécifique à son territoire, il représente une ressource non négligeable autour de laquelle on pourrait constituer un véritable levier propulsant la dynamique et le développement de sa région.

A travers ce dernier chapitre, nous présenterons dans un premier temps, notre enquête et zone d'étude à savoir le village d'Ath Hichem. Ensuite nous nous intéresserons à l'étude et à l'analyse des entretiens effectués avec les différentes tisseuses au salon du savoir-faire artisanal traditionnel au mois de novembre 2020 au niveau de la maison de la culture, et avec les différents acteurs locaux à savoir la direction de la culture et des arts de la wilaya de Tizi-Ouzou, et l'association des femmes tisseuses AZETTA. Au final nous discuterons des résultats du questionnaire adressé aux tisseuses, ainsi proposer des réponses à notre problématique et tenter de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses de recherche.

Section 1 : Présentation de la zone et lieux d'étude : village d'Ait Hichem

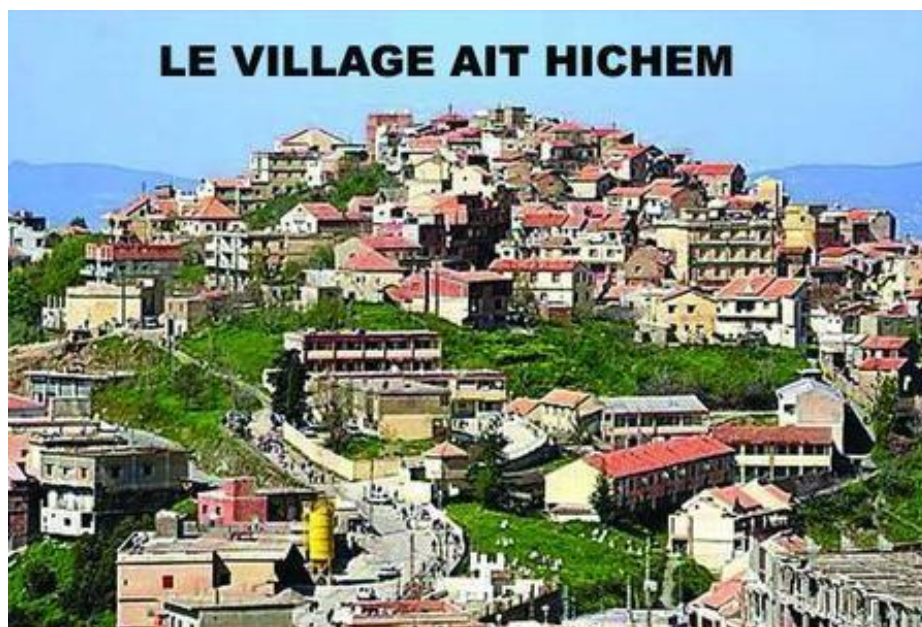
Avant de présenter l'enquête, il est nécessaire de limiter notre champ d'investigation qui est la wilaya de Tizi-Ouzou que nous avons déjà présentée dans le chapitre précédent. En effet, dans cette première section nous allons présenter le village d'Ait Hichem dans où nous avons mené notre enquête.

1.1 Présentation géographique du village d'Ait Hichem

Le village d'Ait Hichem est chef-lieu de la commune d'Ait Yahia. Il fait partie des plus hauts villages de Kabylie, celui-ci est perché à 1153 mètres d'altitude. Il est situé à trois kilomètres de la ville d'Ain El Hammam et à 50 km de la ville de Tizi-Ouzou.

Selon CHANTREAUX. L (1990, p. 22) les limites traditionnelles du territoire d'Ait Hichem sont : Thaqua, Guemoun Izem, Thaourirh Ath Menguelette, Thaourirh Amrane qui composent la tribu des Ait Yahia. Aujourd'hui cette délimitation géographique a changé à cause de l'abandon des terrains par leurs propriétaires et l'appropriation par l'Etat des terrains non déclarés pour construire des infrastructures publiques (lycée et logements sociaux...). Depuis, le village d'Ait Hichem est limité au nord par Bushel et Isendlen, au nord-est par Tafrawt, à l'Est par Atziri, Ait Mlal et la ville de AinEl Hammam au sud, quant à l'ouest on trouve Budafal.

Figure n°03 : Le village Ait Hichem



Source : Festival culturel local du village Ait Hichem 2011 (2eme édition)

1.2 Le tapis d'Ait Hichem : un repère historique

Le village d'Ait Hichem dépourvu de toutes ressources naturelles (pas d'oliviers, manque de figuiers, plus aucune forêt...) doit sa renommée à sa tradition ancestrale du tissage artisanal. Selon l'institutrice Germaine Laoust CHANTREAUX qui fut institutrice à Ait Yahia entre 1937 et 1939 : *«Il y a cinquante ans, les AIT HICHEM vivaient surtout de l'argent qu'envoyaient de France ceux qui s'y expatriaient et de l'appui appréciable d'un artisanat féminin local (tissage) nouvellement revivifié »*. En effet, selon plusieurs chercheurs dont ABTOUT Rabah les Ait Ouabaïne ainsi que d'autres familles émigrées d'Ain el Hammam sont à l'origine de cette transmission du savoir-faire artisanal et des secrets de fabrication du tapi (AKKACHE MAACHA Dehbia, p40) (ABTOUT Rabah, P23).

Le nom d'Aït Hichem est définitivement attaché au métier à tisser depuis au moins deux siècles. On ne peut parler du tissage sans faire la liaison avec Ait Hichem, et vice-versa. Cette notoriété et spécialisation dans les métiers à tisser s'est renforcée avec la création d'une école des sœurs blanches *« ces dernières ont initié les filles du village à l'apprentissage du métier du tissage tout en développant des motifs spécifiques à la région »* (BERBAR Mouloud, 2018, p101).

L'école du tissage d'Ait Hichem (figurée dans la figure n° 04) est la plus ancienne école de filles de toute la Kabylie. Construite en 1892 par le colon français, puis devenue un camp militaire durant la guerre de libération nationale en 1954. Elle fut rouverte en 1963, avec l'installation à sa tête

de la moudjahida *Ghenima AÏT ISSAD*. « *Cette école témoigne de plus d'un siècle d'histoire et on y enseigne à ce jour les secrets du tissage. Beaucoup d'instituteurs et institutrices se sont succédés pour donner leurs enseignements aux nombreuses jeunes filles qui ont suivi une formation dans cette école : Mme et M. Izara, Mme et M. Delay, Mme et M. Perin, Mme Abdesslam, Mme Chantreaux, Mme et M. Messad, Mme Zemmouri, Mme. Abdesslam Ouardia, Mme Ferrat, Mme Ait-Issad Ghenima 1963- 1987, Mme Ould Braham Nora 1988-2000.* » (BELAIDEL Nadia & BEN BEKKOU Chahrazed, p63)

La confection du tapis ou « AZETTA » est considéré comme l'activité principale du village d'Ait Hichem. Ce savoir-faire artisanal transmis de génération en génération, pratiqué dans les maisons ou dans des ateliers privés a permis au cours des siècles à plusieurs femmes qui attendaient leurs maris et fils partis en guerres, à en faire une source de subsistance vitale.

Actuellement l'enseignement de ce savoir-faire artisanal est confié au CFPA de Boukhalfa et à son annexe à Ait Hichem.

Figure n° 04 : école de tissage du village d'Ait Hichem



Source : Page Facebook du Festival culturel local du village Ait Hichem 2011 (2ème édition)

1.3 Présentation de l'enquête de terrain

Avant d'entrer dans le corps de notre enquête, nous allons d'abord présenter la démarche méthodologique suivie et exposer les différentes contraintes auxquelles nous étions confrontées.

1.3.1 Démarche méthodologique de l'enquête

Dans le but de répondre à notre problématique et vérifier les procédures et stratégies de la promotion et la protection du patrimoine culturel artisanal, à savoir le tapis d'Ait Hichem. Notre enquête s'est établie sur les différents acteurs qui entourent le secteur de l'artisanat, à savoir la direction de la culture et des arts de la wilaya de Tizi-Ouzou, la CAM, la DTA, l'association des femmes tisseuses d'Ait Hichem, les tisseuses...

Nous nous sommes rapprochés d'abord des acteurs publics qui nous ont guidés tout au long de notre recherche professionnelle.

Afin de procéder à la collecte des données, nous avons effectué deux guides d'entretien semi-directif. Le premier adressé à la directrice de la culture et des arts de la wilaya de Tizi-Ouzou GOUMEZIENE Nabila. Le second à la présidente de l'association des femmes tisseuses d'Ait Hichem. Chaque entretien est composé d'une série de questions larges qui apportera une richesse, permettant d'approfondir et d'explicitier certains points et donnant une plus grande liberté d'expression pour les individus interviewés.

Pour choisir le type d'enquête à réaliser auprès des artisans, nous avons procédé d'abord par une pré-enquête auprès d'une vingtaine de tisseuses lors du salon national du savoir-faire artisanal traditionnel qui se tient à la maison de la culture de Tizi Ouzou. Nous avons finalement opté pour une enquête avec un échantillon à saturation du questionnaire, c'est-à-dire qu'on va s'arrêter d'enquêter lorsque on constate une répétition des réponses à chaque fois quand interroge une nouvelle tisseuse. A ce stade là l'échantillon est considéré suffisant.

La période de l'enquête s'est étalée sur une durée de 7 mois, de novembre 2020 jusqu'à mai 2021.

1.3.2 Les contraintes rencontrées

Nous présenterons ci-dessous les contraintes rencontrées lors de notre enquête de terrain :

- Limites imposées par la situation sanitaire (pandémie) : Tout d’abord, nous rappelons que notre travail de recherche a été retardé à cause de la situation sanitaire que traverse le pays depuis début 2020. On était contraint d’attendre jusqu’au mois de novembre 2020 pour entamer notre stage pratique au niveau de la direction de la culture et des arts de Tizi-Ouzou.
- La contrainte relative au moyen humain et au climat. Les déplacements se faisaient durant le mois de Ramadhan lorsqu’il faisait chaud.
- Indisponibilité des tisseuses par contrainte de temps durant le mois de ramadhan : En effet, durant cette période la plupart des tisseuses étaient préoccupées par les tâches ménagères de leurs foyers. Et c’était difficile d’organiser des interviews avec elles.
- Contrainte liée à la langue du questionnaire : afin d’assurer et de faciliter la compréhension des questions auprès des tisseuses, Nous avons nous-mêmes administré notre questionnaire en procédant à sa traduction en kabyle.
- Contrainte liée à la collecte de certaines informations jugées trop confidentielles par les autorités publiques. En effet, bien qu’on ait effectué notre stage pratique au niveau de la direction de la culture, il n’empêche qu’on a eu des difficultés à trouver des réponses à certaines questions.

Section 2 : Le rôle des acteurs locaux dans la valorisation du tapis d’Ath Hichem

Dans ce point, nous allons présenter les différents résultats des entretiens effectués avec les acteurs locaux qu’on a choisis pour obtenir des réponses à notre question principale. Mais avant de donner ces résultats, il nous semble important d’énumérer les différents acteurs du secteur de l’artisanat d’abord, présenter la fête et le festival du tapis d’Ait Hichem, et mettre en avant leur apport sur la promotion et la protection de ce patrimoine culturel artisanal.

2.1 Les principaux acteurs du patrimoine culturel et du secteur de l’artisanat dans la wilaya de T.O

Nous allons présenter dans ce point les principaux acteurs locaux intervenant dans le secteur de l’artisanat traditionnel à la wilaya de Tizi-Ouzou, et qui jouent un rôle important dans la valorisation et la protection du patrimoine culturel.

2.1.1 La direction de la culture (DC)

La direction de la culture est considérée comme la première institution chargée de la protection du patrimoine culturel local, de l'orientation des acteurs culturels et de la coordination entre les infrastructures chargées du développement de l'action culturelle dans sa diversité.

Les services de la culture de la wilaya de Tizi-Ouzou ont été érigés en Décision de la Culture de wilaya conformément au décret exécutif N° 94-414 du 23 Novembre 1994.

Le 07 octobre 2013 un siège a été inauguré en faveur de la Direction de la Culture de la wilaya de Tizi-Ouzou. Dont l'actuelle directrice est Mlle GOUMEZIANE Nabila (depuis 16 Août 2015). Elle est constituée d'un organigramme qui comporte quatre (04) services : Service de l'administration, Planification et formation ; Service des activités culturelles ; Service du Patrimoine culturel ; Service des Arts et des Lettres.

Les missions de la Direction de la culture peuvent se résumer comme suit :

- La préservation et la sauvegarde du patrimoine culturel matériel et immatériel. Ainsi que les sites historiques ou naturels ;
- Animer et coordonner l'activité des associations à caractère culturel ;
- contribue à l'épanouissement de la culture nationale par la promotion et le développement des activités culturelles ;
- D'animer et de coordonner les manifestations culturelles et artistiques au sein des établissements et organismes publics chargés de la culture implantés dans la wilaya de T.O ;
- Proposer et aider, en relation avec les autorités et organismes locaux concernés, tout projet de création et d'implantation de nouvelles infrastructures à caractère culturel et historique ;
- La promotion de la lecture publique et le développement du réseau de bibliothèques ;
- D'assurer le suivi et le soutien des activités, des institutions locales et régionales de formation et de recherche liées à la culture ;
- La promotion et la protection du savoir-faire artisanal local ;
- Veiller au bon fonctionnement des établissements et organismes culturels implantés dans la wilaya et proposer toute mesure tendant à améliorer leur gestion et leur fonctionnement.

2.1.2 La direction du tourisme et de l'artisanat (DTA)

La direction du tourisme et de l'artisanat par abréviation (DTA), a été créée par le décret exécutif n°95/260 du 29 août 1995, modifié et complété plus tard le 22 novembre par le décret exécutif n°2000/376, portant création des services extérieurs du Ministère du Tourisme et de l'Artisanat et fixant les règles de leur organisation et de leur fonctionnement.

Cette institution est dirigée par un Directeur nommé par décret présidentiel sur proposition du Ministre chargé du tourisme et de l'Artisanat (Article 04 du décret 2000/376 susvisé).

Suite à la promulgation du décret exécutif n°10/257 du 20 octobre 2010, le service de l'Artisanat a intégré la Direction du Tourisme qui comprend trois services à savoir : service du Tourisme, service de l'Artisanat et service de l'Administration et des moyens.

Les Missions de la Direction du Tourisme et de l'artisanat :

- « *La direction du tourisme et de l'artisanat est chargée d'organiser, de promouvoir et surtout de développer les activités du tourisme et de l'artisanat et d'en évaluer les résultats* » (LEROUL.M, 2015) ;
- Veiller à la satisfaction des besoins et des aspirations des citoyens en matière de tourisme, de détente et de loisirs ;
- Collecter, analyser et diffuser les informations et données statistiques sur les activités touristiques et élaborer les fichiers et documents relatifs aux potentialités touristiques et thermales locales ;
- Soutenir et développer l'action des opérateurs et organismes intervenant dans le tourisme et le thermalisme ;
- Encourager l'émergence d'offres touristiques diversifiées et de qualité ainsi que la promotion et la commercialisation de produits touristiques ;
- Veiller au développement durable du tourisme local à travers la promotion de l'écotourisme et du tourisme culturel et historique ;
- Initier toute mesure susceptible de créer un environnement favorable et incitatif au développement des activités touristiques locales ;

-
- Orienter et suivre en liaison avec les organismes concernés, les projets d'investissement touristiques ;
- Intégrer les activités touristiques dans les instruments d'aménagement du territoire et d'urbanisme et la valorisation des zones et des sites d'expansion touristique ;
- Suivre la conformité des activités touristiques aux normes de gestion et d'exercice des activités et des professions touristiques ;
- Assurer le contrôle et le respect des dispositions législatives et réglementaires régissant les activités touristiques et thermales ;
- Contribuer à l'amélioration des prestations touristiques notamment celles qui ont trait à l'hygiène, à la protection de la santé et à la sécurité ;
- Assurer l'exécution des budgets d'équipement et de fonctionnement.

- **La chambre de l'artisanat et des métiers (CAM)**

-
- La chambre de l'artisanat et des métiers de T.O (CAM) a été créée en 1997 et gérée suivant l'ordonnance 96-01 du janvier 96, fixant les règles régissant la chambre de l'artisanat et des métiers. C'est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC). Elle est placée sous la tutelle du Ministère de l'aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat.

- La CAM est chargée :

- - De la gestion du registre de l'artisanat et des métiers ;
 - D'Elaboration et proposition aux autorités concernées un programme de développement des activités artisanales et des métiers de leur circonscription et d'en assurer sa mise en œuvre après approbation du ministre chargé de l'artisanat ;
 - De l'authentification des produits de l'artisanat traditionnel ;
 - Des Délivrances de tout acte, certificats et visas relatifs à la qualité de la production artisanale ;
 - De soumettre aux pouvoirs publics en relation avec la Chambre nationale de l'artisanat et des métiers toutes recommandations, propositions et suggestions sur les changements souhaitables en matière de législation et de réglementation artisanale et fiscale ;
 - Organiser des salons et des expositions nationales et internationales ;
- Créer des établissements, des antennes, des écoles de formation et de perfectionnement, des établissements de promotion (galeries d'exposition vente).

2.1.3 Les associations d'artisanat traditionnel

Le mouvement associatif est très répandu et actif dans la wilaya de T.O, on compte plus d'une centaine d'associations dans la Wilaya de T.O, dont :

- L'association pour la promotion de la bijouterie traditionnelle d'Ath Yenni. Elle est chargée d'organiser la fête du bijou d'Ath Yenni.
- Association Tigzdith située au village Ath Zaim de Maâtkas. Cette association a pour but l'organisation de la fête de l'olivier ;
- Association des femmes tisseuses AZETTA, qui a pour but la protection et la valorisation du savoir-faire du tissage de tapis d'AIT HICHEM et l'organisation de la fête du tapis depuis 2016 ;
- Association pour le développement et la promotion de l'artisanat local (A.D.O.A.L) du village Beni Yenni;
- Association THILIWA dans le village THILIWA. Cette association a pour but la promotion du tissage de tapis AIT HICHEM et l'organisation du festival du tapis ;
- Association THAGMATH IHAMZIANE du village IHAMZIANE. Elle a pour but la promotion et l'apprentissage des métiers artisanaux.
- Association pour la promotion et la sauvegarde de l'artisanat traditionnel de la Wilaya de Tizi-Ouzou. Son siège local se situe dans la bijouterie Yefssah en face de la banque CPA ville de Tizi-Ouzou;
- Association pour la promotion de l'artisanat et la sauvegarde du patrimoine Ath Khir, du village Ath Khir;
- Association ASSA (association de la solidarité et soutien aux métiers artisanaux) ;
- Association EL IRCHAD WAL ESSLAH. Son siège se situe aux 600 logements Géni Sider N° 6, nouvelle ville, qui a pour but la promotion et l'apprentissage des métiers artisanaux;
- Association Femme Rurale : son siège se situe au sein de la chambre de l'agriculture. Cette association a pour but de promouvoir les activités artisanales rurales notamment la vannerie de Djemâa Saharidj.

Ces associations culturelles ont des relations de coopération avec la CAM dans l'espoir de soutenir et d'améliorer le produit artisanal local via, et cela par des formations de perfectionnement et d'apprentissage.

Elles collaborent avec la direction de la culture, la DTA et la CAM pour valoriser le patrimoine culturel artisanal par le biais des expositions et l'organisation des journées d'information et de sensibilisation des jeunes.

Les associations sont des acteurs sociaux à but non lucratif. Des subventions sont accordées pour ces associations par le ministre de l'Artisanat pour les événements culturels, à savoir les festivals.

2.2 La fête et le festival du tapis d'Ait Hichem : une valorisation du patrimoine culturel artisanal

Selon EMMANUEL Nathalie, la fête est définie comme *« l'ensemble de manifestations et de réjouissances sociales qui sont souvent fondées sur des événements historiques ou mythiques réinsérés dans le présent par une communauté qui réaffirme grâce à des symboles et allégories son identité culturelle, religieuse ou politique .si quelques-unes marquent la survivance des traditions, d'autres ont été greffées sur un substrat ancien et certaines en milieu urbain notamment ont été instaurées de toutes pièces »* (EMMANUEL Nathalie, 2011)

Quant au festival, Il nous est difficile de lui donner une définition exacte. L'évolution constante de celui-ci rend cette épreuve complexe.

Selon l'économiste BENITO Luc, le festival est *« une forme de fête unique, célébration publique d'un genre artistique, dans un espace-temps réduit à périodicité annuelle »* (L. BENITO, 2002). Emmanuel Négrier propose, quant à lui, une définition encore plus précise du festival, il s'agit d'une *« manifestation limitée dans le temps et dans l'espace, proposant une programmation ciblée autour d'un thème, d'une esthétique, d'une pratique instrumentale ou de toute autre intention culturelle et artistique, associant l'idée de spectacle à celle d'animation festive »*.

De façon générale, on peut dire que le festival est une manifestation culturelle qui englobe toutes formes de jouissance et expressions artistiques telles que : musique, danse, photographie, théâtre, arts de la rue... Il est souvent organisé annuellement, ciblant un public spécifique (festival de Canne, festival des couleurs, festival du film, festival du tapis d'Ait Hichem...). Toutefois, la définition du festival demeure constamment changeante, il est donc difficile de donner une définition absolue de ce qu'est un festival.

En Algérie en général et particulièrement à Tizi-Ouzou, on compte plusieurs fêtes et festivals culturels. *« Les festivals culturels locaux sont organisés par la direction de la culture en collaboration avec la CAM, ils sont mis sous l'égide d'un commissariat du festival qui reçoit le financement et décide de sa dépense ».*(BERBAR M, 2018, P145). Tandis que les fêtes sont à

l'initiative des artisans, comités de villages et associations d'artisans en collaborations avec d'autres acteurs locaux.

La Fête du tapis d'Ath Hichem a été lancée en 1989 par l'association socioculturelle THILIWA du village d'Ath Hichem.

La fête s'organise par l'association des femmes tisseuses et le comité du village, en collaboration avec les autorités locales, durant près d'une semaine. Cette fête a pour objectif de donner plus de valeur au tapis d'Ath Hichem et de perpétuer ce savoir-faire artisanal.

Après trois éditions tenues au village en 2010, La fête du tapis d'Ait Hichem a été transformée en « festival culturel local du tapis » et délocalisée à la maison de la culture du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou. Une décision politique prise par les pouvoirs publics sans le consentement des populations locales, ce qui a provoqué une insatisfaction et un mécontentement chez eux.

Plusieurs années plus tard et après une longue période de tension larvée, les villageois d'Ath Hichem ont pu se réapproprier la fête du tapis. *« Ce sont les femmes tisseuses qui ont commencé par créer entre 2016 et 2017 une association où a muri l'idée de relancer la fête du tapis à Ath Hichem. Est venue par la suite l'assemblée du village, qui a validé le projet de relocalisation de la fête. C'est ainsi qu'au mois d'août 2017, la fête du tapis fut relancée à Ath Hichem après cinq années d'absence. »* (ZORELLI Mohamed-Amokrane, 2018, p21). Et depuis, on compte dans la wilaya de Tizi-Ouzou deux événements culturels dédiés à ce patrimoine culturel artisanal local : le festival local du tapis et la fête du tapis d'Ait Hichem (Tizi Ouzou).

- Ces événements sont des lieux de rencontre qui visent à perpétuer le métier à tisser, un patrimoine culturel local et national à sauvegarder ;
- Ces manifestations sont considérées des points de rassemblement, de rencontre et d'échanges pour les artisans ;
- Ils représentent une occasion de sensibilisation et d'enseignement qui permet la transmission de ce savoir-faire ancestral ;

Ils sont considérés comme le moteur de développement car ils contribuent au dynamisme du territoire organisateur en faisant participer ses différents acteurs ;

- L'événementiel engendre plusieurs impacts sociaux. Il est considéré comme l'occasion de renforcement de l'harmonisation et la cohésion sociale. En effet, *« Le festival tisse des liens sociaux et renforce l'identité locale. Il pansse quelques déchirures sociales et suscite l'occasion*

de nouvelles relations de voisinage, voire d'un relatif brassage social. par conséquent, La région y gagne en cohésion sociale. » (AMARI T, 2015, p66) ;

- Les festivals et fêtes locales permettent la revitalisation des territoires de la wilaya de Tizi-Ouzou. Ils jouent un rôle important dans la promotion du tourisme. En effet, *« Ces événements sont donc un moyen de promotion populaire, attirant l'attention des médias et des visiteurs. Ces manifestations culturelles sont donc des occasions pour promouvoir et sauvegarder le patrimoine matériel et immatériel de la wilaya de Tizi-Ouzou. » (MACHONA Clayton, 2021, p90).*

2.3 Résultat de l'entretien effectué avec la direction de la culture et des arts de Tizi-Ouzou (Voir Annexe n° 01)

2.3.1 Mission de la direction de la culture vis-à-vis du PCI et de l'artisanat

La wilaya de Tizi-Ouzou, à l'instar des différentes régions du pays, recèle un patrimoine culturel matériel et immatériel, riche et varié. Elle compte plus de deux cents (200) sites recensés et vingt et six (26) protégés.

La principale mission de la direction de la culture vis-à-vis du patrimoine culturel immatériel est de veiller à l'application de la loi 98-04 relative à la protection du patrimoine culturel ainsi que le recensement du patrimoine culturel immatériel pour sa protection et sa valorisation. Elle a donc comme principales actions : la sensibilisation, le recensement et l'élaboration d'une banque de données, offrir des opportunités pour les artisans pour valoriser et vendre leurs produits à travers l'évènementiel (fête du bijou, festival du tapis, festival de la poterie, fête du burnous...). De ce fait, les relations entre la direction de la culture et les différents artisans sont des permanentes pour les orienter et les encourager et pour enrichir l'inventaire du patrimoine culturel immatériel.

2.3.2 Actions mises en place pour la valorisation du tapis d'Ait Hichem

En vue de la valorisation du savoir-faire du tissage, la direction de la culture organise annuellement le festival du tapis d'Ait Hichem, un évènement culturel qui est subventionné par le ministère de la Culture et des Arts, et qui représente une opportunité pour la vente du tapis et une occasion de promotion du patrimoine culturel dans ses deux dimensions matérielles et immatérielles. Par le biais des ateliers pédagogiques qu'elle organise pendant le festival.

2.3.3 Les NTIC, un outil de promotion et de valorisation face à la COVID-19

Le recours aux outils de communication et d'E-marketing par le biais des réseaux sociaux (page Facebook) et du site internet de la direction de la culture a permis de sensibiliser plus de personnes, ainsi atteindre une couverture plus large que d'habitude « *la diffusion numérique sur nos pages qui sont suivies par un nombre très important d'abonnés.* ». La directrice déclare avoir recours aux NTIC « *Durant la crise du COVID-19, nous avons privilégié le travail avec les programmes numériques (page Face book et le site web de notre direction).* »

« *Dans le cas où la situation sanitaire perdure, nous poursuivrons le travail avec les outils numériques (page Face book et le site web de notre direction), comme nous comptons lancer une expérience de vente numérique pour les produits artisanaux.* » nous a déclaré Mme GOUMEZIENE Nabila, la directrice de la culture de la wilaya de TO.

2.4 Analyse du rapport sur « le salon du savoir-faire 2020 », organisé par la maison de l'artisanat de Tizi-Ouzou (Voir Annexe n° 02)

A l'occasion de la journée nationale de l'artisan, l'association culturelle TIGEMMI, en collaboration avec l'APW, la direction de la culture et des arts de la wilaya de Tizi-Ouzou et la maison de la culture a organisé le 10 novembre 2020 le salon des savoir-faire.

Le salon a pour objectif la valorisation et la sensibilisation du patrimoine culturel immatériel et le patrimoine culturel matériel. Il permet aux artisans et artistes des différentes régions de la Kabylie de se rencontrer, d'exposer, et d'introduire leurs produits artisanaux dans le marché des clients potentiels intéressés par l'artisanat kabyle.

Cependant, tout ne s'est pas déroulé dans de bonnes conditions à cause de la situation sanitaire que traversent le pays notamment la wilaya de Tizi-Ouzou en ce moment. Le salon a finalement duré deux jours au lieu des trois jours prévus, ce qui nous a malheureusement empêchés d'approfondir l'entretien effectué avec l'ensemble des artisans et ralenti notre travail de recherche.

Notre pré-enquête s'est déroulée les 10 et 11 novembre 2020, pour se faire nous avons établi une série de questions aléatoires aux tisserandes venues de plusieurs régions : Village Sahel, Assi Youcef, Boghni, Ain El Hammam, Ait Yahia...

Au cours de notre entretien nous avons constaté les faits suivants :

- La clientèle s'est rétrécie avec le temps : moins de personnes s'intéressent à l'achat d'un tapis, son usage est très limité ;

- L'approvisionnement de la matière première principale qui est la laine de mouton est difficile à effectuer, les artisans achètent la laine des autres wilayas de l'Algérie (Ghardaïa par exemple) ;
- Le prix de vente est trop élevé par rapport au pouvoir d'achat algérien : le coût de production d'un tapis traditionnel est élevé, la laine devient très chère si elle est approvisionnée par un fournisseur hors la wilaya et le tapi prend beaucoup de temps à tisser (jusqu'à 6 mois) ;
- Le marché du tissage est envahi par la production orientale : le tapis turc, arabe...;
- Le concurrent chinois fait des ravages : le fil synthétique chinois, un produit dérivé du plastique vient remplacer le fil traditionnel extrait de la laine de moutons. Certains artisans préfèrent l'utiliser parce qu'il est moins coûteux et sa disponibilité leur procure un avantage concurrentiel ;
- La nouvelle génération ne s'intéresse plus au tapis : autrefois le tapis avait une valeur ancestrale, la mariée en prenait pour sa nouvelle maison en plusieurs modèles et couleurs. Aujourd'hui cette pratique n'existe presque plus, elle est menacée de disparition, moins de mariées s'y intéressent, le prix est beaucoup trop cher pour elles.

Le salon des savoir-faire est une façon de valorisation de notre patrimoine culturel qui tend à disparaître un jour si on continue à ignorer ses différentes valeurs notamment économiques et sociales. Cet événement a pour objectif de faire participer le plus d'artisans possible. Certes, durant le confinement, ces artisans n'ont pas travaillé sur le plan vente, mais ils ont pu produire plus, donc c'est une opportunité pour eux d'écouler leurs produits stockés, mais n'empêche que la demande de ce produit artisanal local est en baisse, en raison de son prix jugé trop cher par rapport au pouvoir d'achat algérien.

2.5 Résultat de l'entretien effectué avec l'association des femmes tisseuses AZZETA (Voir Annexe n° 03)

L'Association AZETTA est une association des femmes tisseuses pour la sauvegarde et la promotion du tapis d'Ait Hichem à but non lucratif. Elle a été créée en 2017 suite au désagrément des artisanes et du grand public, au changement de lieu de la fête du tapis d'Ait Hichem, qui ne devait en aucun cas changer de domiciliation selon elles.

Le tissage représente l'activité principale de l'association, et pour rendre hommage à ce patrimoine culturel immatériel, elles ont choisi le terme « AZETTA », comme dénomination de l'association signifiant en kabyle le savoir-faire de l'activité de tissage.

Avec 15 tisseuses, membres originaires d'Ait Hichem et 150 adhérentes d'autres régions voisines, l'association produit annuellement 200 à 300 tapis de toutes tailles. Les tisseuses trouvent de la peine à écouler leurs productions. Elles travaillent uniquement par commande, car le marché devient de moins en moins dynamique, l'offre est chère tandis que la demande se fait rare. Les seuls clients potentiels qui demeurent fidèles sont les quelques femmes qui préparent leurs trousseaux de mariage, les immigrés et les banques étrangères (NATIXIS...).

L'association AZETTA a pour but de promouvoir et de perpétuer l'activité de tissage. Un savoir-faire menacé de disparition, s'il n'y a aucune relève assurée. À cet effet, l'association participe à plusieurs événements, dont la fête du tapis d'Ait Hichem, qu'elle organise chaque année en collaboration avec les autorités locales (APC), avec la mobilisation des villageois et le comité du village d'Ait Hichem, qui participent bénévolement aux activités liées à la fête.

Contrairement à ce que nous avons pensé, l'association ne travaille pas avec la DC suite au conflit causé par la délocalisation de la fête du tapis de son territoire. Elle entretient des relations professionnelles avec la DTA, la CAM de Tizi-Ouzou (l'accompagnement des tisseuses inscrites à la CAM, participation au salon national, foires,...) ainsi que la direction de la jeunesse et des sports DJS, dont elle bénéficie d'une subvention d'investissement lui permettant d'améliorer l'accueil de ses membres et la pratique de son activité. Elle bénéficie également d'une aide financière de la part de l'APW mais ça reste insuffisant pour la bonne gestion de son activité sociale et économique.

Plusieurs contraintes handicapent le travail de l'association. En effet, le problème le plus handicapant est le manque de matière première à proximité. L'association doit effectuer de longs trajets (Ghardaïa, Relizane, Msila, Tlemcen,...) pour acheter la laine naturelle des moutons. À cet effet, l'association AZETTA a proposé au ministre de la culture de créer une usine ou un centre de collecte et de production de laine pure dans la wilaya de Tizi-Ouzou, dans l'espoir de minimiser les coûts.

L'association se porte mal depuis l'avènement de la crise politique portée par le mouvement populaire « *EL HIRAK* », aux dommages sanitaires et économiques causés par la pandémie de la COVID-19.

En guise de perspectives et solutions à tous types d'imprévus, l'association envisage de :

- Investir dans le *digital marketing* (le marketing numérique). De se convertir à une promotion purement numérique en utilisant internet comme un moyen de valorisation, et de commercialisation du tapis d'Ait Hichem à partir des sites internet, des réseaux sociaux, applications...

- Solliciter les services de livraisons internationales (DHL, UPS, FEDEX...) afin d'assurer l'écoulement du tapis à l'étranger.

Section 3 : Analyse et discussion des résultats du questionnaire adressé aux tisseuses (voir annexe n°4)

Pour bien mener notre enquête auprès des tisseuses, nous avons utilisé un questionnaire de type mixte (Notre guide est constitué de questions ouvertes et fermées) comportant des questions qualitatives et quantitatives (voir annexe n°4). Il contient des questions ouvertes et d'autres fermées qui ont été formulées de sorte qu'elles soient complémentaires pour nous aider dans notre analyse, et obtenir le maximum d'informations sur le sujet de recherche.

3.1 Identification et compétences des enquêtées

La population enquêtée est constituée uniquement de femmes, car le tissage traditionnel est une activité domestique jugée féminine dans plusieurs cultures. Nous présenterons ci-dessous les différentes tisseuses enquêtées et leurs compétences.

3.1.1 Identification et description des tisseuses

Tableau n°02 : Répartition des artisannes selon la tranche d'âge

l'âge	Effectif	%
Entre 20 et 30 ans	0	0%
Entre 31 et 40 ans	2	9%
Entre 41 et 50 ans	9	41%
Entre 51 et 60 ans	8	36%
Entre 60 et 70 ans	2	9%
Plus de 70 ans	1	5%
Total	22	100%

Source : Elaboré par nous-même, enquête de terrain, avril 2021

D'après les résultats obtenus et figurant sur le tableau n°02, la majorité des tisseuses sont anciennes dans ledomaine. En effet, nous constatons une dominance des tisseuses âgées de plus de

41ans (20 tisseuses soit un taux de 91%), les tisseuses ayant moins de 41 ans , sont au nombre de 2 soit 9% de l'échantillon en question.

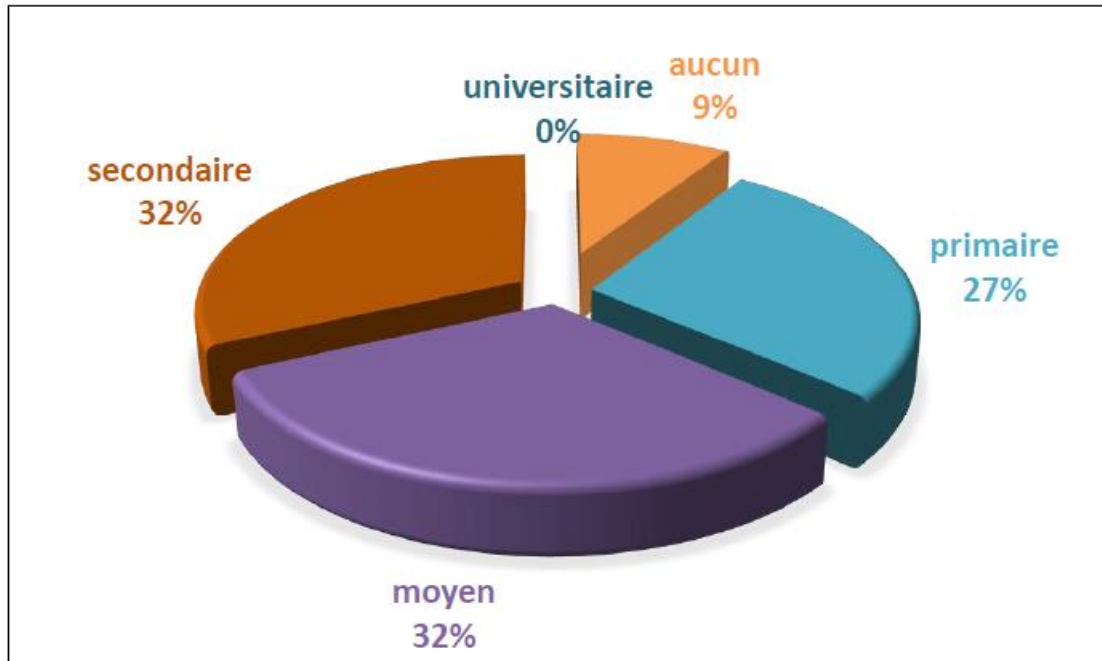
Tableau n°03 : Le nombre d'artisanes enquêtées par localité

Lieu de résidence	Nombre de tisseuses	En %
Ain El Hammam	1	5%
Agouni Issad	2	9%
Ait Hichem	9	41%
Ait ahmed	1	5%
Igoufaf	1	5%
Ait Ziri	1	5%
Ait Melal	1	5%
Koukou	1	5%
Taka	2	9%
Issendlen	1	5%
Igoures	1	5%
Tagounits	1	5%
Total	22	100%

Source : Elaboré par nous-même, enquête de terrain, avril 2021

L'enquête révèle que les tisseuses du village Ait Hichem représentent la majorité des artisanes avec un effectif de 9 soit 41%, alors que le reste est éparpillé dans les autres villages voisins comme il est mentionné dans le tableau n°03. Nous expliquons cela par la forte présence d'un ancrage historique du savoir-faire du tissage dans le village d'Ait Hichem, considéré le village le plus renommé par cette activité (voir la section : le tapis d'Ait Hichem : un repère historique).

Figure n°05 : Niveau d’instruction des artisanes



Source : Elaboré par nous-même, enquête de terrain, avril 2021

La figure n°05 illustre la répartition des tisseuses enquêtées selon leur niveau d’instruction. Avec 27% des tisseuses qui ont un niveau primaire, 32% moyen, 32% secondaire, 9% sans niveau et 0% universitaire. Ainsi, nous constatons que notre échantillon est composé de tisseuses ayant des niveaux d’instructions différents.

On constate qu’aucune de ces tisseuses n’a atteint un niveau d’études supérieur (0% niveau universitaire). La majorité de ces tisseuses ont vite abandonné leurs études pour aider leurs familles à subvenir à leurs besoins financiers.

Les tisseuses sans niveau d’études représentent 2 de notre effectif soit 9% de l’échantillon. Elles font partie de la tranche d’âge la plus ancienne (plus de 70 ans). Ces anciennes tisseuses justifient leur non scolarisation par l’opposition ferme de leur familles de les envoyer à l’école, un endroit réservé aux garçons.

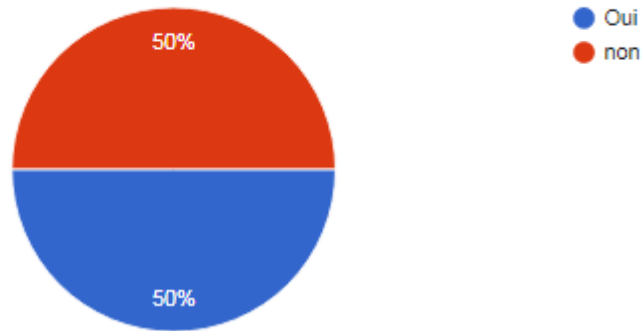
3.1.2 Formations et obligations suivies

D’après les témoignages que nous avons recueillis (Figure n°06) 50% des tisseuses ont avoué avoir intégré une formation de tissage dans un établissement du tissage (CFPA de Boukhalfa, annexe Ait Hichem).

Figure n°06 : Le nombre d'artisans qui ont fait une formation

Avez-vous fait une formation de tissage ?

22 réponses



Source : Elaboré par nous-même, enquête de terrain, avril 2021

Certaines tisseuses n'ayant pas intégré une formation de tissage ont justifié cela pour des raisons socio-culturelles. Voici ce qu'une de ces femmes nous a déclaré : « *je me suis mariée jeune et mon mari ne voulait pas que j'intègre la formation de tissage* ». Une autre nous a dit : « *je viens d'une famille très conservatrice. Mon père et mes frères ne m'ont pas laissé intégrer une formation de tissage* ». D'autres stipulent qu'elles ont déjà acquis le savoir-faire soit par une personne de leur famille soit par une tierce personne. Ainsi, elles pensent ne pas avoir besoin d'une formation.

La plupart des tisseuses ont acquis le savoir-faire grâce à une personne de la famille ou par une tierce personne (une voisine, une association...). Mais cela n'empêche que la moitié des tisseuses enquêtées (50%) ont dû suivre une formation de tissage pour se procurer un diplôme national d'artisan et tous les avantages liés à celui-ci (la carte d'artisan dans la possibilité de solliciter un crédit bancaire pour ouvrir un local).

- **Possession de la carte d'artisan**

La figure n°08 représente la répartition des artisans selon leur inscription à la CAM. On constate que seules 59% des tisseuses sont inscrites à la CAM.

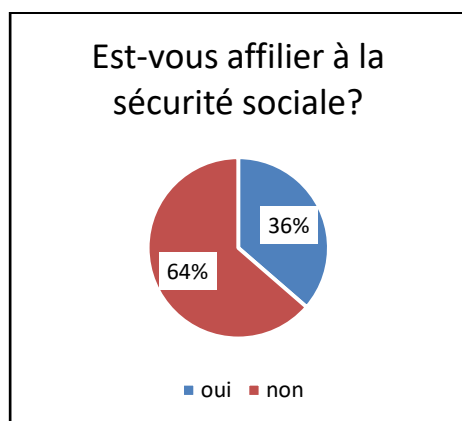
Les tiseuses déclarées inscrites à la chambre de l'artisanat et des métiers CAM et affiliées à sécurité sociales CASNOS, disposent d'une carte d'artisan qui leur procure d'innombrables avantages et droits :

- Exercer l'activité du tissage en toute légalité ;

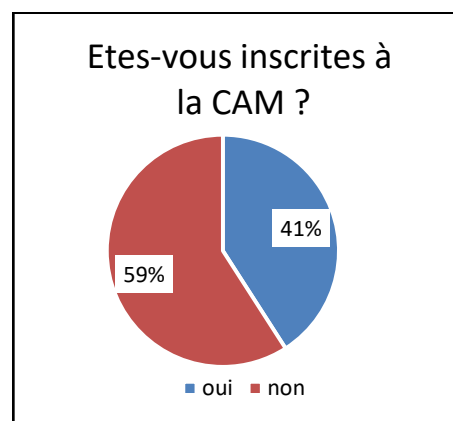
- Participation aux différents événements culturels et promotionnels (salons, foires, festivals, expositions, fêtes...);
- La couverture sociale : Les tisseuses déclarées et assurées (CASNOS) profitent d'une couverture sanitaire et ouvre droit à une pension de retraite ;
- La possibilité de solliciter d'un appui financier de la part d'un des deux mécanismes de financement à savoir le Fonds national de la promotion des activités de l'artisanat traditionnel (FNPAAT) et les dispositifs d'aide à la création d'entreprises (ANGEM, ANSEJ, CNAC).

On remarque dans la Figure n°08, 59% des tisseuses interrogées sont inscrites à la CAM. Ces tisseuses ont déclaré leurs activités. Elles sont diplômées et disposent d'une carte d'artisan. Par contre, 41% de l'ensemble des tisseuses enquêtées ne sont pas inscrites à la CAM ; elles n'ont donc pas de carte d'artisans, et préfèrent travailler dans l'informel.

**Figure n°07 Nombre des tisseuses
Affiliées à la sécurité sociale**



**Figure n°08 : Nombre de tisseuses
inscrites à la CAM**



Source : Elaboré par nous-même, enquête de terrain, avril 2021

Dans la figure n°07, la majorité des tisseuses disposant d'une carte d'artisan, soit 64%, déclarent ne pas être affiliées à la sécurité sociale, car elles jugent que les charges sociales et impôts qu'elles sont tenues de payer sont exagérés.

3.2 Le processus de production et de commercialisation

Ce qui suit représente notre analyse des réponses aux questions relatives à l'activité du tissage, sa production et sa commercialisation.

3.2.1 La matière première utilisée

La matière première utilisée dans la tapisserie est la laine. D'après le résultat de notre enquête, la majorité des tisseuses déclarent avoir utilisé plusieurs types de laine : Laine de moutons et laine synthétique.

Pour s'approvisionner en laine, certaines tisseuses s'organisent collectivement et louent des moyens de transport en groupe alors que d'autres attendent que les associations (TILIWA et AZETTA) leur fournissent de la laine. Une des tisseuses nous explique cela : « *la présidente et la vice-présidente de l'association AZETTA des femmes tisseuses s'occupent de l'acquisition de la matière première* »

Ces artisanes nous ont fait part de plusieurs difficultés se rapportant à l'approvisionnement,

- Difficulté d'accès aux matières premières et l'indisponibilité de celle-ci : En effet, les tisseuses précisent que la laine pure considérée comme la matière première de premier choix permettant d'améliorer la qualité du produit artisanal, est rare. Ce qui pousse les artisanes au recours des matières premières importées étrangères et nationales ;
- Les problèmes liés au transport de la matière première ;
- Risque des longs trajets et aux arnaques.

3.2.2 La production du tapis d'Ait Hichem

Tableau n°04 : Répartition des tisseuses selon le lieu d'exercice du métier

Lieu d'exercice du métier	Nombre d'artisanes	En %
Atelier	19	86%
à domicile	13	59%
Total	22	100%

Source : Elaboré par nous-même, enquête de terrain, avril 2021

L'enquête révèle dans le tableau n°04 que 13 tisseuses sur 22, soit un taux de 86.4%, travaillent à domicile, contre 13 à savoir 59.1% qui disposent d'un local spécial pour l'exercice de l'activité. N'ayant pas d'horaire fixe pour le travail du tissage, les tisseuses préfèrent travailler dans un atelier en compagnie des autres tisseuses de la région, une occasion pour elles de changer d'air et d'échapper aux problèmes familiaux et à leur obligations domestiques quotidiennes (Cuisine, tâches ménagères,...).

3.2.3 La commercialisation du tapis

La commercialisation du tapis se fait en vente directe, c'est-à-dire sur une surface de vente, ou sur commande. Les tisseuses reçoivent des commandes tout au long de l'année, soit pour usage utilitaire, soit pour la décoration.

Tableau n°05 : Répartition des tisseuses selon le lieu de commercialisation

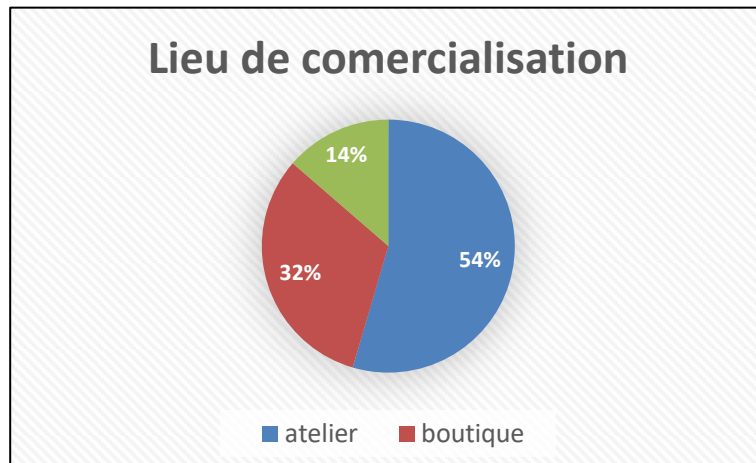
Lieu de commercialisation	Nombre des tisseuses	En %
Surplace	7	31,80%
Sur commande	22	100%

Source : Elaboré par nous-même, enquête de terrain, avril 2021

Le tableau n°05 montre que, les 22 tisseuses sur lesquelles on a enquêté travaillent toutes par commande. Cependant, sept (07) d'entre-elles ont des surfaces de ventes, leur permettant de vendre les tapis en exposition sur place.

Selon le témoignage des artisanes, le tapis d'Ait Hichem fait face à une baisse de demande auprès de la population locale et nationale, ce qui a poussé les tisseuses à travailler plus sur commande pour assurer l'écoulement de la production.

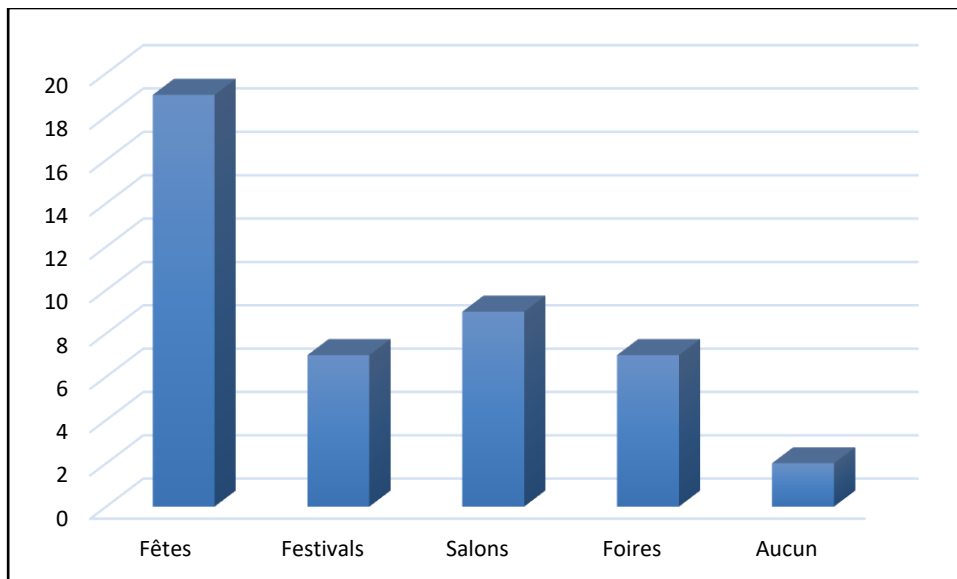
Figure n°09 : Lieu de commercialisation des tisseuses



Source : Elaboré par nous-même, enquête de terrain, avril 2021

En ce qui concerne la commercialisation des tapis (Figure n°09), on constate que 12 tisseuses soit 54% vendent dans l'atelier, 7 soit 32% occupent des magasins, soit personnels soit appartenant à la CAM, et 3 soit 14% de l'ensemble des tisseuses vendent leurs produits finis à domicile.

Figure n°10 : participation aux évènements culturels



Source : Elaboré par nous-même, enquête de terrain, avril 2021

Selon la figure n°10, les tisseuses enquêtées participent majoritairement aux évènements culturels. En effet 20 tisseuses ont déclaré avoir participé au moins à un seul des évènements culturels organisés par les différents acteurs locaux. L'histogramme montre que 19 tisseuses participent à la fête du tapis d'Ait Hichem, 7 participent aux festivals, 9 aux salons et enfin 7 tisseuses déclarent avoir participé

aux foires. Contre 2 tisseuses qui déclarent ne pas participer aux événements culturels pour diverses raisons personnelles.

Le nombre important de la participation à ces événements culturels montre l'importance qu'ils représentent à l'artisanat notamment l'activité du tissage.

❖ **Avantages de la participation aux événements selon les témoignages :**

La participation à ces différents événements aide à l'exposition de toutes les gammes de produits que les tisseuses conçoivent :

- la publicité et l'augmentation de la demande : ces événements permettent aux tisseuses d'exposer et de promouvoir leurs tapis qui sont spécifiques à leur région, elles attireront ainsi des clients potentiels qui viennent de différentes wilayas du notre pays et ceux des pays étrangers ;
- C'est une occasion pour elles à redynamiser et à promouvoir leur activité lors de l'accueil des touristes.

Toutefois, nous constatons que la vente des tapis demeure relative, elle varie d'une tisseuse à une autre, et selon le type de l'événement. Certaines tisseuses nous ont déclarés parfois qu'elles n'arrivent même pas à payer les frais de location du stand lors de la manifestation.

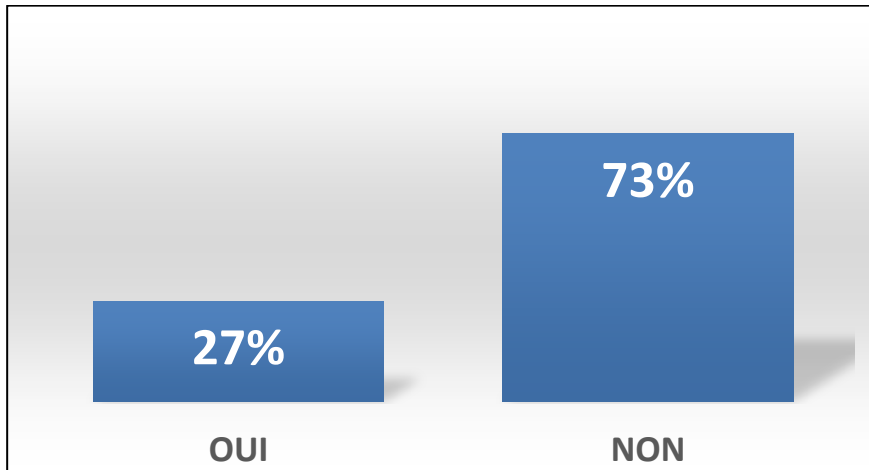
3.3 L'implication des acteurs économiques dans la préservation et la promotion du tapis d'Ait Hichem

Dans ce qui suit, nous présenterons les résultats des questions relatives aux types de relations que les tisseuses entreprennent avec les différents acteurs.

3.3.1 Relation qu'entreprennent les tisseuses avec les acteurs publics

La figure n°11 montre que 27% soit un effectif 06 de l'ensemble des tisseuses enquêtés déclarent avoir reçu de l'aide auprès de l'Etat, contre 73% (16 tisseuses) n'ayant reçu aucune aide et qui représente la majorité de notre échantillon.

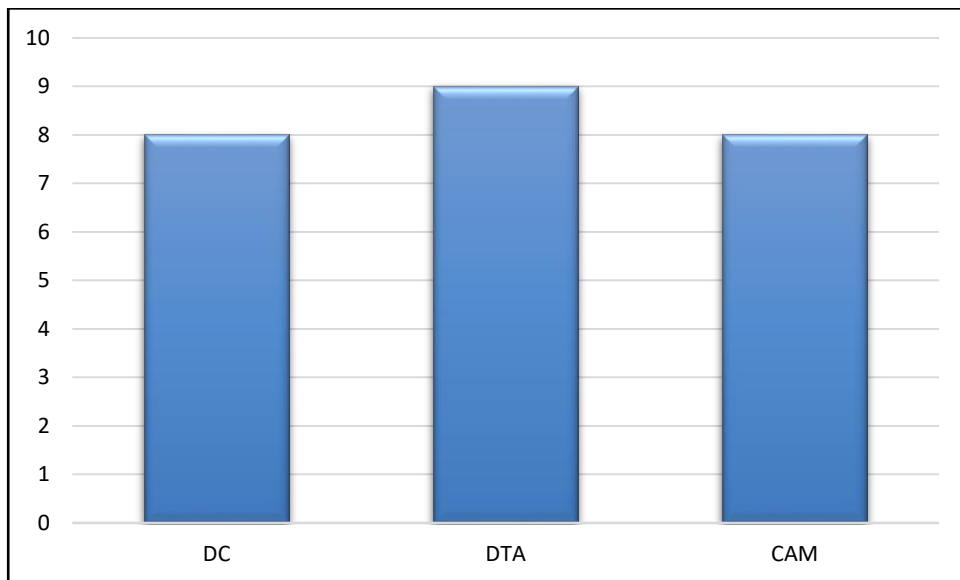
Figure n°11 : Recevez-vous des aides auprès de l'Etat ?



Source : Elaboré par nous-même, enquête de terrain, avril 2021

Les tisseuses reçoivent des aides de l'Etat sous forme de matériels, et de fonds locaux pour démarrer leurs activités artisanales où elles vendent leurs tapis. Même si elles estiment que ce n'est pas suffisant, ces tisseuses sont satisfaites envers les pouvoirs publics pour leur aide suite à l'organisation des festivals et des fêtes afin de vendre leurs divers produits.

Figure n°12 : les organismes avec lesquels les tisseuses entretiennent des relations



Source : Elaboré par nous-même, enquête de terrain, avril 2021

Selon les résultats recueillis, nous avons établi un histogramme regroupé dans la figure n°12, montrant la répartition des tisseuses avec les institutions publiques auxquelles elles entretiennent des relations professionnelles. De ce fait, nous constatons que la majorité des tisseuses, soit un effectif

de 9, entretiennent des relations avec la DTA, dont 8 déclarent avoir de bonnes relations avec cette institution. La DC est l'institution la moins appréciée par notre échantillon. En effet, 4 tisseuses déclarent avoir de mauvaises expériences avec cette institution, et cela depuis la délocalisation de la fête du tapis et la création du festival.

3.3.2 La relation qu'entreprennent les tisseuses avec les autres artisans

Selon notre enquête nous avons déduit que L'activité du tissage est une activité qui s'effectue la majorité du temps en groupe de femmes dans des ateliers. C'est une activité qui permet de tisser des liens sociaux entre les artisanes. 50% soit 11 des femmes tisseuses avouent avoir des relations sociales avec d'autres artisans, que ce soit du tissage ou d'autres activités artisanales. Ces échanges entre artisans se caractérisent par :

- Des échanges d'informations sur l'organisation des événements culturels dans les autres wilayas : fêtes, festivals, salons, foires...
- L'organisation d'approvisionnements collectifs ; c'est le cas des tisseuses d'Ait Hichem qui s'organisent en groupe pour s'approvisionner en laine d'autres wilayas.

3.4 L'activité du tissage : un métier difficile pour la relève

Figure n°13 : Niveau de difficulté

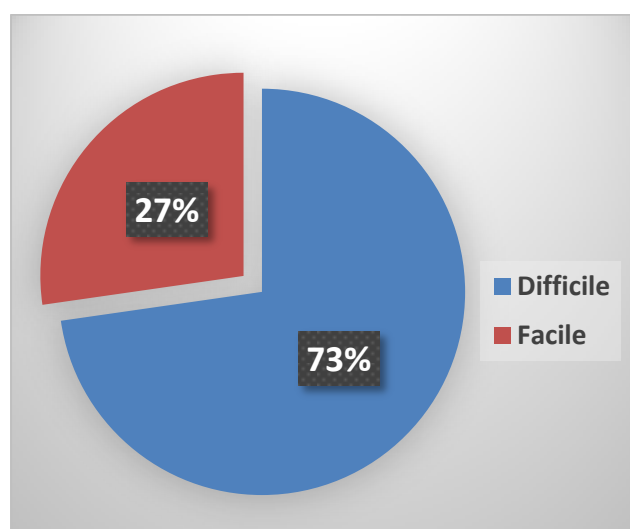
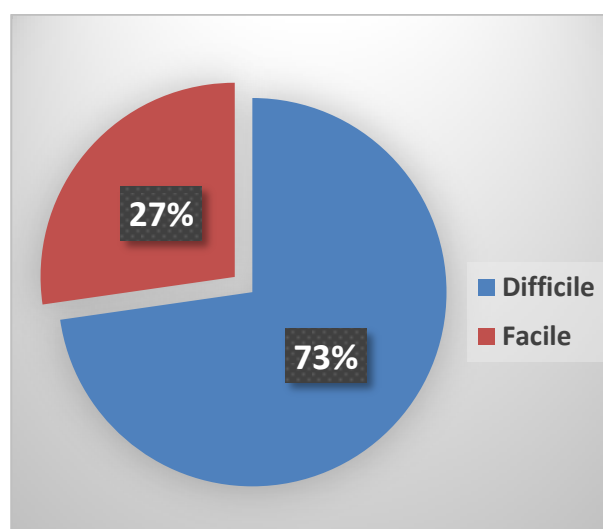


Figure n°14 : Niveau de rentabilité



Source : Elaboré par nous-même, enquête de terrain, avril 2021

Nous avons jugé utile de savoir ce que pensent les tisseuses de l'activité du tissage traditionnel. Dans ce sens, les figures n°13 et 14 représentent les résultats des questions relatives au niveau de

difficulté et au niveau de rentabilité de l'activité du tissage. On constate que 73% des tisseuses enquêtées pensent que cette activité n'est pas rentable et qu'elle est difficile. Contre uniquement 27% qui pensent le contraire.

La plupart des tisseuses pensent que le métier est difficile et pas rentable (figures n°13 et 14), d'ailleurs plus de la moitié (54,5%) n'envisagent pas de transmettre ce savoir-faire, jugé difficile à supporter par leurs progénitures (figure n° 15). Une tisseuse nous a dit ceci : « *Je préfère que ma fille exerce une profession stable.* ». De plus, ces femmes nous révèlent qu'elles n'arrivent même pas à couvrir les charges et les besoins de leurs familles. D'où le recours à une activité secondaire (la couture, la broderie, les gâteaux traditionnels...) constitue une modalité permettant de pallier à l'insuffisance du revenu tiré de l'activité du tissage. A cet effet, notre enquête (figure n° 16) nous dévoile que 32% déclarent avoir recours à une autre activité.

**Figure n°15 : Songez-vous à transmettre ce
Savoir-faire à vos enfants ?**

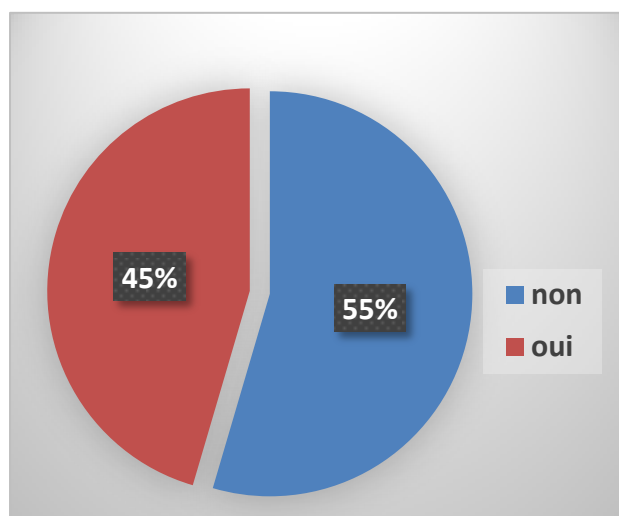
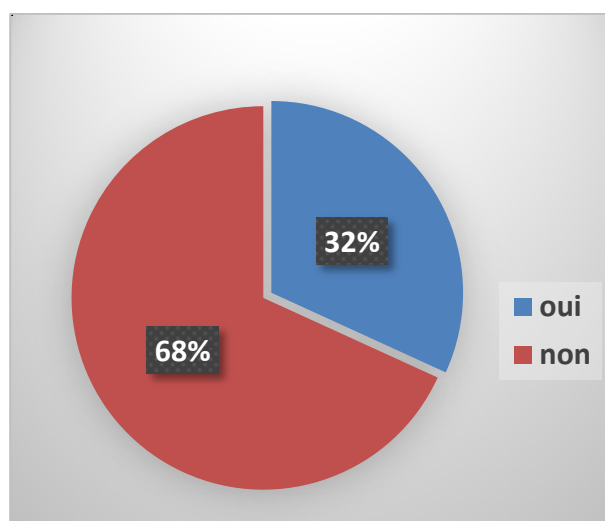


Figure n°16 : Exercez-vous une autre activité ?



Source : Elaboré par nous-même, enquête de terrain, avril 2021

3.5 Le tissage, un patrimoine culturel immatériel menacé : Réalité et perspectives

La wilaya de Tizi-Ouzou dispose d'une richesse patrimoniale qui la rend unique en ce genre, chaque région de la Kabylie est dotée d'un artisanat et savoir-faire propres à elles. Selon les tisseuses enquêtées, à l'instar des autres activités du secteur artisanal dans la wilaya de Tizi-Ouzou, le tissage présente plusieurs failles :

- la non-disponibilité des apprentis suite au désintéressement des jeunes pour le tissage et les métiers artisanaux en général ;

- Manque d'établissement chargé d'exposition et de vente des produits ; un projet de création de musée du tapis dans la maison du tapis situé à Ait Hichem a été proposé par la directrice de la culture d'un statut juridique de musée national des arts et des traditions populaires, cependant, depuis l'apparition de la COVID-19 on en a plus entendu parler. Le projet est tombé dans l'oubli.
- Manque de centre d'estampillage et de réseau d'exportation du tapis Pour exporter un tapis, Il faut que la fabrication de ce dernier respecte les normes de l'estampillage du tapis traditionnel instaurées par le secteur de l'artisanat et l'institut algérien de la normalisation des produits de l'artisanat traditionnel. Les tapis doivent être produits à la main et avec des matières premières naturelles tel que la laine pure, le coton. « *Le secteur de l'artisanat dispose de quatre centres d'estampillage du tapis, à savoir : Ghardaia, Tipaza, Tlemcen et Tébessa. Depuis leur création en 2008, jusqu'à la fin de l'année 2017, l'opération de contrôle a touché 8291 tapis, dont 1992 tapis ont été estampillés, ce qui représente 24,02%.* » (Site officiel du ministère du tourisme et de l'artisanat).

Les tisseuses sont généralement pessimistes quant à l'avenir de l'activité du tissage. Elles accusent l'Etat comme premier responsable par ses échecs successifs à valoriser et protéger le patrimoine culturel. En effet, elles expriment leur mécontentement envers les décisions politiques des autorités publiques, qu'elles jugent inefficaces et insuffisantes. « *L'artisanat traditionnel n'est plus mis en valeur comme l'était autrefois, le savoir-faire artisanal est menacé de disparition, s'il n'est passavé par les bonnes politiques de développement* » nous déclare une des tisseuses.

Les pouvoirs publics doivent jouer le rôle d'initiation à la mise en valeur du patrimoine culturel artisanal. Notamment, la prise en compte réelle de l'artisanat dans les plans de développement nationaux, permettant de dégager tous les obstacles qui freinent la relance de l'activité artisanale.

Parmi les problèmes soulevés par les tisseuses, on retrouve en premier lieu la non-disponibilité et la cherté de la matière première (laine pure ou la fibre synthétique), qui représente un frein majeur pour le tissage. Pour y faire face, le soutien de l'État est très important pour l'approvisionnement de la matière première. « *La matière première n'existe pas au niveau local, les pouvoirs publics doivent réfléchir à des politiques d'industrialisation et de production des différents types de laine au niveau local, pour que le produit final soit moins cher, ainsi plus de clients seront intéressés par l'achat du tapis.* » Déclare une des tisseuses. En effet, la création des unités de productions de la laine pure dans la wilaya de TO permettra non seulement de diminuer la dépendance aux importations ainsi qu'exporter le surplus, mais aussi à la création de l'emploi et l'absorption du chômage de la wilaya.

En deuxième lieu, c'est le problème de commercialisation du tapis qui revient souvent, étant donné que la plupart des tisseuses ne maîtrisent pas les techniques de vente, ce qui revient d'abord au renforcement des centres de formation professionnels, et au perfectionnement des artisans, tout en veillant à la qualité des formations par le biais de la transmission des compétences managériales, et l'enseignement des bases du marketing ainsi que toutes les techniques de commercialisation en fonction du segment des clients visés.

Conclusion

Ce dernier chapitre avait pour objectif d'analyser les résultats de l'enquête menée auprès des tisseuses d'Ait Hichem, et des différents acteurs locaux institutionnels et sociaux qui interviennent directement ou indirectement dans le secteur de l'artisanat. À savoir la direction de la culture et l'association des femmes tisseuses du tapis d'Ait Hichem.

Les évènements culturels organisés à savoir les fêtes et festivals se balancent entre finalités culturelles et commerciales. En effet, les fêtes et festivals sont à caractère commercial, permettant l'écoulement des produits artisanaux. Ils sont également à caractère culturel en guise d'actions de promotions du patrimoine culturel artisanal à travers des campagnes de sensibilisations, l'initiation à l'apprentissage (Organisation des ateliers artisanaux)... Toutefois, ces fêtes ou festivals sont insuffisants selon le point de vue des tisseuses d'Ait Hichem, ils ne leur permettent que la commercialisation de leurs produits.

A travers le questionnaire adressé aux tisseuses d'Ait Hichem, nous avons déduit que l'activité du tissage est en voie de disparition ; la transmission intergénérationnelle de ce savoir-faire est en déclin continu. La plupart des tisseuses préfèrent que leurs filles suivent des études supérieures et exercent d'autres métiers faciles et plus générateurs de revenus.

Les actions publiques destinées à la préservation du savoir-faire du tissage, sont jugées insuffisantes, voir inefficaces. C'est pourquoi ils sont amenés à revoir leurs politiques de développement locales en faveur de l'artisanat et d'assurer une pérennité de la transmission des savoir-faire.

Conclusion générale

Conclusion générale

Pour ouvrir cette conclusion, il est important de rappeler que ce mémoire avait comme ambition de traiter l'importance du patrimoine culturel dans le développement des territoires et des sociétés qui y vivent. Dans notre cas, notre recherche s'est focalisée sur l'étude du rôle de l'acteur principal chargé de la protection et la valorisation du patrimoine culturel dans la wilaya de Tizi-Ouzou à savoir la direction de la culture de Tizi-Ouzou. Ainsi, nous avons tenté de répondre à la problématique suivante :

Comment caractériser les efforts de valorisation et de sauvegarde du patrimoine culturel dans la wilaya de TIZI OUZOU ?

Cette problématique a engendré d'autres questionnements à savoir ; la question relative au développement local et la construction des ressources territoriales, la relation entre le patrimoine culturel et le développement local, la question relative à l'existence ou non d'une coordination entre les acteurs concernés par le secteur de l'artisanat. Enfin, l'impact de la crise de la COVID-19 sur le patrimoine culturel essentiellement sur le secteur artisanal.

Afin de traiter cette problématique et de répondre à l'ensemble des questions soulevées par notre thème, nous avons divisé notre mémoire en deux chapitres à caractère théorique, et un chapitre empirique .

Le premier chapitre nous a permis d'éclairer certains concepts clés liés à notre thématique, afin d'apporter une base théorique à notre mémoire de recherche. Il avait donc pour objectif de définir notre champ d'étude à savoir le patrimoine. Il s'est avéré qu'il s'agissait d'un concept large et novateur poussant pas mal de chercheurs de différentes disciplines à s'y intéresser, et à étudier les différentes facettes du patrimoine. Dans notre cas d'étude, nous nous sommes limités à la notion du patrimoine culturel, à travers laquelle on a abordé la nouvelle notion de l'économie du patrimoine culturel. Cette dernière met en exergue les conditions dans lesquelles un patrimoine culturel doit être identifié, conservé, géré et valorisé à travers un processus nommé " la patrimonialisation". C'est l'approche économique du patrimoine culturel.

Dans le deuxième chapitre, on est arrivé à mettre en relation le patrimoine culturel et le développement local en montrant l'apport que peut apporter un patrimoine culturel sur son territoire. En effet, ce dernier est spécifique, il dispose d'un ensemble de ressources spécifiques et génériques qui, par leur valorisation, peuvent contribuer au développement local. Nous nous sommes intéressés plus précisément à la ressource spécifique, car celle-ci n'existe que dans un territoire donné et constitue

des facteurs de différenciation entre les différents territoires. L'activation est la valorisation des ressources, qu'elles soient matérielles (Ressources naturelles, monuments historiques,...) ou bien immatérielles (Savoir-faire locaux, traditions,...etc.). Le patrimoine culturel constitue une ressource spécifique, et son activation à travers le processus de patrimonialisation nécessite l'implication de plusieurs acteurs du territoire. Le patrimoine culturel est une source non négligeable pour développer une dynamique territoriale. Il constitue donc un levier très important au développement des territoires et au développement local.

Le troisième chapitre a été consacré principalement à notre enquête de terrain dans laquelle on a effectué une analyse des données qualitatives et quantitatives des différents entretiens et questionnaires qu'on a établis. Mais avant de passer à cela, nous avons jugé nécessaire de commencer par une présentation du lieu d'étude, et des acteurs qui interviennent de près ou de loin dans la protection et la promotion du patrimoine culturel dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

Notre mémoire proposait de faire une étude empirique d'un cas de patrimoine culturel au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou. Ainsi nous avons choisi le savoir-faire artisanal du tapis traditionnel d'Ait Hichem. Pour se faire, nous avons effectué une enquête auprès des différents acteurs qui participent directement ou indirectement à la protection et à la promotion de ce savoir-faire artisanal à savoir : la direction de la culture, les associations culturelles... De plus, nous nous sommes rapprochés auprès des tisseuses d'Ait Hichem, auxquelles nous avons dédié un questionnaire, dans le but de comprendre et d'apporter des réponses convaincantes à notre question principale et problématique.

Au terme de ce travail, nous sommes parvenus aux résultats suivants :

- ✓ Le patrimoine sous ses différentes formes (naturel, historique et culturel) est un héritage du passé. Valoriser un patrimoine culturel c'est bien l'exploiter au mieux, c'est à dire le protéger, le maintenir et l'enrichir. Mais pourquoi nous tenons tellement à valoriser ce patrimoine ? Le patrimoine constitue d'abord un facteur de convivialité, une fierté pour les sociétés propriétaires et un trésor qu'il faut faire partager avec le plus grand nombre. Le patrimoine représente une richesse, une manne financière potentielle pour les territoires qui se l'approprient. Étant une ressource territoriale spécifique, son activation contribue fortement à l'épanouissement du territoire et au développement local. Il apporte une valeur ajoutée du point de vue économique, social et culturel à ses détenteurs.
- ✓ L'événementiel représente pour la plupart des artisans, un moyen d'accès à la notoriété et à la vente des produits artisanaux. À ce titre, les différents acteurs locaux travaillent ensemble afin

d'assurer le bon déroulement des événements culturels, et augmenter le nombre de visiteurs qui représentent des acheteurs potentiels de tous types de produits exposés y compris le tapis. La direction de la culture est l'acteur principal en matière de conception et d'organisation des fêtes et festivals. Par le biais des ateliers pédagogiques qu'elle organise pendant ses événements, la DC participe fortement à la promotion du savoir-faire traditionnel et à la conservation de celui-ci. Nous confirmons donc notre première hypothèse qui stipule que la Direction de la Culture organise et finance Les fêtes et festivals qui contribuent à la valorisation du patrimoine.

- ✓ Généralement les pouvoirs publics algérien financent et aident les artisans à travers deux mécanismes de financement. Le premier est le fond national de la promotion des activités de l'artisanat FNPAAT et le deuxième consiste en l'attribution de microcrédits dans le cadre de la création d'entreprise ANGEM, ANSEJ, CNAC. Cependant, il existe des cas exceptionnels comme on l'a vu en période de crise sanitaire suite au COVID-19 durant l'année 2020, où les différents artisans ont reçu une somme d'argent de la part de la CAM dans le cadre d'encouragement dans la poursuite de leurs activités dans la période de crise. Il est important de souligner que ces différentes aides ne concernent que les artisans validés et enregistrés dans la chambre de l'artisanat et des métiers, sachant que ces derniers ne représentent qu'une partie minime puisque la plupart des artisans exercent leurs métiers dans le secteur informel. La direction de la culture quant à elle, n'a pas de lien direct avec les artisans. Elle ne participe que de loin dans le cadre de l'accompagnement et l'encouragement des artisans et cela à travers l'organisation des différents événements culturels. Nous pouvons donc déduire que notre deuxième hypothèse est infirmée, car la DC n'attribue aucune aide financière directe aux artisans.

Par ailleurs, nous nous sommes retrouvées face à des complications qui ont perturbé notre enquête. En effet, nous aurions voulu connaître le budget annuel alloué à la protection et la valorisation du patrimoine culturel de la wilaya et de chaque commune/daïra. Mais il aurait fallu solliciter d'autres acteurs à savoir les commissaires des festivals qui bénéficient des subventions de la part du ministère du tourisme et de l'artisanat pour l'organisation des événements culturels. Mais par contrainte de temps, nous n'avons pas pu étaler notre champ d'enquête pour obtenir des réponses concrètes.

Perspectives :

Les différents résultats auxquels nous sommes parvenus dans ce mémoire ouvrent la voie vers de nouvelles recherches. Des études plus approfondies ouvrent d'autres questionnements et problématiques

sur des thématiques concernant l'implication d'autres institutions et organismes publics voire privés sur le fonctionnement du secteur artisanal et patrimonial en général, voire sur l'organisation territoriale et dynamique des différents acteurs autour de la protection et la valorisation du patrimoine culturel au niveau local, dans nos régions d'étude sur d'autres régions similaires d'Algérie. Ces études seront abordées sur la base de différents angles ou approches (politiques, économiques, anthropologiques, sociales, archéologiques, ...), car le patrimoine culturel est une notion qui interpelle des chercheurs de différentes disciplines.

Bibliographie

Bibliographie

Ouvrages

1. ABTOUT, R. (2009). Artisanat traditionnel d'Algérie : Le génie d'un peuple, Ed Shfa, Rouiba.
2. AKKACHE-MAACHA, D. (2008). Art, artisanat traditionnel et folklore de Kabylie, Mehdi, Alger.
3. Watremez, A. (2005). Sous la direction d'Emmanuel Amougou. La Question patrimoniale: de la «patrimonialisation» à l'examen des situations concrètes, Culture & Musées. 5(1).
4. BAGNASCO, A., Le GALES, P. (1997). Les villes européennes comme société et comme acteurs, villes en Europe, La découverte.
5. BENHAMOU, F. (2012). Économie du patrimoine culturel, la Découverte.
6. BENHAMOU, F. (1996). L'économie de la culture, La Découverte.
7. BENHAMOU, F., CORNU, M. (2010). Le patrimoine culturel au risque de l'immatériel : enjeux juridiques, culturels et économiques, L'harmattan.
8. BENHAMOU, F., & Thesmar, D. (2011). Valoriser le patrimoine culturel de la France, la documentation française, Paris.
9. BENITO, L. (2002). Les festivals entre événement et manifestation culturelle, Cahiers Espaces.
10. CHEVALLIER, D. (1991). Savoir-faire et pouvoir transmettre, Maison des sciences de l'homme, Paris.
11. DUTHION, B., WALKER, L. (2014) les patrimoines touristiques, naturels, historiques, culturelles, de Boeck supérieur.
12. GADREY, J. (1994). Gestion patrimoniale, gestion durable des ressources et évaluation. Politiques et management public.
13. GILLY, J. P., & TORRE, A. (2000). Dynamiques de proximité, L'Harmattan.
14. GREFFE, X. (2011). L'économie politique du patrimoine culturel: de la médaille au rhizome, ICOMOS, Paris.
15. GREFFE, X. (1984). Territoires en France: les enjeux économiques de la décentralisation, Economica, Paris.
16. GREFFE, X. (1999). La gestion du patrimoine culturel, Anthropos.
17. GUMUCHIAN, H., PECQUEUR, B., (2007), La ressource territoriale, Economica, Paris.
18. HOUEE, P. (1996). Les politiques de développement rural, 2ème édition, INRA/Economica.
19. HUGO, V. (1868). Littérature et philosophie mêlées, L. Hachette et Cie.
20. LAOUST-CHANTREAUX, G., & LACOSTE-DUJARDIN, C. (1988). Kabylie côté femmes,

La vie féminine à Aït Hichem, 1937-1939. Littérature orale arabo-berbère, no 19-20.

21. FRIER, P. L. (1997). Droit du patrimoine culturel. FeniXX.

22. LENIAUD, J. M. (1992). L'utopie française: essai sur le patrimoine, Eres, Paris.

23. GREFFE, X. (1989). Le développement local. SYROS, Paris.

24. PERROUX, F. (1964). L'économie du XXème siècle, Ed. PUF. Paris.

25. PUISSANT, S. LACOUR, C. (1987) La tectonique des territoires, éd IERSO.

26. RIEGL, A. (1984). Le culte moderne des monuments, Le Seuil, Paris.

27. RUSKIN, J. (1987). Les sept lampes de l'architecture, Denoël.

Articles scientifiques et communications.

1. COLLETIS, G. et PECQUEUR, B. (1993), Intégration des espaces et quasi intégration des firmes : vers de nouvelles rencontres productives ? In M. Bellet, G. Colletis et Y. Lung, Economies de proximités, Revue d'Economie Régionale et Urbaine, n°3.

2. COLLETIS, G., PECQUEUR, B. (2005). Révélation de ressources spécifiques et coordination située, Economie et institutions, n°6 et 7.

3. De WEVER, P., CORNEE, A., EGOROFF, G., COLLIN, G., DURANTHON, F., LALANNE, A., & LUCET, S. (2019). Patrimoine géologique : notion, état des lieux, valorisation. Naturae, no 1.

4. FRANÇOIS H., HIRCZAK M., SENIL N. (2006). Territoire et patrimoine : la co-construction d'une dynamique et de ses ressources, Revue d'Économie Régionale et Urbaine, n° 5.

5. GADREY, J.(1994) Gestion patrimoniale, gestion durable des ressources et évaluation , In: Politiques et management public, vol. 12, n° 4.

6. GERMAIN, C. (1941). Le tissage à Ait Hichem, et dans le haut sébaou, revue africaine, N°08.

7. GUIGOU, J. (1984). Le développement local : espoirs et freins, revue Correspondance Municipale, n°246.

8. JOLLIVET, M. (1985). Le développement local, mode ou mouvement. social?. Économie rurale, n°166.

9. POLGE, M. (2003). Petite entreprise et stratégie de territoire, revue française de gestion, N°144.

10. RASSE P. (2001). Savoirs formels et informels dans la muséologie des sciences et des techniques, Recherche en communication, Louvain la Neuve, N°15.

11. VERNIERES, M. (2015). Le patrimoine : une ressource pour le développement. Techniques Financières et Développement, n°118.
12. WERNERFELT, B. (1984). A resource-based view of the firm. Strategic management journal, vol. 5, N° 02.
13. WATREMEZ, A. (2005). Sous la direction d'Emmanuel Amougou. La Question patrimoniale : de la «patrimonialisation» à l'examen des situations concrètes, Culture & Musées, vol. 5, n°01.

Thèses et Mémoires

1. ALIOUANE, D. AZOUAOU, T. (2018). L'impact des fêtes et festivals sur le développement local : cas de la fête de la figue de barbarie au village SAHEL, commune de BOUZGUENE, mémoire en vue d'obtention d'un master en Sciences Economiques, Spécialité : ECONOMIE DE DÉVELOPPEMENT, Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou.
2. AMARI, T. (2015). Le festival culturel local de la poterie de Maatkas comme instrument de valorisation d'un savoir-faire: étude et impact, mémoire en vue d'obtention d'un master en Sciences Economiques, Spécialité: développement local, tourisme et valorisation du patrimoine, Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou.
3. Rencontre Développement locale du 14 janvier 1992 à la caisse centre de coopération Economique. In BADIANE E. (2004), Thèse de doctorat en Géographie et aménagement équipe de recherche CIRUS-CIEU CNRS (UMRS 51 -93).
4. BAROUDENE, T., SOUDED. N. (2018). Le diagnostic territorial comme outil du développement durable local : la mise en tourisme du patrimoine cas du village traditionnel d'Ath el Kaid, wilaya de Tizi-Ouzou, mémoire en vue d'obtention d'un master en Sciences Economiques, Spécialité : développement local, tourisme et valorisation du patrimoine, Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou.
5. BECHA, Z., YEZLI, L. (2014). La valorisation du patrimoine culturel et sa place dans la promotion de l'activité touristique : cas des bijoux kabyles d'Ath Yenni, mémoire en vue d'obtention d'un master en Sciences Economiques, Spécialité : développement local, tourisme et valorisation du patrimoine, Université Mouloud MAMMERI de TIZI-OUZOU.
6. BELAIDEL, N., BEN BEKKOU, C. (2014). La promotion touristique d'un territoire par la valorisation de son patrimoine culturel immatériel Cas du tapis d'Ait Hichem, mémoire en vue d'obtention d'un master en Sciences Economiques, Spécialité : développement local, tourisme et valorisation du patrimoine, Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou .

7. BERBAR, M. (2018). Formes et stratégies de valorisation territoriale des savoirs locaux artisanaux dans la willaya de Tizi-Ouzou. Une approche par les ressources, thèse de doctorat en Sciences Economiques, Université Mouloud MAMMARI de Tizi-Ouzou.
8. DESVALLEES, A. (1998). Cité par, IDIR, M. (2013). Valorisation du patrimoine, tourisme et développement territorial en Algérie : cas des régions de Béjaïa en Kabylie et de Djanet dans le Tassili N'AJJER, Thèse de doctorat en sciences économiques, université de Grenoble, 2013,
9. DORMAELS, M. (2013). La construction du patrimoine mondial : transformations physiques et appropriation locale dans la patrimonialisation du centre-ville historique d'Arequipa, Pérou, Université d'Avignon. Disponible sur : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01011692>
10. EMMANUEL, N. (2011). Le festival et le droit, thèse Doctorat Université de Grenoble.
11. IDIR, M, S. (2013). VALORISATION DU PATRIMOINE, TOURISME ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL EN ALGERIE : CAS DES REGIONS DE BEJAÏA EN KABYLIE ET DE DJANET DANS LE TASSILI N'AJJER, Thèse de doctorat en sciences économiques, université de Grenoble.
12. IGHÉROUSSENE, H. (2011). LES FERMES COLONIALES OUTILS DE DEVELOPPEMENT LOCAL », mémoire de magister en architecture, UMMTO.
13. IRID, L., KECHEMIR, W. (2017), Palais du Patrimoine, Héritage d'un Passé encore Vivant, Mémoire de magister en architecture, , UMMTO.
14. KIANGUEBENI, U, K. (2016). La protection du patrimoine culturel au Congo, thèse de doctorat en droit public, université d'Orléans.
15. KIROUANI, S. (2015). L'identité kabyle à travers la carte géographique artisanale de la wilaya de Tizi-Ouzou, mémoire de master dirigé par TITOUCHE Rosa, 2015.
16. LEROUL, M. (2015). Valorisation des savoir-faire locaux, et labellisation des produits de terroirs : cas du Tapis d'Ath Hichem, mémoire de master en sciences économiques, UMMTO.
17. MACHONA, C. (2021) Impact du secteur de l'artisanat sur le développement local : cas de la wilaya de Tizi-Ouzou, mémoire de master en sciences économiques, UMMTO.
18. MEBROUK, M. (2018). Centre d'artisanat à Nedroma, mémoire de master, département d'architecture, université Abou Bekr Belkaid de Tlemcen. pp.13, disponible sur <https://dspace.univ-tlemcen.dz/bitstream/112/13044/1/Ms.Arc.Mebrouk.pdf>, (consulté le 02/08/2021).

19. TRICAUD, P, M. (2010). CONSERVATION ET TRANSFORMATION DU PATRIMOINE VIVANT. Thèse de doctorat en Aménagement de l'espace, université PARIS-EST Institut d'Urbanisme de Paris.
20. TABANI, F. (2016). Les dynamiques territoriales au sein des villages de la wilaya de Tizi-Ouzou dans l'optique du développement durable : cas des initiatives des «villages les plus propre, Mémoire de master en sciences économiques, UMMTO.
21. TRABELSI, S. (2016). Développement local et valorisation du patrimoine culturel fragile : le rôle médiateur des O.N.G. Cas du Sud-tunisien, thèse en Sciences de l'information et de la communication. Université Côte d'Azur.

Textes juridiques et réglementaires

1. Ordonnance n°96-01 du 10 Janvier 1996 fixant les règles régissant l'artisanat et les métiers.

Rapports et documents de travail

1. Centre International CIOFF diffusion et documentation. (2004). Guide pour les Festivals Internationaux CIOFF.
2. Commission des biens culturels du Québec. (2004). La gestion par les valeurs.
3. DI MEO, G. (2007). Processus de patrimonialisation et construction des territoires. In Colloque" Patrimoine et industrie en Poitou-Charentes: connaître pour valoriser" . Geste éditions.
4. DONSIMONI, M., KEMMAR, M., & Perret, C. (2010). CONSTRUIRE UNE ATTRACTIVITE TERRITORIALE SUR LES SAVOIR-FAIRE ARTISANAUX ANCESTRAUX:LES BIJOUTIERS ATH-YENNI, IREGE, Université de Savoie.
5. GREGOIRE, H. (1794). Rapport sur les destructions opérées par le vandalisme, et sur les moyens de le réprimer. Imprimerie nationale.
6. LAJARGE, R. & PECQUEUR, B. (2011). Ressources territoriales : politiques publiques et gouvernance au service d'un développement territorial générant ses propres ressources, Rhône Alpes.
7. PERRON, L., & JANIN, C. (2014). Valoriser les ressources territoriales : des clés pour l'action. Guide méthodologique. Grenoble, Suici Alpes du Nord–Gis Alpes.

8. SMATI, A. (2008). Nature du développement local et rôle des collectivités locales dans son financement, université Mohamed Khider-Biskra.
9. THIBAUT, L. H. (2017). Un historique de la notion de patrimoine.
10. UNESCO. (1972). convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel.
11. UNESCO. (2003). Convention pour la sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel. Disponible sur : <https://unesdoc.unesco.org/images/0013/001325/132540f.pdf>
12. UNESCO. (2003) Qu'est-ce que le patrimoine culturel matériel.
13. UNESCO, Centre du commerce international. (1997). Guide méthodologique pour la collecte des données sur l'artisanat.
14. La convention de Faro sur la valeur du patrimoine culturel pour la société, conseil de l'Europe, 27 octobre 2005 disponible sur : <https://rm.coe.int/1680083748> (consulté le 06/08/2021).

Sites consultés :

1. Ministère du tourisme et de l'artisanat <https://www.mtatf.gov.dz> (consulté le 30/07/2021)
2. Site officiel de la direction de la culture de T.O <https://www.dircultureto.dz> (consulté le 31/07/2021)
3. Site officiel de la wilaya de T.O <http://wilaya-tiziouzou.dz/mmarpub/culture> (consulté le 31/07/2021).

Annexe

Annexe n° 01 : Entretien avec la directrice de la culture T.O

Questions :

1. Quelle est la situation du patrimoine culturel matériel et immatériel dans la willaya de TIZI OUZOU ?
2. Quelles sont les principales missions de la direction de la culture vis-à-vis du patrimoine culturel immatériel ?
3. Quelles sont les actions entreprises dans le cadre de la valorisation du savoir-faire artisanal local ?
4. Entretenez-vous des relations avec les artisans ? si oui, quelle est la consistance ces relations ?
5. Quelles sont les formes d'aide que vous offrez aux tisseuses ?
6. Quelles sont les actions mises en place pour la protection, la sauvegarde et la réhabilitation de l'activité du tissage ?
 - Comment ces actions sont-elles financées ?
7. Organisez-vous des formations artisanales ? si oui, à quel prix ?
8. Quel est le budget annuel alloué à la protection et la valorisation du patrimoine culturel de la willaya et de chaque commune/daira ?
 - Combien représente la part du budget dédiée à l'activité du tissage ?
9. Face à la crise du COVID-19 comment vous vous y prenez en matière de valorisation du savoir-faire artisanal local ?
 - En termes d'animation, avez-vous recours à des outils de communication et d' E-MARKETING ? Si oui, expliquez. Sont-elles efficaces ?
 - Dans le cas où la situation sanitaire dure, quelle sera votre stratégie de valorisation et de promotion du savoir-faire artisanal notamment le tissage ?

Annexe n° 02 : Pré-enquête effectué le 26/01/2021 au salon des savoir-faire artisanal

1. Depuis combien d'années faites-vous ce métier ?
2. Avez-vous appris le métier seule ou depuis un centre de formation ?
3. Combien de tapis peuvent produire une tisseuse annuellement ?
4. Quelles sont les contraintes qui handicapent le travail des tisseuses ?
5. Ya-t-il des formations professionnelles pour l'enseignement de ce savoir-faire artisanal ?
6. quelle est la matière première utilisée et combien vaut un tapis sur le marché ?
7. Quels sont les clients potentiels ?
8. Disposez-vous d'un site internet pour l'association ?
9. Pensez-vous être capable à encourager et initier les jeunes filles au métier du tissage afin d'assurer la relève ?

Annexe n° 03 : Entretien avec l'association « AZETTA »

I. Présentation de l'association

1. Pouvez-vous nous présenter l'association « AZETTA » en quelques phrases ?
2. Que signifie « azetta » et pourquoi l'avoir choisi comme nom pour l'association ?
3. Quand est-ce que vous avez créé cette association ?
4. Dans quel but vous l'avez créé ? (Quels sont les objectifs que l'association s'est fixée ?)
5. Qu'elle est la nature et la composition (femme, homme, statut juridique...) de l'association ?
6. L'association entretient-elle des relations avec d'autres organismes ? Si oui, quels sont ces organismes et comment est la nature de ces rapports (relations) ?

II. Financement et activité de l'association :

1. Comment votre association est-elle financée ?
2. Quelles sont les actions principales que vous menez pour la promotion et la sauvegarde du tissage ?
3. Peut-on avoir le nombre exact des tisseuses adhérees à votre niveau ?
4. Quel genre d'activités auxquelles vous participez ?
5. L'association participe-elle à l'organisation du festival du tapis et/ou la fête du tapis d'Ait Hichem ?

Si oui :

- Quelles sont vos principales actions envers ces deux événements ?
- Quel genre de problèmes rencontrez-vous ?

III. Rendements et production

1. Combien de tapis peuvent produire les artisanes annuellement ?
2. Quelles sont, selon vous les contraintes qui handicapent le travail des tisseuses ?
3. Ya-t-il des formations professionnelles pour l'enseignement de ce savoir-faire artisanal ?
4. Pourquoi les prix du tapis sont exorbitants ?

IV. Commercialisation du tapis

5. Y a-t-il un marché pour la production de cette dernière ?
6. Quels sont les clients potentiels ?
7. Disposez-vous d'un site internet pour l'association ?

V. Perspectives :

1. Pensez-vous être capable à encourager et initier les jeunes filles au métier du tissage afin d'assurer la relève ?
2. De l'amont vers l'aval, le secteur culturel fait partie des secteurs les plus endommagés par la COVID-19. Que comptez-vous faire si la situation sanitaire désastreuse persiste en 20

Annexe n° 04 : Questionnaire auprès des tisseuses d'Ait Hichem



Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou



Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion

Département de sciences économiques

Spécialité : développement local, tourisme et valorisation du patrimoine

Questionnaire adressé aux tisseuses en activité dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

Dans le cadre de la préparation d'un mémoire de master professionnel portant sur « **La protection et la valorisation du patrimoine culturel dans la wilaya de Tizi-Ouzou** ». Nous sollicitons votre aide afin de porter des réponses à notre questionnaire.

Nous vous remercions vivement pour votre participation.

Préparé par :

Mlle OULD TALEB Numidia

Questionnaire rempli le : /...../.....

Axe I : Identification de l'enquêté

1- Quel âge avez-vous ?

2- Quel est votre lieu de résidence ?

.....

3- Quel est votre niveau d'instruction ?

Primaire Moyen Secondaire

Universitaire Aucun

4- Avez-vous fait une formation de tissage ?

Oui Non

Si oui, Dans quelle institution ?.....

➤ Quelle est la durée de votre formation ?.....

Si non, pourquoi ?

.....

5- Qui vous a transmis le tissage ?

.....

6- Lieux d'exercice du métier : Maison Atelier personnel

7- Êtes-vous affilié à la sécurité sociale ?

Oui

Non

➤ Si non, pourquoi ?

.....

8- Etes-vous inscrites à la CAM ? Oui Non

Si oui, quels sont les avantages procurés ?

.....

Si non, pourquoi ?

.....

9- Exercez-vous un/e autre métier/activité ? Oui Non

Si oui, lequel/laquelle ?

.....

Axe 2 : Activité de l'enquête

1- Quelle sont les matières premières utilisées dans la fabrication du tapis ?

.....

2- Quelle est l'origine de cette matière première ?

Locale Nationale étrangère

3- Comment faites-vous pour s'approvisionner en matière première ?

.....

4- Quelles sont les difficultés rencontrées quant à l'acquisition des matières premières ?

.....

5- Quel est votre volume horaire de travail quotidien et hebdomadaire ?

.....

6- Quelle est votre gamme de tapis ?

.....

7- êtes-vous satisfaits du prix fixé ? Oui Non

Si non, pourquoi ?

.....

8- Quelles sont les techniques de commercialisation que vous utilisez ?

Carte de visite Catalogue de gammes

Réseaux sociaux site internet

9- Votre clientèle est de type : Locale Nationale Internationale

10- Vos lieux de commercialisation : Atelier Boutique

Autre, à préciser.....

11- De quelle façon écoutez-vous vos produits ?

Sur place (surface de vente) Sur commande

12- Comment jugez-vous cette activité? Rentable Pas rentable

13- Selon vous le métier du tissage est : Facile Difficile

14- Êtes-vous soumis à un impôt ? Oui Non

Combien ?.....

Axe 3 : Relation avec d'autres acteurs

1- Recevez-vous des aides auprès de l'Etat ? Oui Non

Si oui, quelle est sa nature ?

.....

2- Si vous avez reçu une aide financière, quelle est son montant ?.....

3- Est-elle suffisante ? Oui Non

Si non, Pourquoi ?

.....

4- Comment jugez-vous la qualité des relations que vous entretenez avec ces organismes ?

Qualité	DC	DTA	CAM
Très bonne			
Bonne			
Moyenne			
Mauvaise			
Pas de relation			

➤ Avez-vous bénéficié d'un financement de la part de ces organismes ?

Oui Non

Si oui, êtes-vous satisfait ? Oui Non

Si non, pourquoi ?

.....

5- êtes-vous adhérent à : Une association Une coopérative Autre

Si vous êtes adhérent à un organisme, quel est l'impact sur votre activité ?

.....

1- Avez-vous des relations avec les artisans d'autres activités ? Oui Non

Si oui, quelle est la nature de ces relations ?

.....

2- Avez-vous déjà participé aux événements suivants ?

Fêtes Festivals Salons Foires Autre, précisez.....

➤ **Quel est l'apport sur votre activité ?**

.....

Axe 4 : perspectives

1- Selon vous, comment caractérisez-vous l'état de l'artisanat traditionnel de la wilaya de TIZI-OUZOU ?

.....

.....

2- Songez-vous à transmettre ce savoir-faire à vos enfants ? Oui Non

Si non, pourquoi ?

.....

3-Que doivent faire les pouvoirs publics pour perpétuer ce savoir-faire qui risque de disparaître ?

Liste des tableaux et Figures

Liste des tableaux

Tableau n°01 : La typologie de ressources de COLLETIS et PECQUEUR (1995, 2004).....	42
Tableau n°02 : Répartition des artisans selon la tranche d'âge.....	69
Tableau n°03 : Le nombre d'artisanes enquêtés par localités.....	70
Tableau n°04 : Répartition des tisseuses selon le lieu d'exercice du métier.....	74
Tableau n°05 : Répartition des tisseuses selon le lieu de commercialisation.....	75

Liste de figures

Figure n°01 : Les étapes de la patrimonialisation	27
Figure n°02 : Typologie des ressources.....	43
Figure n°03 : Le village Ait Hichem.....	55
Figure n°04 : école de tissage du village d'Ait Hichem.....	56
Figure n°05 : Niveau d'instruction des artisanes.....	71
Figure n°06 : Le nombre d'artisanes qui ont fait une formation	72
Figure n°07 : Nombre des tisseuses affiliées à la sécurité sociale.....	73
Figure n°08 : Nombre de tisseuses inscrites à la CAM.....	73
Figure n°09 : Lieu de commercialisation des tisseuses	76
Figure n°10 : participation aux évènements culturels	76
Figure n°11 : Recevez-vous des aides auprès de l'Etat ?.....	78
Figure n°12 : les organismes avec lesquels les tisseuses entretiennent des relations.....	78
Figure n°13 : Niveau de difficulté.....	79
Figure n°14 : Niveau de rentabilité.....	79
Figure n°15 : Songez-vous à transmettre ce savoir-faire à vos enfants ?.....	80
Figure n°16 : Exercez-vous une autre activité ?.....	80

Table des matières

Table des matières

Remerciements	I
Résumé.....	II
Liste des abréviations	III
Sommaire.....	IV
Introduction générale	06
Chapitre 01 : Cadre conceptuel relatif à la notion du patrimoine culturel	09
Introduction.....	10
Section 1 : Introduction au concept du Patrimoine	11
1.1 Définition du concept du Patrimoine	11
1.2 Origine et évolution de la notion du patrimoine	12
1.3 Les composantes du patrimoine.....	14
1.3.1 Le patrimoine naturel.....	14
1.3.2 Le patrimoine historique.....	15
1.3.3 Le patrimoine culturel.....	15
1.3.3.1 Le patrimoine culturel matériel	16
1.3.3.2 le patrimoine culturel immatériel.....	16
Section 2 : Le savoir-faire local artisanal en tant que PCI	18
2.2 Définition de la notion de l'artisanat et caractéristiques	18
2.3 Le savoir-faire : Un patrimoine culturel immatériel	20
Section 3 : L'économie politique du patrimoine culturel	21
3.1 Définition de l'économie politique du patrimoine culturel	22
3.2 Les caractéristiques économiques du patrimoine culturel	22
3.2.1 Des biens uniques	22

Table des matières

3.2.2 Des biens publics	22
3.2.3 Des biens générateurs d'externalités	22
3.2.4 Droits de propriétés partagées	23
3.3 Les valeurs fondatrices du patrimoine	23
3.3.1 L'économie de la valeur d'existence	24
3.3.2 L'économie de la valeur d'usage	24
3.3.3 L'économie de la valeur de développement	25
3.4 La patrimonialisation : Un outil de valorisation du patrimoine culturel	25
3.4.1 Définition de la notion de patrimonialisation	25
3.4.2 Le processus de la patrimonialisation	26
3.4.2.1 La prise de conscience patrimoniale	27
3.4.2.2 la sélection	27
3.4.2.3 la justification (changement de statut)	28
3.4.2.4 La conservation (changement d'état).....	28
3.4.2.4.1 La conservation indirecte.....	28
3.4.2.4.2 La conservation directe.....	28
3.4.2.5 L'exposition (changement d'usage).....	29
3.4.2.6 La valorisation	29
3.4.2.6.1 La valorisation du patrimoine culturel immatériel	29
Conclusion du chapitre I.....	31
Chapitre 02 : Le patrimoine culturel, un levier du développement local	32
Introduction	33
Section 1 : Généralités sur le développement local.....	34

Table des matières

1.1 définition du développement local.....	34
1.1.1 La notion de développement.....	34
1.1.2 La notion de local	35
1.1.3 Le développement local.....	35
1.2 Genèse et évolution de la notion de développement local.....	36
1.3 Spécificités du développement local	37
1.4 Objectifs du développement local	38
1.4.1 Sur le plan économique	38
1.4.2 Sur le plan social.....	39
Section 2 : Construction de la ressource et coordination des acteurs locaux	40
2.1 Définition et typologie de la notion de ressource territoriale	40
2.1.1 Typologie des ressources territoriales.....	41
2.1.1.1 Ressources génériques	42
2.1.1.2 Ressources spécifiques	42
2.1.1.3 Actif générique	43
2.1.1.4 Actifs spécifiques	43
2.1.2 Caractéristiques des ressources territoriales	43
2.1.2.1 La position	44
2.1.2.2 La constructibilité	44
2.1.2.3 La complexité systémique	44
2.1.2.4 Le sens et la temporalité	44
2.2 Les acteurs du développement local.....	45
2.2.1 Les acteurs économiques	45

Table des matières

2.2.2 Les acteurs institutionnels	45
2.2.3 Les acteurs sociaux	46
2.3 Jeu des acteurs locaux et valorisation des ressources territoriales	46
Section 3 : Le patrimoine culturel et le développement local	48
3.1 Le patrimoine culture en tant que ressource territoriale	48
3.2 Le patrimoine culturel : un outil de développement local	49
Conclusion du chapitre II.....	52
Chapitre 03 : Étude de la valorisation et la protection du tapis d’Ait Hichem : Analyse et discussion des résultats de l’enquête	53
Introduction.....	54
Section 01 : Présentation de la zone et lieux d’étude : Village d’Ait Hichem	54
1.1 Présentation géographique du village d’Ait Hichem.....	54
1.2 Le tapis d’Ait Hichem : Un repère historique	55
1.3 Présentation de l’enquête de terrain	57
1.3.1 Démarche méthodologique de l’enquête	57
1.3.2 Les contraintes rencontrées	57
Section 02 : Le rôle des acteurs locaux dans la valorisation du tapis d’Ait Hichem	58
2.1 Les principaux acteurs du patrimoine culturel et du secteur de l’artisanat dans la wilaya de T.O.....	58
2.1.1 La Direction de la culture (DC)	59
2.1.2 La direction du tourisme et de l’artisanat (DTA)	60
2.1.3 La chambre de l’artisanat et des métiers (CAM).....	61
2.1.4 Les associations d’artisanat traditionnel.....	62
2.2 La fête et le festival du tapis d’Ait Hichem : Une valorisation du patrimoine Culturel artisanal	63
2.3 Résultat de l’entretien effectué avec la direction de la culture et des arts de TIZI-OUZOU.....	65
2.3.1 Mission de la direction de la culture vis-à-vis du PCI et de l’artisanat	65
2.3.2 Actions mises en place pour la valorisation du tapis d’Ait Hichem	65
2.3.3 Les NTIC, un outil de promotion et de valorisation face à la COVID-19.....	66
2.4 Analyse du rapport sur le salon du savoir-faire 2020 organisé par la Maison de l’artisanat de TIZI-	

Table des matières

OUZOU	66
2.5 Résultat de l'entretien effectué avec l'association des femmes tisseuses AZETTA.....	67
Section 03 : Analyse et discussion des résultats du questionnaire adressé aux tisseuses.....	69
3.1 Identification et compétences des enquêtées	69
3.1.1 Identification et description des tisseuses.....	69
3.1.2 Formations et obligations suivies	71
3.2 Le processus de production et de commercialisation	74
3.2.1 La matière première utilisée	74
3.2.2 La production du tapis d'Ait Hichem	74
3.2.3 La commercialisation du tapis	75
3.3 L'implication des acteurs économiques dans la préservation et la promotion du tapis d'Ait Hichem.....	77
3.3.1 Relation qu'entreprennent les tisseuses avec les acteurs publics	77
3.3.2 La relation qu'entreprennent les tisseuses avec les autres artisans	78
3.4 L'activité du tissage : Un métier difficile pour la relève	79
3.5 Le tissage, un patrimoine culturel immatériel menacé : Réalité et perspectives	80
Conclusion du chapitre III.....	83
Conclusion générale.....	84
Bibliographie.....	89
Annexe	96
Annexe n° 01 : Entretien avec la directrice de la culture T.O.....	97
Annexe n° 02 : Pré-enquête effectué le 26/01/2021 au salon des savoir-faire artisanal.....	98
Annexe n° 03 : Entretien avec l'association « AZETTA».....	99
Annexe n° 04 : Questionnaire auprès des tisseuses d'Ait Hichem.....	101
Liste des tableaux et figures	105
Liste des tableaux.....	106

Table des matières

Liste des figures..... 107

Tables des matières 108